

NOUVELLES LETTRES

DE MESSIRE

ROGER DE RABUTIN COMTE DE BUSSY,

LIEUTENANT GENERAL DES ARMÉES DU ROY, ET MESTRE DE CAMP GENERAL DE LA CAVALERIE FRANÇOISE ET ETRANGERE,

Avec les Réponses.

SIXIE'ME TOME.



Sur l'Imprimé

A PARIS,

Chez FLORENTIN DELAULNE, ruë S. Jacques, à l'Empereur.

M. DCCXXVII.

AVEC PRIVILEGE DE SA MAJESTÉ.

TABLE

DES NOUVELLES LETTERS,

SIXIE'ME VOLUME.

TABLE.



TABLE.

TABLE.

Poësies & autres Pièces.

Fin de la Table du sixième Volume.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, *les Nouvelles Lettres de Messire Roger de Rabutin, Comte de Bussy*, & j'ai crû que le public verroit avec plaisir ce qui reste des Ouvrages d'un homme d'une si grande réputation & dont le commerce avec une infinité de personnes distinguées par leur esprit & par leur naissance, a donné lieu aux Réponses insérées dans ce Volume. Fait à Paris, ce vingt-sixiéme Août 1707. DANCHET.



NOUVELLES LETTRES DU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

SIXIEME PARTIE.

I. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Mademoiſelle du Pré.

A Paris, ce 7. Février 1678.

Je vous envoïe la Lettre de remerciement que j'écrivis l'autre jour au Roi, Mademoiſelle, & je vous rends en même tems mille graces de l'envie que vous avez de me faire plai-

ſir. C'eſt ce cœur ſi rebelle à l'amour & ſi propre à l'amitié, qui vous fait obliger vos amis lorſqu'ils y penſent le moins. Auſſi eſt ce pour l'amour de lui que je vous aime, que je vous aimerai & que je vous eſtimerai toute ma vie. Je ſouhaite extrêmement d'être ami du Reverend Pere Verjus ; c'eſt pour cela que je lui écris un mot. Achevez cette liaiſon, Mademoiſelle, à laquelle vous dites qu'il a tant de panchant, & ſoïez lui caution de ma fidelité ; je vous promets que je ne vous réduirai pas à vous repentir de l'avoir été. Monſieur de Corbinelly eſt un bon & un fidele ami ; mais il en a tant, que ceux qui ſont les plus empreſſez lui ôtent la liberté de ſe partager comme il feroit ; ſi on le laiſſoit à ſa diſcrétion. Monſieur le Camus a quelque raiſon de m'aimer, car c'eſt un des hommes du monde que j'eſtime le plus. La deviſe que Monſieur Clement a faite pour lui eſt noble, & lui convient mieux qu'à qui que ſoit.

Nuſquam temerato murice.

Il eſt admirable pour ces ſortes d'ouvrages. Si j'étois à Paris, je vous ren-

drois auprès de Madame de Sevigny ce que vous me donnez du Pere Verjus. Je suis comme vous ravi de faire amis ceux que j'aime; ma Cousine en seroit ravie, & je ne lui sçaurois faire un plus beau present, ni dont je fasse plus de cas que de vôtre amitié. Je ne suis pas encore à bout sur le chapitre de mon Infidele; j'espere que vous vous rendrez sur vôtre déchaînement contre l'amour plûtôt que moi contre l'infidelité. Voilà encore un Sonnet assez vif.

SONNET.

J'Aurois pour mon Iris vendu jusqu'au chaudron,
Car elle avoit pour moi les charmes d'un fille;
Cependant n'est pas or tout ce qu'on voit qui brille.
J'avois donné mon cœur & ma bourse au larron
Elle aimoit le muscat, elle aimoit le maron.
Elle avoit, en un mot, les sentimens d'un drille,
Qui promet, qui trâhit, qui deserte, qui pille,
Qui fait enfin grand bruit,& n'est qu'un Fanfaron.
De cette Iris encor, la pensée me lanterne;
Fût-on de Neufchâtel, ou du Canton de Berne

On lui gagnoit le cœur avec de l' hipocras,
Douce ordinairement, par caprice cruelle.
Ne suis-je pas sorti d'un fort grand embaras?
Et le jeu franchement, valloit-il la chandelle?

I I. LETTRE

De Madame de Scudery au Comte de Bussy.

A Paris, ce 7. Fevrier 1678.

EEfin, MONSIEUR, le Roi, la Reine & Madame de Montespan, tout est parti aujourd'hui. Il y a, dit-on, dix-neuf jours de marche; cependant on n'en nomme que cinq jusqu'à Sezane enBrie. On croit que delà on pourroit bien tout d'un coup tourner du côté de la Flandre. Les desseins du Roi sont incompréhensibles. Sa Majesté a dit aux Deputez du Parlement qu'il laissoit sa puissance entre les mains de Monsieur le Chancelier, pour ordonner de tout en son absence suivant qu'il le jugeroit à propos. On ne sçauroit encore dire si l'on aura la paix ou la guerre. Je ne veux plus chercher d'amis de la façon dont je les avois imaginez, ils eus-

ſent fait la douceur de ma vie ; mais je voi bien qu'il ne s'en trouve qu'en idée. Je vous garderai, Monſieur, le mieux que je pourrai ; mais ſi je vous perds encore ſans ſujet, en vérité je deviendrai Miſantrope pour le genre humain. Ce n'eſt pas que je vous en croïe capable, car je vous ai toûjours trouvé de la bonté dont je fais encore plus de cas que de la beauté de vôtre eſprit tout enchanteur qu'il eſt. Madame de ** eſt le matin à la Charité, & le ſoir à la Comedie.

III. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Scudéry.

A Buſſy, ce 10 Février 1678.

IL eſt vrai, Madame, que le commencement de cette Campagne eſt fort myſterieux. Le Roy fait tenir ſes troupes prêtes à executer quelque choſe en Flandre ou en Allemagne, & peut-être y a-t'il plus de préparatifs apparens où il ne fera rien, que du côté où il veut faire un ſiége. Le ſecret dans

les desseins, la promptitude & la vigueur dans l'execution sont les principales qualitez des Conquerans ; joignez à cela l'argent qui ne manque point, il faut que tout fléchisse. Je ne suis pas surpris que nous aïons peine à deviner les desseins de Roy, parce que venans la plûpart de lui, il les communique à peu de gens. Le Chancelier prend un grand air de premier Ministre. S'il ne le devient pas tout à fait, ce sera sa moderation & sa vieillesse qui en seront cause, & que d'ailleurs le Roy avec raison.

Se croit lui seul plus que tout son Conseil.

Je croi que nous aurons la paix ; la marche du Roy hâtera les Ennemis de la faire.

IV. LETTRE.

Du Pere Rapin au Comte de Bussy.

A Paris, ce 12. Février 1678.

JE profite bien mal, Monsieur de la grace que vous avez eu la bonté de me faire, en me permettant de vous parler de l'illustre ami que nous avons per-

du toutes les fois que j'aurois l'honneur de vous écrire. Je m'étois si fort rempli la tête de pensées pour en écrire la vie, que je me suis fait malade, & voilà ce qui m'en a empêché. Mais comme je me porte mieux, je reviens à vous pour vous dire que jamais homme n'avoit ressemblé tant de grandes qualitez dans sa personne; qu'il est mort dans le tems où le Roy commençoit à le bien connoître & à l'écouter sur le ministere, où il alloit faire du chemin s'il eût vécu. Monsieur le Chancelier & Monsieur de Louvoy lui avoient fait de grandes avances. Il n'y a point eu de premier President nommé avant le départ du Roy, & l'on ne sçait plus sur qui cela roule. Le voïage de la Cour est toûjours une enigme. Je travaille de toutes mes forces à l'histoire du défunt: je souhaiterois avoir plus d'esprit que je n'en ai, & de cet esprit fait comme le vôtre; car je voudrois faire quelque chose qui fût digne du sujet, & je ne vois rien qui en approche.

V. LETTRE.

De Monsieur Brulart premier President de Dijon au Comte de Bussy.

A Paris, ce 18. Fevrier 1678.

ON est aussi ignorant sur ce que deviendront les choses & sur ce que va faire le Roy, qu'on l'a été par le passé. On dit seulement qu'il couchera demain à Toul & qu'il va à Nancy. Il semble qu'on veut prendre Offembourg. Ce qui fait croire qu'on en veut à Strasbourg, c'est qu'on fait des mouvemens de ce côté-là, & qu'on a détaché des garnisons dix Maistres par compagnie. Quelques autres croïent, ainsi que vous, Monsieur, qu'on veut retomber sur quelque Place de Flandre : mais tout cela est fort secret. Monsieur part demain pour aller joindre le Roy, & aujourd'hui que j'ai été prendre congé de lui, je n'ai pas trouvé sa Cour mieux instruite que les autres. Comme on ne peut rien découvrir de ce côté-là, on se rabat sur l'Angleterre : chacun en demande des nouvelles à son

compagnon. La harangue de de Sa Majesté Britanique est bien foible. Il parle de guerre à ses Sujets pour leur plaire. Son Parlement lui a répondu avec audace : que lorsque Sa Majesté aura fait un traité d'alliance avec tous les Princes, pour forcèr la France à rendre ce qu'elle a pris depuis le traité des Pirenées, il avisera quel secours il jugera à propos de lui donner. La fierté de cette réponse a d'abord fait croire que la guerre s'alloit allumer entre l'Angleterre & nous. Cela seroit fâcheux, quoi qu'on dise que nous les battrions bien tous ensemble. Mais ce qu'il y a de seur, cest qu'il n'y a rien à craindre de deux ans, de gens qui n'ont encore ni vaisseaux ni troupes aguerries, pendant que nous serons en état de faire de grands progrès. On dit même que les Anglois craignent de rende leur Roy maître d'une grande Armée dont il pourroit se servir pour les mettre à la raison, & qu'ils proposent déja d'en nommer les Officiers ; d'où l'on conclud que leur Roy a fait une grande faute d'assembler son Parlement, mais qu'il en fait encore une plus grande de les exciter à la guerre. L'Ambassadeur

d'Angleterre espere toûjours la paix, & ne se cache pas de dire qu'il n'approuve pas la harangue du Roy son maître. La nuit du second jour de marche les Dames de la Cour, comme par enchantement, demeurerent toutes embourbées & coucherent dans leurs carosses au milieu de la campagne.

VI. LETTRE.

Du Comte de Bussy au premier President de Dijon.

A Bussy, ce 21. Fevrier 1678.

JE ne sçai que penser de tout ce que je vois, Monsieur, concernant la guerre, & je reviens toûjours à croire que le Roy ne le sçait pas lui-même. Il agira suivant que l'Angleterre se conduira avec lui, & la lenteur de sa marche montre bien qu'il attend quelque nouvelle pour se déterminer. Je ne doute pas que le Roy d'Angleterre n'ait toûjours agi d'intelligence avec le Roy, & c'est en consequence de cela que son Parlement qui en est encore mieux informé que moi, le traite si mal. Comme les Anglois n'ont point encore levé le-

masque, je prévoi que la défiance qu'ils ont de leur Roi les empêchera de lui mettre les armes à la main, ne sçachant pas s'il s'en serviroit à les réduire à l'obéïssance que des Sujets doivent avoir pour leur Roi. Les Dames en France ne sont pas accoûtumées à suivre les armées comme en Allemagne, c'est grand pitié de voir de jeunes attraits embourbez.

VII. LETTRE.

Du premier Président de Dijon au Comte de Bussy.

A Paris, ce 11. Mars 1678.

J'Emploïe les derniers momens que j'ai à être ici d'où je parts demain, pour vous apprendre, Monsieur, la prise de Gand; la résistance a été médiocre & l'attaque vigoureuse. Le Roi y arriva le 4. & la Place se rendit le 9. Mombron y a été mis commandant. On ne sçait point encore où marche le Roi, son Armée est de quarante mille hommes de pied en soixante-sept bataillons, & de vingt mille chevaux en cent quarante escadrons. On parle de Bruges,

de Dan, de Dixmude & d'Ypres plus que d'aucun autre Place. Vous aurez été bien ſurpris auſſi bien que nous d'apprendre, après tout ce qu'on a fait pour perſuader qu'on alloit en Allemagne, qu'on ſoit enfin revenu en Flandre pour aſſieger & prendre Gand; MONS, Namur, Charlemont, Ypres & Gand furent inveſtis en même tems, & Villahermoſa reçût juſqu'à ſeize couriers en un jour des Gouverneurs de ces Places & d'autres encore qui lui demandoient du ſecours. Toutes les conquêtes que nous faiſons portent l'Angleterre à la guerre, par la jalouſie qu'elles leur donnent, à moins qu'elles ne nous ſervent à remplacer Condé, Tournay & Valenciennes que nous avons réſolu de garder. Si nous devenons plus fiers, les autres s'échauferont davantage, & nous avons à craindre l'inconſtance de la fortune.

Voilà le raiſonnement de ceux qui voudroient que l'on profitât de cette conjoncture pour faire la paix; D'autres toutefois croïent qu'il n'y a rien à craindre à cauſe de la défiance qui eſt entre le Roy d'Angleterre & ſon Parlement. Que d'ailleurs les Eſpagnols ont ſujet

d'apprèhender que les Anglois & les Hollandois ne mettent le pied en Flandre, & les Hollandois craignent que le Prince d'Orange soûtenu des Anglois ne veuille usurper la suprême puissance. Il paroît déja quelque chose de cette défiance dans une Lettre écrite de Londres d'un bon endroit, que j'ai vûë, qui porte que l'on est si inquiet sur cela, que les Hollandois veulent que leur Armée Navalle jointe avec celle des Anglois, agisse plûtôt sur les côtes de France que sur celles de Flandre. Il y a à raisonner long-tems sur ces affaires; elles n'ont jamais été si broüillées, mais l'état où elles sont peut changer en un moment. Cependant comme la prise de Saint-Guilain est cause du mouvement des Anglois contre nous, il est difficile de croire que celle de Gand ne les aigrisse pas davantage.



VIII. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 18. Mars 1678.

LEs Hiſtoriens du Roi., mon cher Couſin, ſuivent l'Armée. Ils ne ſont gueres accoûtumez aux fatigues. On me mande qu'ils ſont fort étonnez de ſe voir à pied, à cheval, dans la bouë juſqu'aux oreilles; ils ſçavent à preſent par expérience le peu d'agrément qu'il y a de coucher aux raïons de la belle Maîtreſſe d'Endimion. Il faut cependant qu'ils ayent de bons yeux pour remarquer exactement & connoître la valeur des actions du Prince qu'ils veulent peindre. C'eſt-là, mon cher Couſin, c'eſt-là où vous devriez être, & c'eſt à vous à qui il n'en échapperoit aucune & qui ſeul pourriez dignement les raconter à la poſterité. Ceux-ci font leur cour par l'étonnement qu'ils ont de ces légions nombreuſes qui compoſent la formidable Armée du Roi. Ils ſont encore tout ſurpris des fatigues qui ne ſont que trop vraïes; & dans cette pen-

ſée ils diſoient l'autre jour au Roy, qu'ils n'étoient plus ſi étonnez de ce que les ſoldats hazardoient ſi legerement leurs vies, puiſqu'ils avoient raiſon d'en ſouhaiter la fin. ils diſent auſſi des turlupinades, (que bien que le Roi craigne les ſenteurs, les Gand d'Eſpagne qu'il vient de prendre ne lui fera point de mal à la tête.) J'y ajoûte qu'un Prince moins ſage & moins grand en pourroit bien être entêté. Voilà bien des pauvretez, mon cher Couſin, c'eſt ma plume qui a mis tout cela ſans mon conſentement; mais en bonne foi je trouve les actions du Roi ſi extraordinaires, que je crains que la poſterité ne prenne ſon hiſtoire pour des fixions.

IX. LETTRE.

De Madame de Seneville au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 29. Mars 1678.

J'Ai toûjours envie de vous écrire, Monſieur, mais je n'ai ſouvent d'autre choſe à vous dire que les aſſurances de mon amitié. Ce n'eſt pas que je n'aye aſſez de vanité pour croire que

vous en faites quelque cas, mais c'est qu'à la fin on se lasse d'entendre toûjours la même chose. Quoi qu'il en puisse arriver, vous sçaurez encore une fois qu'elle est au point où vous la pouvez desirer, si la vôtre est pour moi telle que vous le dites. Après cette assurance parlons d'autre chose. Ypres se rendit le 24. la nouvelle en vient d'arriver; mais elle n'a pas été également agréable pour tout le monde. Le jeune Prince d'Elbeuf y a eu la jambe cassée d'un éclat de grenade, & la cheville du pied percée de part en part. Son pere en est outré de douleur, & Madame sa mere en crie misericorde. Monsieur de Lillebonne mande que le pauvre enfant n'en reviendra jamais s'il lui faut couper la jambe comme on croit, étant trop foible pour résister à la douleur. Le Comte de Limoges a été blessé à cette affaire. Mais j'oubliois de vous dire un grand malheur qui y est arrivé, c'est que ce sont nos Grenadiers qui ont tué la plûpart des gens que nous y avons perdus. Le Roi a donné le Gouvernement d'Ypres à la Trousse. Sa Majesté & les Dames reviennent Samedi tous fort gais & en bonne santé. Adieu, Monsieur.

X.

X. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Scudéry

A Paris, ce 7. Avril 1678.

JE ne ſçai que croire de la paix, Madame ; elle me paroît encore plus difficile à faire que la guerre. Cela eſt admirable au Roy d'avoir trouvé le moïen de faire ſubſiſter une Armée dans un tems où les Ennemis ne ſçauroient ſubſiſter trois jours enſemble. Ils ne nous réſiſteront jamais qu'ils n'aïent appris à faire ainſi : & cela fait bien voir que l'argent & le ſçavoir faire rendent les gens maîtres de tout.

On me mande que le Prince d'Elbeuf ne ſera pas même eſtropié de ſa bleſſure, j'en ſuis fort aiſe. Je le ſerois bien davantage ſi vos affaires prenoient un bon train. Vous n'avez garde de crier pour les maux à venir, vous êtes trop occupée des preſens ; mais ſi vous ne ſentiez plus ceux-cy vous craindriez les autres : c'eſt ainſi qu'on eſt fait. Vous me mandez plaiſamment l'humeur de nôtre ami qui s'aigrit ſur les tendreſſes

qu'on lui témoigne, & qui se radoucit sur les menaces qu'on lui fait. Nous verrons s'il en use ainsi pour vous & s'il répond mal à vos douceurs, je vous permets de vous faire voir à lui comme un dragon.

XI. LETTRE.

De Madame de Montmorency au Comte de Bussy.

A Paris, ce 5. Avril 1678.

JE vous gronde, Monsieur; je fis hier une terrible vie à Madame vôtre fille, car je prétends que vous me devez plusieurs réponses. Elle dit que c'est moi qui vous en dois, mais sans chercher plus long-tems qui a tort de nous deux, je vais recommencer à vous écrire. Monsieur de Vivonne est arrivé. Il n'est point, comme on disoit, gros comme un tonneau. Il court un bruit que Monsieur de la Feüillade retire les troupes de Messine. Cette guerre nous coûtoit trop à soûtenir. C'est un Vaisseau qui a dit cette nouvelle, car il n'en est pas venu de courier. Si vous laissez ma Lettre à la posterité, Monsieur, corri-

gez je vous prie cet endroit, car les Vaiſſeaux ne parlent point, & nos neveux ſeroient fort étonnez que je leur fiſſe dire des nouvelles.

Avez-vous vû la Princeſſe de Cleves, Monſieur? hé, qu'en dites-vous? Elle eſt aſſez jolie; ce n'eſt pourtant pas tout ce qu'on nous en avoit promis. C'eſt une orpheline que ſon pere & ſa mere deſavoüent. Je ne ſuis pas contente de la confidence qu'elle a faite à ſon mari.

XII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Montmorency.

A Autun, ce 8. Avril 1678.

VOus m'aviez oublié, Madame: dites la vérité. Vous ne m'auriez pas écrit la premiere ſi vôtre conſcience ne vous eût reproché quelque choſe. J'admire la haine qu'on a pour la faveur: ne pouvant faire pis à Vivonne, on en fait un monſtre. On ne dit pas ſeulement où vous êtes que la Feüillade a abandonné Meſſine, on le dit encore en Bourgogne. Il faut que vo-

tre Vaiſſeau ait paſſé par ici. Au reſte ne ſoïez pas en peine de ce que la poſterité croira de vous, Madame, ſur ce que vous faites parler un Vaiſſeau ; Eſope que nous admirons a bien fait parler des bêtes. Si les Anglois nous déclarent la guerre, ils ne nous ſurprendront pas : il y a long-tems qu'ils nous menacent. Je n'ai point encore vû la Princeſſe de Cleves. Je ne ſçai dequoi elle aura pû faire confidence à ſon mari ; on ne les choiſit pas ordinairement pour cela.

XIII LETTRE.

Du Duc d'Elbeuf au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 8. Avril, 1678.

J'Ai reçû, Monſieur, les marques de l'honneur de vôtre ſouvenir avec toute la reconnoiſſance que l'on doit à un cœur fait comme le vôtre, & duquel je fais tout le cas qu'il mérite, le connoiſſant mieux qu'un autre. Je vous demande la continuation de vôtre amitié, & de me croire très-paſſionnément & plus fidélement que nul d vos vé

ritables amis, vôtre très-humble ſerviteur. Mon fils eſt hors de danger, avec une bleſſure terrible, les os fracaſſez trois doigts au deſſus de l'article, & ce qui eſt admirable, c'eſt qu'il n'en ſera point eſtropié. Je lui ai fait voir la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; il m'a prié de vous aſſurer de ſes très-humbles ſervices.

XIV. LETTRE.

De Madame de Montmorency. au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 15. Avril 1678

LE pauvre Comte de Limoges eſt mort. Vous voïez, Monſieur, comme il a été malheureux juſqu'au bout. Il eut l'épaule fracaſſée d'un coup de mouſquet à Ypres ſur les dix heures du ſoir, & demeura ſur la place juſqu'à onze heures du matin faute de tout. Le Roy l'aïant appris lui envoïa cent Loüis. On entreprit de le porter à Liſle : mais aïant été trois jours par les chemins, il mourut en y arrivant. Il n'y a jamais rien eû de ſi malheureux que la vie & la mort de ce pauvre garçon. Le Duc

de Villeroy écrit qu'il n'avoit d'autre lit que la tranchée. Sa famille qui l'a réduit à cet état, en est à present fort affligée. Il nous dit en partant qu'il n'en reviendroit pas. Monsieur de la Feüillade a abandonné Messine par ordre du Roy. Il revient avec toutes les troupes. On a même reçû dans nos Vaisseaux toutes les familles qui ont voulu Venir en France, & elles sont en assez grand nombre. Il y a huit cens chevaux dans la Comté tout prêts à remonter les Cavaliers qui en reviennent. Ces troupes sont destinées pour l'Allemagne. Cette retraite fait croire la paix, & que c'est une des conditions de rendre Messine. Mais le Roy fidelle à ses promesses n'a pas voulu abandonner à la vengeance des Espagnols, ceux qui l'avoient appellé. Le Roy déclara hier qu'il retourneroit en Flandres dans trois semaines, & commanda qu'on lui fit une Caleche, étant rebuté de faire de tels voïages à cheval. Le Roy a permis à Monsieur Devaux fils de Monsieur Fouquet, de servir dans son Armée : à son oncle l'Abbé d'être dans son Abbaïe de Barbau, & à Bartet de venir à Paris pour trois mois. Quand

on eſt content, on eſt porté à faire des graces.

XV. LETTRE.

Du premier Preſident de Dijon au Comte de Buſſy.

A Dijon, ce 12. Avril 1678.

JE ſuis ravi, Monſieur, de recevoir de vos Lettres ſur tout ſur les affaires du tems, vos raiſonnemens ſont clairs & juſtes, & je ne crois pas que les Miniſtres d'Etat les plus habiles, puſſent mieux parler que vous de la paix & de la guerre.

La priſe d'Ypres & de Gand nous donnera la paix, ou allumera une terrible guerre. Les Ennemis pourroient bien ſe méprendre en ſe rendant ſi difficiles pour le traité : car nous avons de nôtre côté l'habileté, la puiſſance, & un ſeul eſprit qui gouverne ſans dépendre de perſonne. Dans les Ennemis il n'y a rien de pareil; leur ſeule meſintelligence peut nous rendre beaucoup de choſes faciles, à quoi nous ne penſerions pas ſans elle.

XVI. LETTRE.

De Madame de Scudéry au Comte de Bussy.

A Paris, ce 15. Avril 1678.

ON parle d'un voïage de la Cour en Bretagne pour visiter les Ports de mer. Monsieur le Duc a mené à Ypres les Historiens du Roy à la tranchée, pour leur montrer de près le péril, afin qu'ils pussent mieux le dépeindre; mais je pense que la peur les a empêchez de rien voir. Je voudrois que vous écrivissiez quelque chose de l'éloge du Roy en general ou en particulier, quelques-unes des actions de Sa Majesté qui vous auroient touché davantage, nous trouverions bien quelqu'un par qui lui faire voir cela. Enfin voilà ce pauvre Comte de Limoges mort; je le trouve bienheureux, car il est vrai, sans excepter personne, qu'il n'y a jamais eu un malheur si complet que le sien.

Le Roy a été si satisfait de l'expedition de Monsieur de la Feüillade à Messine, qu'en arrivant aïant demandé

dé pour toute grace à Sa Majeſté celle d'avoir l'honneur de la voir le plus ſouvent qu'il pourroit, Elle lui accorda les entrées comme aux premiers Gentilshommes de la Chambre : faveur qui n'a été accordée qu'à Monſieur de Lauſun & à lui. Perſonne ne doute que le Roi ne parte le dix ou le douze du mois prochain;mais tout le monde ignore où il va, auſſi-bien que la déciſion de la paix ou de la guerre.

XVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Scudéry.

A Autun, ce 19. Avril 1678.

JE ne penſe pas que le Roi s'amuſe à l'heure qu'il eſt à aller viſiter les Côtes : je ne croi pas même qu'il faſſe de voïage le reſte de la campagne. On en fait courir le bruit pour faire peur aux Ennemis & faire tenir tout le monde en ſon devoir. Quand Monſieur le Duc a mené les Hiſtoriens du Roi à la tranchée, bien loin de leur faire concevoir le péril plus grand qu'ils ne le compre-

noient, il leur a fait trouver qu'il étoit moindre, l'imagination agrandit ces choses là plus que la vûë. Guillaume de Nassau Prince d'Orange, grand-pere de celui d'aujourd'hui, disoit que les gens qui n'avoient jamais été à la guerre croïoient qu'on y avoit toûjours l'épée à la main, & que les jeunes filles pensoient que les hommes mariez caressoient sans cesse leurs femmes. Si le Comte de Limoges est en Paradis, je le trouve bienheureux d'être sorti de la vie & de la misere où il étoit ; à moins que de cela il étoit mieux en ce monde, car il pouvoit esperer de n'être pas toûjours malheureux. Madame Fouquet arriva hier chez Monsieur d'Autun, elle y doit être quatre jours. Malgré sa disgrace il la traite comme elle le mérite, c'est tout dire pour l'honneur de l'un & de l'autre.



XVIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Sévigny.

A Bussy, ce 18. Juin 1678.

ON me mande que Madame de Monaco vient de mourir, & que le Marêchal de Grammont son pere n'a fait que plaisanter avec elle dans son agonie. Aimez vous, ma chere Cousine ; les plaisanteries qu'on fait aux mourans, ou que font les gens qui meurent ? Pour moi je ne les sçaurois souffrir. Tirez le rideau, la farce est joüée : Adieu paniers, vendanges sont faites : Il faut plier bagage. Tout cela me fait mal au cœur ; & quand je le pourrois souffrir à des indiferens; je le trouverois barbare à un pere qui en use ainsi avec sa fille. Je ne sçai s'il ne vous est point revenu que Madame Fouquet a été à Autun rendre visite à l'Evêque. Celui-ci en galant homme la traita comme si elle eût été encore Sur-intendante des Finances. Il alla au devant d'elle avec six carosses & deux cens chevaux de la Ville.

& j'y étois, j'en sçai bien le compte.

La Dame fut fort aise de me voir, & me dit que Monsieur d'Autun faisoit trop d'honneur à une malheureuse comme elle. Je lui répondis qu'ils partageoient cet honneur. Je ne sçai si elle m'entendit. Je lui ai trouvé autant de fraîcheur qu'autrefois, quoi qu'elle ait dix-huit ans de plus.

Madame de * * étoit avec elle plus impertinente que jamais. Quand nous fûmes arrivez à l'Evêché, elle se mit en plein cercle à me loüer sur mon bel esprit. Cela dura jusqu'à ce qu'on se mit à table qu'elle recommença : quoique chacun embarassé pour elle & pour moi voulût changer de discours, elle n'en voulût rien faire, & de la même force, dit que je parlois comme un livre & que j'écrivois comme un Ange. Je voulus pour faire diversion dire que la soupe étoit admirable. Ah! ma Cousine, dit-elle à Madame de Laboulaye, écoutez comme il dit cela. Véritablement l'éclat de rire prit si fort à la compagnie, que cette folle n'osa plus parler. Ne croyez-vous pas, Madame, qu'un siecle de disgraces ne racommoderoit pas une tête comme celle-là ?

On me mande que le Cardinal de Rets que nous croïions ne revoir qu'au jour du jugement, est dans l'Hôtel de Lesdiguires au milieu de ce qu'il y a d'honnêtes gens en France. Expliquez-moi cela, Madame; car il me semble que ce retour fait tort à sa retraite. Je ne sçaurois vous dire combien la *Vedova felice* * & moi, nous vous aimons; cela passe non pas l'imagination, mais l'expression.

XX. LETTRE.

De Madame de Scudéry au Comte de Bussy.

A Paris ce 15. Juin 1678.

NOus sommes fort mortifiez mon ami la Rongere & moi, Monsieur, de ne vous pas aller voir cette année. Il y a un âge de la vie où l'on n'aime plus le grand nombre & où l'on n'aime que ses amis, si amis y a. J'en parle ainsi, parce que voici un païs où l'on découvre souvent qu'il n'y en a guére de véritables. Pour moi j'avoüe

* Madame de Colligny.

que je m'en étois fait une si grande idée, que tout ce que je trouve à mon chemin me paroît fort au-dessous, & j'en revins presque à croire qu'il n'y a que de l'amour & de la civilité dans le monde. Je voudrois qu'il m'eût coûté beaucoup & vous revoir ici cet Hyver paré de quelque grace de la Cour ; à cela la paix est bonne & vôtre presence aussi ; car voici le païs du monde où l'on songe le moins aux absens. Madame de MONACO est morte en prédestinée; une maladie lente lui en a donné le tems & l'a mise en état de penitence. Quinze jours avant que de mourir elle n'avoit plus figure humaine.

XX. LETTRE.

De Madame de Sévigny au Comte de Bussy.

A Paris, ce 26. Juin 1678.

MA fille n'ira point cet Esté en Provence, mon cher Cousin, elle le passera à Livry où elle va commencer à prendre du petit lait pour la conduire au lait de vache, seul reme-

de pour les maux de poitrines. Vous m'étonnez de la reception que Monsieur d'Autun a faite à Madame Fouquet ; j'aurois peine à la croire si vous n'en aviez été témoin, le mérite malheureux n'a pas acoûtumé d'être si fort honoré. Je suis persuadée que le Prelat a réveré sa sainteté, & que c'est en qualité de relique qu'il a été au devant d'elle avec tant de monde. Pour Madame de * * qui étoit avec elle, c'est la plus folle femme que je connoisse. Je vous ferois paroly si je voulois vous conter tout ce que je sçai d'elle. Adieu, mon cher Cousin. Que vous êtes aimables tous deux, & que vous êtes aimez !

XXI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Scudéry.

A Bussy, ce 28. Juin 1678.

JE ne crois pas aller cet Hyver à Paris, & je vous jure que je n'en ai aucune impatience pour mes interêts ; pour mes amis je serois bien aise de les

que cela fera plus d'honneur à Sa Majesté que sa propre Histoire. Comme ces Mémoires ne paroîtront vrai-semblablement qu'après ma mort, mes seuls enfans en pourront recüeillir le fruit. Si j'étois dans vôtre voisinage, je ne vous les cacherois pas, parce que vous êtes très-capable d'en juger, & que je ne les pourrois montrer à personne que j'aime & que j'estime plus que vous.

XXIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Scudéry.

A Bussy, ce 9. Juillet 1678.

JE comprends bien, Madame, que vous avez moins de loisir où vous êtes qu'à Paris. Le voisinage de Paris, l'agréable maison où vous êtes, la Princesse * à qui vous faites vôtre cour, & à qui bien d'autres sont interessez à la faire : tout cela vous attire bien du monde. Je vous ai dit plusieurs fois que je ne pouvois me pardonner de n'avoir pas fait tous mes efforts pour

* Madame de Nemours.

être des amis particuliers de cette Princesse, & je vous le dis encore, Madame; ce sera une tache à ma vie, mais au moins la posterité lira-t-elle que j'ai toûjours été un des admirateurs de sa vertu, de son esprit & de son mérite. Je suis ravi du mariage de Mademoiselle de Bourbon avec Monsieur le Prince de Conty. On dit beaucoup de bien de ce jeune Prince, de son courage, de son esprit & de ses manieres: les bontez que Monsieur son pere a eû pour moi & celles qu'il a pour mon fils, me rendent très-sensible à tout ce qui regarde cet aimable Prince.

XXIV. LETTRE.

De Madame de Scudéry au Comte de Bussy.

A Paris, ce 14. Juillet 1678.

IL y a long-tems que je n'ai eu de vos nouvelles, Monsieur, cela me fait croire que vous changez de demeure, & jusqu'à ce que vous m'ayez mandé par où vous écrire, je garderai le silence. La guerre recommence, cepen-

dant personne ne doute de la paix, par la necessité où sont les Ennemis de la faire. La victoire ne nous quitte point. Voilà encore une affaire fort glorieuse pour le Maréchal de Créquy, qui se vient de passer en Allemagne, & fort considerable pour le Roi. Les restitutions qu'il faut faire sont les plus grands obstacles à la paix. Cependant cela s'ajustera, & je croi la paix generale avant la fin de l'année. Monsieur de Créquy a eû à Rinsfeld en quelque façon sa revanche de Consaubric. Il me souvient de vous avoir oüi dire que vous aviez toûjours estimé son talent pour la guerre.

Le Roi d'Angleterre fait comme le chien du Jardinier, il veut que ses Maîtresses lui soient fidelles quoi qu'il ne les aime plus ; cela me paroît tyrannique. Je rencontrai l'autre jour Madame de Sévigny que je trouvai encore belle.



XXV. LETTRE.

De Madame de Scudéry au Comte de Bussy.

A Paris, ce 25. Juillet 1678.

JE vous avoüe, mon cher Cousin, que je ne sçavois nullement l'interest que vous preniez aux gens à qui j'ai trouvé occasion de faire plaisir. Je me suis trouvée trop heureuse qu'un honnête homme ait voulu une si petite chose qui dépendoit de moi. J'étois sur le point de le remercier de l'avoir acceptée, lorsque j'ai vû qu'il ne tenoit qu'à moi d'en recevoir un remerciment de vous. Mais je ne veux point vous tromper, mon cher Cousin, ni vous faire valoir ce qui n'en vaut pas la peine, & ce que je n'ai point fait pour l'amour de vous.

Je suis d'accord de ce que vous dites de la Princesse de Cleves. Vôtre critique & la mienne étoient jettées dans le même moule. Nous nous sommes un peu trop pressez de loüer le Roi sur la paix, qui n'est pas une chose trop assurée. Adieu, mon Cousin, adieu ma jolie Veu-

ve. * Si l'on m'avoit voulu donner dix mille écus, je n'aurois pas traité avec la Presidente Baillet, mais malgré cela je trouve que j'ai fait une bonne affaire ; à moins que pour me faire dépit, elle eût la malice de mourir demain ; en ce cas-là je suis attrapée.

XXVI. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de Trichateau.

A Dijon, ce 18. Août 1678.

IL y a long-tems que je ne vous ai écrit, Monsieur, parce que depuis un mois j'ai été occupé à un procès que j'ai enfin gagné. Voilà la seule guerre à quoi le Roi me réduit. J'aurois peut-être sans vanité, aussi bien gagné une bataille si on m'avoit laissé faire ; mais la Providence en a ordonné autrement :

Sic placuit fatis.

J'ai toûjours jugé la paix très-difficile à faire ; cependant je n'en ai jamais douté, elle accommode trop tout le

* La Marquise de Colligny,

monde, hors le Prince d'Orange.

Basqueville est mort, & l'on attribuë sa mort au Poison. Pour moi qui la croi naturelle, je m'étonnois qu'avec le visage qu'il avoit depuis si long-tems, il eût tant vécu, outre qu'il étoit si generalement aimé que personne n'en vouloit à sa vie.

Que dites-vous de l'avanture du Marquis d'Albret ? Sa mort dans une bataille lui auroit fait plus d'honneur. Cependant celle-ci fait plus de bruit & on en parlera plus long-tems. Mais sçavez-vous ce que vient de faire le Prince d'Orange? Enragé qu'il est de n'avoir pû empêcher la paix d'Hollande, signée le 9. du mois, il a feint de l'ignorer, & le 13. il a attaqué saint Denis près de Mons, l'Armée que commande le Marêchal de Luxembourg, & après un combat fort opiniâtré & fort sanglant, il s'est retiré sans avantage de part ni d'autre.

XXVII. LETTRE.

De Madame de Sévigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 20. Août 1678.

JE ne ſçai, mon Couſin, pourquoi vous ne vous donnez point le plaiſir d'une bonne compagnie dans la Province; choſe ſi rare, vous & Monſieur de ***, ſa femme a bien de l'eſprit, ma niéce ſe trouveroit très-bien de cette ſocieté. Vous n'avez nul chagrin les uns contre les autres; quand vous allez chez vous, il eſt tout naturel de l'aller voir, & puis vous verrez comme vous vous accommoderez enſemble. Je ſuis ſeure que ce ſera très-bien, & que s'il vous rencontroit, il vous embaraſſeroit par ſes honnêtetez, & par la maniere dont il vous témoigneroit l'envie qu'il a d'être de vos ſerviteurs & de vos amis, Hé, mon Dieu! a t'on trop bonne compagnie dans les Provinces, qu'il faille s'ôter ceux avec qui nous parlerions nôtre langue & qui nous entendroient fort bien? Il me ſemble que vous & ma niéce devriez aimer ceux qui

qui sçauroient ce que vous valez. La fantaisie m'a pris de vous mander ceci : quelquefois il ne faut rien pour rompre une glace ; j'ai entrepris de vous faire amis d'autant plûtôt qu'il me semble qu'une telle négociation est de ma force, ou je suis bien foible. C'est à vous deux à me dire ce que vous pensez là-dessus. Je voudrois que sans rebattre les lanterneries du passé, cela se fit en galant homme, avec cette grace que vous avez quand il vous plaît. Si je réussis, je suis assurée que vous me remercierez tous deux. Voilà mes pensées faites-en ce qu'il vous plaira.

XXVIII. LETTRE.

De Madame de Montmorency au Comte de Bussy.

A Paris, ce 18. Septembre 1678.

JE ne prétends pas vous décrier auprès de vos amies, Monsieur, quand je dis que vous me négligez. Cependant un seul mot de vôtre Lettre m'a rappaisée. Je vous prie de faire en sorte qu'il demeure jusques à la consom-

mation des ſiécles ; ce qui eſt de vous ne doit jamais perir. Ce mot qui me fait tant de plaiſir & qui me fera tant d'honneur, eſt que je ſuis vôtre premiere & principale amie. J'en ſuis ſi contente que j'ai penſé faire imprimer vôtre Lettre La mienne ne ſera pas remplie de grandes nouvelles, parce que ce qui ſe dit au Marais ſe conte d'un autre façon au Fauxbourg ſaint Germain, hormis l'avanture de Madame de * * qui ſe dit par tout de même. Ne la trouvez-vous pas bien malheureuſe, de ſurvivre à ſon amant aſſaſſiné pour elle ?

XXIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame Brulart Premiere Preſidente de Dijon.

A Chaſeu, ce 24. Septembre 1678.

J'Ai été ſur le point, Madame, de ne vous point écrire en cette malheureuſe occaſion de la mort de Mademoiſelle vôtre fille, ne ſçachant que dire à une mere affligée, & avec autant de raiſon que vous avez de l'être. J'avois

peur qu'il ne suffist pas de vous assurer que j'étois sensiblement touché de vôtre perte & de vôtre douleur, & que personne n'y prenoit plus de part que vôtre, &c.

XXX. LETTRE.

De Monsieur de Lamoignon Avocat General au Comte de Bussy.

A Basville, ce 30. Septembre 1678.

JE suis très-sensible, Monsieur, à l'honneur de vôtre souvenir, & vous ne pouvez faire cette grace à personne qui connoisse mieux que moi le prix de vôtre amitié. Je vous supplie de tout mon cœur d'en être persuadé, & si je ne suis pas en état d'en donner des marques aussi essentielles que mon pere avoit le bonheur de le pouvoir faire, ce n'est pas la volonté qui me manque, c'est à vous Monsieur, à m'en donner les occasions. J'en prends à témoin le Reverend Pere Rapin, qui connoît parfaitement les sentimens que j'ai pour vous, & à quel point je vous honore.

XXXI. LETTRE.

De Madame la Presidente d'Osembray au Comte de Bussy.

A Paris, ce 30. septembre 1678.

Comme vous sçavez, Monsieur, excuser vos amis quand ils ont tort, vous sçavez aussi faire valoir les petits services qu'ils vous rendent. Enfin voilà la paix. Ne ferez-vous point la vôtre ? Si mes souhaits avoient lieu, vous feriez bienheureux. Ne viendrez-vous point ici cet Hyver ? Vous ne m'en dites rien. Si vous en témoigniez quelque impatience, je me flaterois d'y avoir quelque part ? mais bien loin de cela, vous avez sur ce chapitre une tranquillité qui nous offense toutes. Partagez un peu vos graces : dites à Madame vôtre fille que je la supplie de vous ramener.

⚜ ⚜ ⚜
⚜ ⚜
⚜

XXXII. LETTRE

Du Comte de Bussy au Pere Bouhours.

A Chaseu, ce 10. Octobre 1678.

JE suis ravi, mon Reverend Pere, que vous aïez écrit la vie de Saint Ignace; je la verrai dès qu'elle sera imprimée. Je lirois exactement la vie des Saints, si vous l'aviez écrit: car vous en auriez ôté les fables. Il faut bien des années pour nous effacer à Basville les idées de l'ami que nous y avons vû. Je voudrois pourtant bien y être quinze jours avec vous & le Maître de la maison. Je suis bien aise que mon sentiment sur la Princesse de Cleves vous ait Plû. La critique m'a charmé, & je vous avouë que j'y ai trouvé tant de bon sens, tant de justesse & un si grand air de vous, que je n'ai pû douter que vous ne l'eussiez faite. En critiquant à propos, vous faites voir que s'il y a eu de la hardiesse, il n'y a point eu de temerité. Mais enfin je dirai dans le monde pour vous plaire, que vous m'avez persuadé que vous n'en êtes point l'Auteur. Adieu,

mon Reverend Pere, je vous jure que je vous aime & que je vous estime extrêmement.

XXXIII. LETTRE.

De Madame de Scudéry au Comte de Bussy.

A Paris, ce 10. Octobre 1678.

CE n'est point par paresse, encore moins par relâchement d'amitié, Monsieur, que nôtre commerce a été un peu intertompu. Je suis une des personnes du monde qui me lasse le moins d'aimer mes amis : & vous sçavez-bien par plusieurs choses qui vous ont passé devant le yeux, que j'ai plus de douleur que je ne devrois quand j'en ai perdu quelqu'un. J'ai été malade : cela m'a empêché de vous écrire. Monsieur de Vardes a dû revenir. Je ne sçai quoi a étouffé la bonne volonté du Roy. L'Abbé Fouquet est de retour. Le Marechal de Belfonds a écrit une Lettre au Roy sur la paix, qui, à ce qu'on dit, a causé son retour. Elle lui fut presentée par Monsieur de Louvoy. Je croi que vous en devriez aussi écrire une, avec

ces tours & ces expreſſions dont vous ſçavez toucher & émouvoir même les indifferens. On dit que ce Marechal ſera Gouverneur de Monſieur de Chartres. Il y a dequoi faire un bel éleve: d'autres diſent Ambaſſadeur en Eſpagne. Si vous étiez ſur ce terrain, vous ſeriez plus propre que perſonne aux Ambaſſades & aux éducations des plus grands Princes. Pendant que le Roy eſt en train d'accorder des retours, tous vos amis ſont d'avis que vous demandiez le vôtre.

XXXIV. LETTRE.

De Monſieur de Pomponne, Miniſtre & Secretaire d'Etat, au Comte de Buſſy.

A Fontainebleau, ce 16. Octobre 1678.

JE me ſuis acquitté avec plaiſir, Monſieur, de ce que vous avez demandé de moi, & j'ai remis à Sa Majeſté la Lettre que vous avez bien voulu m'adreſſer pour Elle. Je ne puis vous dire quel effet elle aura produit, & je ſouhaite qu'il ſoit tel que vous pouvez

le desirer. Croïez, Monsieur, que j'aurai toûjours bien de la joïe de vous rendre en ces sortes d'occasions les services que vous demanderez de moi, & que je profiterai de toutes celles qui pourront vous marquer l'estime avec laquelle je suis toûjours, Monsieur, &c.

XXXV. LETTRE.

Du Monsieur le Duc d'Orleans au Comte de Bussy.

A Paris, ce 26. Novembre 1678.

MOnsieur le Comte de Bussy Rabutin, il y a si long-tems que je sçai que vous êtes de mes amis & que vous vous interessez à toutes les choses qui me touchent, que je ne doute pas que vous n'aïez pris beaucoup de part de la peine où j'ai éte de la maladie de mon fils. C'est assez vous dire que j'ai crû long-pour vous faire voir toute la douleur que j'en ai euë. Je vous assure que je suis très-sensible aux assurances que vous me donnez de vôtre amitié dans cette

cette rencontre, & que vous me trouverez toûjours.

Vôtre bon ami, PHILIPPE.

XXXVI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur de la Basiniere.

A Autun, ce 14. Janvier 1679.

LA perte que vous venez de faire, Monsieur, m'a touché sensiblement. Car outre la part que je prends à tout ce qui vous touche, j'aimois & j'honorois fort feuë Madame vôtre femme. Mais enfin quelque rude que soit pour vous un coup comme celui-là, vous n'en êtes pas sur les adversitez à vôtre apprentissage; & cela me fait esperer que vous soutiendrez celle-ci avec la fermeté & la résignation necessaires en pareilles rencontres. J'entre aussi dans la douleur de Mademaiselle vôtre fille, car je suis à elle comme à vous, Monsieur, tres-humble, &c.

XXXVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Marechal de Navailles.

A Autun, ce 14. Janvier 1679.

J'AI appris avec une douleur extrême la perte que vous avez faite de Monſieur vôtre fils, parce que je vous aime & que je vous eſtime infiniment. Il faut être auſſi ſage & auſſi ferme que vous êtes pour ſoûtenir une touche auſſi rude que celle - là. Mais quoique vous n'en ayez jamais reçû de cette force, vous avez paſſé par des adverſitez qui vous ont appris à vous ſoumettre aux volontez de Dieu. C'a été-là ma ſeule reſſource dans n ·s diſgraces, & celle que je vous te, Monſieur, dans vôtre afflic

XXXVIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Benserade.

A Autun, ce 5. Fevrier 1679.

JE vous rends mille graces, Monsieur, du soin que vous avez pris de mon affaire. Mais je ne vous quitte pas pour cela : j'eusse bien souhaité que la nouvelle que vous m'en avez fait donner eût été accompagnée d'un mot d'amitié de vôtre part, Nous autres malheureux sommes fort délicats, & tout prêts d'être sur le pied gauche, nous prenons les moindres négligences pour un oubli. Prenez vos mesures là-dessus.



XXXIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Marquis de la Rongere.

A Autun, ce 14. Février 1679.

LEs marques que vous continuez à me donner de l'honneur de vôtre amitié & de vôtre eſtime, me ſont extrêmement cheres, parce que j'ai pour vous les mêmes ſentimens. Si vous étiez ici avec vôtre bonne amie, ſans faire les Philoſophes bourrus, nous raiſonnerions ſur le monde; car vous comprenez bien les raiſons que j'ai de ne point aller où vous étes. J'ai ici aſſez dequoi me mettre au-deſſus de ma diſgrace, & je m'en conſole par l'examen de la plûpart des gens qui poſſedent les honneurs. On me mande que Pradon par une Comedie qu'il a faite, prétendoit nous faire oublier Phedre: mais malheureuſement ſes amis n'en diſent mot, & les autres s'en mocquent. Je vous aſſure que je prends une très-grande part à vôtre fortune, & que perſonne ne vous aime plus que je fais & n'eſt plus aſſurément à vous que moi.

XL. LETTRE.

De Monsieur de Benserade au Comte de Bussy.

A Paris, ce 8. Février 1679.

JE suis au desespoir du mal-entendu qu'il y a eû dans l'affaire de vôtre *Committimus*. Monsieur le Chancelier avoit tout supprimé pour avoir la gloire de tout rétablir. J'ai eû toutes les peines du monde à démêler cela, & à trouver que vôtre affaire étoit faite il y avoit long-tems quand je cherchois les moïens de la faire réüssir. Je vous supplie de croire, Monsieur, que s'il y a de la faute de mon côté, elle vient bien plûtôt de mon incapacité dans les affaires, que de mon peu de zéle & d'envie de vous être bon à quelque chose. Gardez-vous bien de douter de mon cœur, & prenez-vous en à toute autre chose; car personne au monde n'est plus à vous que moi.

XLI. LETTRE.

Du Marechal de Navailles au Comte de Buſſy.

A Perpignan, ce 4. Février 1679.

JE ſuis ſenſible, comme, je le dois, Monſieur, aux témoignages que vous ne donnez de la continuation de vôtre amitié ſur la perte que j'ai faite de mon fils unique. En vérité, Monſieur, la nature ne peut ſeule reſiſter à de pareilles épreuves, & l'on a grand beſoin de ſecours pour ſoûtenir la peſanteur d'un ſemblable coup. Je vous ſupplie, Monſieur, d'être bien perſuadé de la reconnoiſſance que j'ai de vos bontez, & que perſonne ne ſçauroit être plus attaché que je le ſerai toûjours à tous vos interêts.

LXII. LETTRE.

Du Pere Rapin au Comte de Bussy

A Paris, ce 15. Mars 1679.

JE ne dois, ni ne puis vous écrire dans ce saint tems, Monsieur, sans vous parler un peu de Dieu. Vous êtes heureux d'être en état de faire vos dévotions tranquillement. Vous n'avez plus de combats à donner ; tout est soûmis dans vôtre cœur, & je ne doute pas que vous ne soïez le reste de vos jours un bon Chrêtien. Je vous souhaite encore cela, Monsieur, mille fois plus que vôtre rétablissement à la Cour. Quand vous y étiez, (si je l'ose dire, plongé dans le desordre,) vous étiez assez honnête homme pour ne vouloir pas vous mettre au-dessus des remords, & les remords gâtent tous les plaisirs.

XLIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Marquis de Trichateau.

A Chaſeu, ce 11. Avril 1679.

ENfin, Monſieur, le pauvre Abbé de Hautefeüille eſt mort le 5. de ce mois, après avoir ſouffert comme un damné par les maux & par les remedes; car il a voulu qu'on lui ouvrît le côté, après que les Medecins lui eurent déclaré qu'on ne pouvoit le ſauver que par là. Ce n'eſt pas ſa mort qui m'a empêché de vous écrire, car les regrets de mes amis morts ne me font pas relâcher les ſoins que je dois à mes amis vivans. Je ſuis fâché de vos langueurs; prenez-y garde, elles viennent de vôtre eſprit, qui n'eſt pas content de vôtre fortune. Vous ſeriez à mon avis bien ſain, ſi vos affaires étoient en meilleur état.

Raſſurez-vous cependant ſur les effets de la migraine; quand on a de l'eſprit, la migraine ne le fait pas perdre. Le Roy a grande raiſon de travailler à déraciner cette maudite engeance d'em-

poisonneurs. C'est le commerce des Italiens qui nous l'a apporté.

Je vous envoïe la Lettre que le Roy d'Angleterre écrivit au Duc d'Yorc, quand il sortit du Roïaume. Elle est écrite avec dignité & avec tendresse : ce qui se trouve rarement ensemble.

LETTRE.

Du Roy d'Angleterre au Duc d'Yorc.

A VVittehal, le 26. Février 1679.

JE me suis déja expliqué avec vous sur les raisons qui m'obligeoient à vous proposer de vous éloigner de moi en passant les mers. Comme je suis très-fâché de l'occasion de vôtre absence, vous pouvez aussi vous assurer qu'elle ne durera qu'autant qu'elle sera absolument necessaire pour vos intérests & à mon service. En attendant je juge à propos de vous dire par écrit que vous aïez la complaisance de partir d'ici, & cela avec toute la diligence possible. Vous pouvez bien juger avec quel chagrin je vous écris ceci, n'aïaint rien qui

me touche si sensiblement que la fidélité & la tendresse que vous avez toûjours eûë pour moi. J'espere que vous aurez la justice d'être persuadé, que ni vôtre absence, ni quoi que ce soit, ne me fera jamais cesser d'être sincerement & entierement à vous,

CHARLES, ROY.

Pour mon cher frere le Duc d'Yorc.

XLIV. LETTRE.

Du Comte de Bussy au premier President Brulart.

A Chaseu, ce 5. Juin 1679.

JE vous envoïe, Monsieur, la réponse de Monsieur de Pomponne sur la Lettre que je l'avois supplié de presenter au Roy de ma part. L'interest que vous me faites l'honneur de prendre à ce qui me touche, m'oblige de vous envoïer cette réponse. Vous verrez que rien ne peut en paroles être plus agréablement reçû du Maître, & que le Ministre assaisonne tout cela d'une grande politesse, ne se croïant pas

deshonoré de finir sa Lettre par un très-humble & tres-obéïssant serviteur, contre l'ordinaire des Secretaires d'Etat, même qui ne sont pas Ministres. On me mande que l'on arrête tous les jours quelqu'un soupçonné de poison. Le Roy mérite de grandes loüanges de la recherche qu'il fait faire de ces gens-là. Je ne comprens pas comment Madame de Brinvilliers en a pû faire une Secte, après la punition qu'on en a faite.

Adieu, Monsieur; je regrette toutes les heures que j'ai passées avec vous, cela me rend bien délicat sur le commerce que je dois avoir avec d'autres.

XLV. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Montmorency.

A Chaseu, ce 11. Juin 1679.

J'Ai attendu long-tems que vous vous plaignissiez de moi, Madame; mais enfin puisque vous ne m'aimez pas assez pour cela, je me plains aujourd'hui à vous de vôtre indiférence, de vôtre oubli, ou de vôtre mauvaise santé, je

vous en demande pardon, j'aimerois mieux que ce fût cette derniere raiſon, parce que j'ai toûjours plus appréhendé la perte du cœur de mes bons amis que celle de leur vie; je vous permets d'être ainſi pour moi. Que faites-vous maintenant, Madame; logez-vous toûjous au même endroit? Etes-vous toûjours les delices de la Princeſſe*? N'avez-vous point fait de nouvelles amies? N'avez-vous point perdu des anciennes par leur mort ou par leur changement? Pour moi c'eſt toûjours la même vie, de Buſſy à Chaſeu, de Chaſeu à Buſſy, quelquefois à Autun, rarement a Dijon. On me mande la mort d'un homme de vôtre connoiſſance & de la mienne, qui a voulu ſe raccommoder avec Dieu, mais s'y eſt pris trop tard. Adieu, Madame. L'heureuſe Veuve & moi nous vous verrons cet Hyver, & c'eſt alors qu'au coin de vôtre feu, je vous ferai faire de nouveaux ſermens de fidélité, en vous renouvellant les miens.

* Madame de Nemours.

XLVI. LETTRE.

De Madame de Montmorency, au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 18. Juin 1679.

JE vous fais réponſe, Monſieur, dans le moment que j'acheve de lire vôtre Lettre. Vous pouvez juger par là que vous n'avez point ſujet de vous plaindre de mon cœur, mais bien de mon eſprit, qui n'a pas été aſſez éclairé pour trouver l'invention de vous écrire, ſans ſçavoir poſitivement où vous adreſſer mes Lettres. Mais enfin preſſée de vos reproches, je me ſuis aviſée que vous aviez une fille aux Saintes-Maries. Cependant il y a ſi loin d'ici à la ruë Saint Antoine, que vous me feriez plaiſir de me donner une autre adreſſe afin que je n'aïe qu'à envoïer à la poſte. Si vous êtes enſuite régulier à me mander quand vous changerez de lieu je le ſerai fort à vous mander des nouvelles. Et pour commencer, aujourd'hui par celles qui me regardent je vous dirai que depuis que vous êtes parti, je n'ai changé ni d'amies, ni de

maiſon, ni de maniere de vivre, & je puis vous dire que vos ſeules Lettres me tirent de l'état indolent où le malheureux état de ma fortune m'entretient. J'ai grande raiſon de me réjoüir quand je reçois de vos Lettres, puiſque vous aimez mieux ma mort que mon changement. Je trouve cela ſi obligeant que je ne ſçaurois aſſez vous en remercier ; ce que je crains ſeulement, c'eſt que cela ne ſoit pas bien vrai ; car pourquoi me laiſſer ſi longtems ſans me demander la cauſe de mon ſilence ? Nous éclaircirons cela à vôtre retour en ce païs-ci, dont j'ai une extrême impatience. En attendant il faut vous dire ce qui ſe paſſe. Madame de Nemours a la curatelle des biens de Monſieur ſon frere, ce qui la rend très-riche. Madame de Carignan & Madame la Comteſſe ont une grande fraïeur que Monſieur le Comte n'épouſe Beauvais ; elles ont pris ſur cela toutes les meſures qu'elles ont pû, & ne l'empêcheront pas. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne fit Dimanche ſon entrée qui étoit fort laide. Le Roy va bâtir une maiſon au-deſſous de Marly, Village entre Verſailles & Saint-Germain. Ce ſera, dit-on,

un Paradis terrestre. C'est une situation admirable, & susceptible de tous les ajustemens qu'on voudra lui donner.

XLVII. LETTRE.

Du Marquis de B... au Comte de Bussy.

Du Camp près de Minden, ce 1. Juillet 1679.

JE remettois de jour en jour à me donner l'honneur de vous écrire, Monsieur, dans l'attente des nouvelles de la paix dont je voulois vous faire part; mais comme les affaires tirent en longueur, j'ai crû que vous seriez bien aise de sçavoir ce qu'on fait en ce païs-ci. C'est le détail de l'entreprise du Maréchal de Créquy sur les Troupes du General Spaen, qui étoient campées à un quart de lieuë de Minden. Monsieur le Maréchal fit partir l'Armée sur les sept heures du soir sans équipages, du Camp d'Erfond où nous étions alors, petite Ville à six lieuës d'ici, & marchant toute la nuit, nous arrivâmens à la pointe du jour dans le camp d'où les Ennemis venoient de décamper. Ils ne sçûrent nôtre marche que

par la retraite précipitée d'une grande garde qu'ils avoient ſur le bord d'une petite riviere à une demie lieuë de leur Camp, qui fut pouſſée par deux cens Carabiniers détachez de la Cavalerie de l'Armée, avec tous les Lieutenans réformez. Ce détachement étoit commandé par un Capitaine & deux Majors, dont l'un nommé Saint Paul, brave garçon, fut tué ſur le champ. Le trop d'ardeur de nos détachez ſauva leurs troupes, car ayant pouſſé juſqu'au Camp des Ennemis qu'ils trouverent à cheval, nos gens ne furent plus aſſez forts pour les attaquer, l'Armée étant encore loin. Ainſi les Ennemis eurent le tems de ſe retirer ſous Minden, ſans perdre qu'environ cent chevaux. Pour leur Infanterie, elle ſe ſauva en ſe jettant dans les montagnes. Nous campâmes aux portes de la Ville, d'où nous partîmes le lendemain ſur les huit heures du matin, ſans qu'il parût un ſeul homme des Ennemis à nôtre arriere-garde.

Le Bailliage de Minden ayant manqué de parole au Maréchal de Créquy, touchant les Contributions, il réſolut Jeudi 29. Juin de paſſer le Veſer:

& pour cet effet toute la Cavalerie de l'Armée & l'Infanterie de la seconde ligne fut commandée sans bagage pour le lendemain à la pointe du jour. Voici l'ordre de la marche. La Cavalerie de la premiere ligne, à la tête de laquelle étoit le Marechal, marchoit après les grandes gardes, & laissant le Veser, passa au gué une petite riviere qui se jette dedans auprès du quartier general, marchant par le même chemin où nos carabiniers étoient allez ataquer les Ennemis l'autre jour. La Cavalerie de la seconde ligne dans laquelle je suis, commandée par Monsieur de Calvo, passa le Veser sur un pont près du quartier general, l'Infanterie la suivant. Comme nous allions du même côté où étoient les Ennemis, nous nous flatames avec raison que s'il y avoit un affaire elle se passeroit avec nous. Cependant nous n'avions pas encore marché une lieuë, que nous nous apperçûmes que les Ennemis avoient mis dès la nuit quelque Infanterie dans un Château sous lequel il nous falloit passer. On résolut sur le champ de l'ataquer l'épée à la main, croïant qu'il n'y avoit point d'autre passage; & pour

en faciliter l'approche à l'Infanterie qui nous ſuivoit, nous l'inveſtîmes. Çela nous fit perdre une heure de tems, & nous y ſerions reſtez davantage, ſi Monſieur le Marechal n'eût mandé à Monſieur de Calvo de chercher un autre paſſage, pour tâcher de prendre les Ennemis par derriere. Qu'il avoit trouvé de l'Infanterie, des Dragons & du canon poſtez de l'autre côté du Veſer pour en défendre le paſſage ; de ne point s'amuſer à prendre ce Château, mais de marcher en diligence. On chercha ſi bien qu'on trouva un paſſage le long de l'eau qui n'étoit pas ſi près du Château que l'autre. Comme on n'y pouvoit paſſer qu'à pied, cela ne ſe put faire ſans perdre beaucoup de tems, ce qui fut cauſe que Monſieur le Marechal s'impatientant, ſouffrit que les gardes ordinaires paſſaſſent au gué. Le troiſiéme eſcadron des Cuiraſſiers, régiment accoûtûmé à paſſer les rivieres, qui avoit la grande garde, aïant pris ſur la gauche, n'y trouva plus de gué & paſſa à nage. Saint Rut commandant la Cavalerie. Lauriere Brigadier & Mongon Colonel à la têre, tout nagea auſſi bien que les Marquis de Cré-

quy & de Belfonds avec Chamarante volontaires Cela fut suivi de la Brigade du Mestre de Camp General. Les Ennemis firent une fort bonne contenance d'abord & marcherent quelques pas dans l'eau au-devant de nos gens. Enfin ils lâcherent pied. Lauriere y reçut un coup de mousquet & se noïa. Mongon avoit reçû une grande contusion avant que de passer. Belfonds étoit noïé sans un Officier qui le remit en selle. Les Ennemis y ont perdu plus de huit cens hommes tuez, pris ou blessez; nous, cent blessez qui meurent tous les jours de leurs blessures, les balles des Ennemis étant grosses comme le pouce. Ils eussent perdu leur canon si nous eussions d'abord passé ce Château sans nous y arrêter. Pendant cette action nôtre Infanterie prit le Château & cent cinquante hommes qui étoient dedans. Je fus ensuite détaché avec cinquante Maîtres pour aller mettre le feu à quelques maisons du Bailliage de Minden, pour intimider le reste. Monsieur le Maréchal de Créquy en me donnant mon ordre lui même, me dit qu'il étoit fâché que ce ne fut que pour cela. Et en toutes rencontres il me fait mille

honnêterez, & me traite avec beaucoup de distinction.

XLVIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Briord

A Chaseu, ce 30. Juillet 1679.

A Mon retour d'Auvergne je vous allois écrire, Monsieur, pour me réjoüir avec vous de vôtre élection, quand Monsieur de la Tournelle m'a dit que vous me prïiez de vous donner ma voix. Je vous assure, Monsieur, que je vous la donne d'aussi bon cœur que si vous en aviez affaire. Je voudrois bien vous la pouvoir aller donner moi-même en allant rendre mes devoirs à Monsieur le Duc. Je vous prie en l'assurant de mes trés-humbles respects & de l'attachement que j'ai pour sa personne, de lui témoigner le chagrin que j'ai de n'être pas en état de lui aller faire ma cour. Cependant croïez que personne n'est plus que moi, &c.

XLIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Louvoy.

A Buſſy, ce 15. Septembre 1679.

CE n'eſt pas ſeulement comme bon François que je m'intereſſe à l'accident qui vous eſt arrivé, Monſieur; c'eſt encore plus comme vôtre ſerviteur très-particulier. Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire une Lettre qui me fait eſperer vôtre protection pour mon fils. L'état de ma fortune & vôtre generoſité me donnent une grande confiance en vous, auſſi perſonne n'eſt avec plus d'eſtime & de reſpect que moi, Monſieur, &c.



L. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de Trichateau.

A Bussy, ce 16. Septembre 1679.

J'Envoïe sçavoir de vos nouvelles, Monsieur, & en même tems je vous envoïe la copie d'une Lettre de Monsieur de Brandebourg au Roy. J'aime à voir la necessité où sont réduits les plus grands Souverains d'implorer la clemence de nôtre Maître pour conserver leurs Etats, après lui avoir vainement fait la guerre. *Quam frust à & murmure quantò!*

Lettre de Monsieur l'Electeur de Brandebourg au Roy.

MONSEIGNEUR,

Il est impossible que Vôtre Majesté par les grandes lumieres de son esprit ne comprenne aisément la justice & la modération de mes prétentions; & cela étant, Elle feroit violence à cette

génerosité & grandeur d'ame qui est née avec elle, si elle me forçoit d'accepter des conditions de paix injustes & honteuses. Dieu persuadé de la justice de ma cause avoit déja décidé en ma faveur de toute la Pomeranie par le sort des armes. Vôtre Majesté m'en fait rendre la meilleure partie, & j'y consens, pour conserver le reste qui est fort peu de chose, eu égard à tout ce que j'avois gagné au prix de mon sang & par la ruine de tous mes Sujets. N'est-il donc pas juste, Monseigneur, que puisque Vôtre Majesté seule m'oblige à rendre à mes Ennemis de grandes & de si belles Villes, elle veüille bien aussi me laisser le reste; & qu'après que Vôtre Majesté s'est si fort interessée pour le parti qui n'avoit rien à demander, elle s'interesse aussi pour celui qui avoit droit de tout garder? Je ne doute pas, Monseigneur, que les Ministres de Vôtre Majesté n'opposent à mes raisons l'interest de sa gloire, & que cela seul ne soit un puissant motif pour une aussi grande ame; mais elle me permettra de lui dire que c'est la justice qui fait naître & regle cette gloire, & qu'étant toute de mon

côté, il y va de ſon intereſt d'appuïer mes prétentions, en modérant les demandes de mes Ennemis. Je ſouhaiterois que Vôtre Majeſté pût entendre ſur cela les raiſonnemens de toute l'Europe, je ſuis aſſuré qu'elle décideroit auſſi-tôt en ma faveur, & préviendroit par-là le jugement de la poſterité deſintereſſée. Après tout, Monſeigneur, je comprens bien que le parti n'eſt pas égal des forces de Vôtre Majeſté aux miennes, & que je ſerois bien-tôt accablé par un Roy qui a porté ſeul le fardeau de la guerre contre les plus grandes Puiſſances de l'Europe, & qui s'en eſt démélé avec tant de gloire & de ſuccès. Mais quel avantage Vôtre Majeſté trouvera-t'elle dans la ruine d'un Prince qui a un deſir extrême de la ſervir, & qui étant conſervé, pourroit dans la ſuite apporter à ſon ſervice quelque choſe de plus eſſentiel que ſa ſeule volonté: Certes, Vôtre Majeſté, Monſeigneur, dans ſes vûës pourroit ſe repentir un jour d'avoir accablé un Prince qui l'admire, & qui eſt plus véritablement & avec plus de zéle qu'aucun autre, de Vôtre Majeſté, &c.

A Berlin, ce 16. Mai 1679.

L I,

LI. LETTRE.

De Madame de Scudéry au Comte de Bussy.

A Paris, ce 19. Aoust 1679.

LE recit du procès de ma niéce contre Monsieur le Comte de Dalet m'a fait plaisir, mon cher Cousin, & dans vôtre repartie à l'Avocat de Riom, j'ai trouvé vôtre Rabutinade fort bien placée : je prens une part très-serieuse à tout ce qui touche ma chere niéce & son cher pere. Puisque Monsieur le Comte de Dalet a appellé de la Sentence de Riom, j'espere que vous ne demeurerez pas seul dans vos Châteaux, & que vous demanderez au Roy de venir à Paris, ce qu'il ne vous refusera pas selon toutes les apparences. Je n'ai point eû peur pour vous, mon cher Cousin, du tonnerre que j'ai appris être tombé dans vôtre voisinage. Vous n'avez jamais mérité le feu du Ciel, d'autres maisons que la vôtre le devroient craindre : mais la penitence est une espece de cloche,

qui détourne quelquefois la nuée.

LII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Pere Bouhours.

A Bussy, ce 9. Septembre 1679.

JE reviens d'une petite Ville de mon voisinage nommée Semur, où j'étois allé exprès, mon Reverend Pere, pour entendre les Sermons d'un fameux Capucin Missionnaire, nommé le Pere Honoré de Cannes. J'en suis, e vous assure, très-satisfait. Il n'a nul ordre dans ce qu'il dit, mais il prêche avec un trés-grand zéle, & il persuade, parce qu'on ne peut douter qu'il ne soit persuadé. D'ailleurs il a le visage très-mortifié, & pleure presque toûjour. à la fin de ses Sermons, s'attendrissant lui-même de ce qu'il se represente. Il repete souvent le même mot, & le fait exprès pour mieux imprimer ce qu'il dit dans l'esprit de ses auditeurs. Enfin, mon Reverend Pere, le fruit qu'il fait dans ses Missions montre bien qu'il est un grand maître en fait de toucher

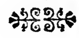
les cœurs. Je l'ai entendu trois fois en deux jours que j'ai resté à Semur, & encore un coup j'en suis très-content.

LII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Comte de Grammont.

A Chaseu, ce 1. Octobre *1679*.

VOus sçavez-bien, mon cher, que je m'interesse à tout ce qui vous arrive. J'ai été un peu fâché de la mort de Toulonjon, parce qu'il étoit assez de mes amis : mais comme vous êtes extrêmement des miens, je me réjoüis du bien qui vous en est arrivé, & je souhaite que vous en joüissiez longues années. Adieu, mon cher. Si le Roy m'accorde la grace que je viens de lui demander, je passerai l'Hyver à Paris, & Dieu sçait si j'irai manger la succession avec vous & avec la Comtesse.



LIV. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de Trichateau.

A Chaseu, ce 7. Octobre 1679.

Je sçai bien, Monsieur, que quand vous n'aurez que moi dans le cœur, quelqu'avant que j'y sois, le Pere Honoré sera content de vous. Ainsi la Mission ne me fait pas apprehender d'y perdre ma place,& mon cœur m'assure du vôtre.

Voilà Bische pris aussi-bien que Hombourg. On n'a pû jusques ici deviner ce que feroit ensuite cette grande Armée, si ce n'est pour soûtenir les fortifications d'Huningue. Les Suisses cependant ont député au Roy pour lui faire des remontrances sur la jalousie que leur donnoit cette Place, & en même tems ils se préparent à convoquer une Diéte pour prendre des résolutions en cas de refus. Le Gouvernement en est donné à Pysieux : ce sera un beau poste.

On me mande de Mets que le Gou-

verneur de Thionville a eu ordre de ſe ſaiſir d'un Château voiſin de ſa Place, appellé Roch-de-Mars, dans lequel il y avoit garniſon Eſpagnole, attendu que ce Fort dépendoit de Thionville. Il s'en eſt emparé. Huit jours après il a fait ſommer un autre Château ſitué à la portée du canon de Luxembourg, de ſe rendre au Roy. Le Gouverneur de Luxembourg en a fait quelque difficulté; mais ſi-tôt qu'on lui a fait entendre que ce Château dépendoit de Roch-de-Mars, & celui-ci de Thionville, il a entendu raiſon, & de cette maniere les Eſpagnols ſont ſortis de ces deux Places.

Ne croïez-vous, pas, Monſieur, que nos neveux ſe feront une grande idée de la gloire de nôtre Maître, quand ils verront qu'il étoit obéi des Rois ſes voiſins comme des Gouverneurs de ſes Provinces?

Enfin voilà le mariage de Monſeigneur avec la Princeſſe de Baviere aſſuré. On me mande que Monſieur de *** a dit au Roy, qu'il étoit fort fâché que ſa femme le trouvât plus laid que quand elle l'épouſa, mais que ce

*** Mazarin

n'etoit pas sa faute ; que si l'on étoit le maître de se donner la figure qu'on voudroit, il auroit ressemblé à Sa Majesté. Le Roy a fait ajoûter de nouveaux articles à l'Edit des duels, qui étoit déja fort rigoureux. Il faut dire la verité, on ne sçauroit assez loüer la constance de ce Prince à déraciner la mauvaise coûtume des gens d'épée de son Roïaume de se tuer (souvent) pour des riens.

L V. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de Trichateau.

A Paris, ce 3. Janvier 1680.

LE mariage de Monsieur le Prince de Conty & Mademoiselle de Blois fut déclaré jeudi dernier. Le Comte de Grammont faisant compliment sur cela au Prince, lui dit que comme ancien serviteur de sa Maison, il prenoit grande part à son établissement ; mais qu'il prenoit la liberté de lui donner un avis, qui étoit de faire en sorte de n'avoir jamais de procès avec son beau-

pere pour le bien de sa femme.

Le Roy envoïa querir Mademoiselle de Blois Mercredi dernier, pour lui dire qu'il n'avoit pas voulu songer à des Princes étrangers pour elle, parce qu'il n'avoit pas voulu l'éloigner de lui, & qu'il avoit jetté les yeux sur son Cousin le Prince de Conty pour cela. La Princesse se mit à pleurer & voulut sortir sans répondre. Le Roy la retint & lui demanda pourquoi elle pleuroit. Elle lui répondit que c'étoit de tendresse & de reconnoissance pour les bontez de Sa Majesté. On ne peut-être plus aimable qu'est cette Princesse.

LVI. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de Trichateau.

A Paris, ce 4. Janvier 1680.

MOnclar a passé le Rhin avec mille chevaux. On dit que c'est pour faire païer de vieux arrerages de contributions. Messieurs de Baile l'ont envoïé prier de laisser librement les bleds

dont ils ont beſoin. Il ne leur a pas accordé cette demande, parce que l'on a refuſé à Baſle des vivres à la Garniſon d'Huningue, & même fermé les portes de ce côté-là.

L'Ambaſſadeur d'Angleterre eſt arrivé à la Haïe pour conclure le traité d'alliance entre cette Couronne & les Etats Generaux. Sur cela l'Ambaſſadeur de France a demandé audience & leur a dit, que Sa Majeſté ayant un juſte ſujet de ſe défier de ce qu'ils tardoient ſi long-tems à accepter la ligue qu'il leur a propoſée, Elle étoit prête à regarder ce retardement comme un refus qui pourroit l'obliger à prendre des meſures qui dans la ſuite leur ſeroient très-préjudiciables. On mande de Veſel que les ordres étoient donnez pour faire ſortir les troupes Françoiſes des Villes du Païs de Juliers, lorſqu'une ſeconde Lettre de Monſieur l'Electeur de Brandebourg avoit tellement offenſé le Roy, que tout avoit été contremandé.

Le 11. du mois dernier ſe fit l'ouverture de la Chambre de Réünion que le Roy a établie dans le Parlement de Mets pour faire la recherche de tou-

tes les aliénations & uſurpations qui ont été faites des Evêchez de Mets, Toul & Verdun, pour les rejoindre à la Couronne ; attendu que par le traité de Munſter, confirmé par celui de Nimegue, toute la Souveraineté de ces trois Evêchez a été cedée au Roy. Cette Chambre eſt compoſée du premier Preſident, de dix Conſeillers, & pour Procureur General Deravaux qui a travaille depuis long-tems à la recherche des titres qui peuvent faire connoître ces aliénations & uſurpations La Chambre a commencé dans les premieres ſéances à réſoudre de faire aſſigner tous les Princes & Seigneurs qui poſſédent des biens de cette nature, pour repreſenter les titres en vertu deſquels ils les poſſedent ; s'ils ne comparoiſſent pas, ils ſeront jugez par defaut.

Quoique l'Empereur pour rompre l'alliance propoſée de Mademoiſelle de Valois avec Monſieur l'Electeur de Baviere, ait tout mis en œuvre, le Roy ne laiſſe pas de paſſer outre au mariage de la Princeſſe de Baviere avec Monſeigneur le Dauphin. Monſieur le Duc de Créqui ira querir Madame la Dauphine. Elle a déja écrit une Lettre à

ce Prince, qui commence ansi.

MONSEIGNEUR,

Le Roy & la Reine m'aïant fait la grace & l'honneur de jetter la veuë sur moi pour me donner à vous, &c. Adieu, Monsieur; je suis parfaitement à vous.

LVII. LETTRE

De Duc de Montausier au Comte de Bussy.

A Saint Germain, ce 20. Janvier 1680.

J'Ai eû beaucoup de joïe, Monsieur, d'apprendre que vous étiez à Paris avec permission du Roy, car personne ne prend plus de part que moi à tout ce qui vous regarde. Cette permission pour un tems assez long, me fait esperer quelque chose de mieux, & je souhaite de tout mon cœur que cela arrive bien-tôt. Je vous suis extrêmement obligé de toutes vos bontez, & je vous assure que je serois ravi de pouvoir vous embrasser ici. Je voudrois bien aussi avoir mérité les re-

merciemens que vous me faites sur le sujet de Monsieur vôtre fils. L'amitié que j'ai pour vous & pour lui me fait remarquer avec plaisir que sa personne est fort agréable à Monseigneur le Dauphin, pour lequel il a raison d'avoir beaucoup d'attachement. Soïez persuadé, Monsieur, que personne ne vous hōnore plus que moi.

LVIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Duc de Noailles.

A Paris, ce 23. Fevrier 1680.

J'Etois serviteur de Monsieur vôtre pere à un point, Monsieur, que vous ne devez pas douter que je ne sois le vôtre toute ma vie. Je vous supplie donc de m'honorer de vôtre amitié ; & comme l'état où je suis ne me permet plus d'en ressentir les effets, conservez-les s'il vous plaît pour mes enfans dans les occasions, & me croïez assurément vôtre, &c.



LIX. LETTRE.

Du Duc de Noailles au Comte de Bussy.

A Saint Germain, ce 24. Février 1680.

JE ne ſuis pas moins vôtre ami, Monſieur, & vôtre ſerviteur que l'étoit feu mon pere, & je me trouverois heureux de pouvoir vous en donner des marques. Je vous prie d'être perſuadé que je ferai de mon mieux & avec beaucoup de plaiſir dans toutes les occaſions qui ſe preſenteront de ſervir Meſſieurs vos enfans, & de vous faire connoître que perſonne ne peut être à vous plus veritablement que je le ſuis, &c.

LX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Marquis de Trichateau.

A Paris, ce 24. Fevrier 1680.

ON me mande le démêlé d'une Dame de vôtre connoiſſance avec ſon mari; & ce qui vous ſurprendra, c'eſt

ſur l'excés du devoir conjügal dont la Dame ſe plaignoit. Pareils ſujets de broüilleries ne ſont plus guere en uſage, non plus que le réglement que fit la Reine de Navarre ſur un pareil different. Il y a long-tems que la paſſion de * * dont vous me parlez, me fait mal au cœur. Son mari a de l'eſprit pour le Palais, mais d'ailleurs ſa figure eſt Avocate & plaide toûjours contre lui.

Le Roy a nommé huit perſonnes de condition avec deux mille écus de penſion pour accompagner Monſeigneur. C'eſt Torigny, Florenſac, Chiverny, le Chevalier de Grignan, Dangeau, Sainte-Maure, Clermont, & Creſſy. On dit que ce dernier en a remercié le Roi.

LXI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Marquis de Trichateau.

A Paris, ce 16. Mars 1680.

JEudi dernier le Roy rencontra Madame la Dauphine en pleine campagne, un peu par delà Vitry. Elle voulut ſe jetter à ſes pieds, il l'en empê-

cha & la baiſa avec cette grace avec laquelle il fait toutes choſes. Elle lui dit qu'après les obligations qu'elle lui avoit de l'avoir choiſie préferablement à toutes les Princeſſes de l'Europe qu'on auroit été ravi de lui donner, elle aſſuroit Sa Majeſté qu'elle auroit toute ſa vie pour elle les plus grands reſpects & la plus tendre amitié du monde. Le Roy lui répondit fort gracieuſement en l'embraſſant encore une fois avec de grandes marques de tendreſſes, & ſe retournant il lui montra Monſeigneur le Dauphin, & lui dit : Voilà dequoi il eſt queſtion, Madame : c'eſt mon fils que je vous donne. Madame la Dauphine repliqua, qu'elle tâcheroit par toutes les ſoûmiſſions & par toutes les tendreſſes imaginables de ſe rendre digne d'un ſi grand Prince. Enſuite le Roy lui preſenta MONSIEUR, ainſi que tous les Officiers de la Couronne qu'elle baiſa. On remonta en caroſſe & on alla à Châlons le même jour. Tout le monde dit merveille de cette Princeſſe. Elle a de l'eſprit, elle parle bien & fort obligeamment, & dit à chacun préciſément ce qui lui convient : cependant elle parle avec dignité.

LXII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Marquis de Trichateau.

A Paris, ce 6. Avril 1680.

UN Carme, bon ouvrier en direction, m'apporta hier cent Loüis d'une reſtitution du jeu : je n'aurois jamais éprouvé ce plaiſir-là qui eſt fort ſenſible, il n'en coûte ni reconnoiſſance ni deüil. Je voudrois bien que les gens qui vous ont pillé allaſſent à ce bon Pere. Ils ſont aſſez vieux pour qu'ils ſe hâtent de reſtituer ; mais j'ai bien peur pour vous qu'ils ne ſe ſoucient guére d'aller en Paradis.

Je ſuis fort aiſe d'avoir réjoüi Madame de Chaſtelus. Je l'ai fait à cette fois ſans y penſer, mais j'y penſerai toûjours quand je croirai y réüſſir. La fortune a rit trop tard à nôtre pauvre ami ; cela n'a fait qu'augmenter ſon regret de quitter la vie.

LXIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Monjeu.

A Paris ce, 2. May 1680.

JE vous demande pardon, Madame, si je me suis plaint à vous de ce que vous ne m'écrivez pas assez souvent. Comme je n'ai jamais été grosse, je ne sçai pas jusques où peut aller cette incommodité ; mais enfin faites ce que vous pourrez & je serai content. Je reviens de la campagne avec Monsieur de Tavanes. Nous avons été deux jours à Basville chez Monsieur l'Avocat Général, & un jour à Villebon chez le premier President. J'ai été charmé de revoir la campagne non-seulement pour le vert nouveau que j'y ai trouvé, mais encore pour la lassitude où je suis de Paris. Ce discours vous paroîtra venir d'un goût dépravé, mais ne vous hâtez pas de me condamner sur ce que nous sommes de sentimens differens. Je croi que vous conviendrez que quand on n'est pas à Paris dans les places qu'on devroit occuper, on est mieux dans son

ſon païs où l'on eſt conſidére.

Nous fûmes hier à l'Opéra de Bellerophon. Je voudrois bien en voir un avec vous, car je goûte mieux les plaiſirs quand je les prens avec mes amis. Comme vous aimez tout ce que fait Monſieur Pavillon, je viens de vous faire copier une deſcription qu'il a faite de la Hollande, que je vous envoïe.

DESCRIPTION
de la Hollande.

Lors qu'en ce Païs au niveau,
Dont la terre en péril eſt plus baſſe que l'eau,
Je vis deux cens Villes ruſtiques
Former un ſeul Etat de tant de Républiques,
Où chacun eſt maître chez ſoi,
Ce peuple me parut dans ces lieux aquatiques
Un reſte libertin des Grenoüilles antiques,
Qui ne voulurent point de Roy.
La terre avare à leur égard
Ne leur a fait aucune part
De ces biens dont ailleurs on la trouve remplie

Et cependant ces bonnes gens
On tant fait par leur induſtrie,
Qu'ils ont abondamment les beſoins de la vie
En dépit des quatre élemens.
Quoi qu'on diſe de leurs épouſes
Trop ménageres, trop jalouſes,
Parmi les defauts qu'elles ont,
L'amour n'eſt pas un de leurs vices;
Mais les filles ſouvent aux amans trop propices.
Sont ſouvent les nourrices
Des enfans que les femmes font.
Sans faſte, & ſans magnificence,
Contens d'une agréable & ſimple pauvreté,
On voit ce qui ne peut être ailleurs imité,
Et qui paſſe toute croïance:
Les richeſſes ſans vanité,
La liberté ſans inſolence,
La maltôte ſans cruauté.
De maudits chariots, invention du diable;
Sont la voiture abominable
Où l'on vous roüe impunément.

Mais quelqu'en soit la misere
Cette voiture est necessaire,
Pour préparer les gens à souffrir constamment
L'inévitable barbarie
Qu'on éprouve infailliblement
Arrivant à l'hôtellerie.
Chacun y fait ce qu'il lui plaît,
Et pour paroître ce qu'il est
Sans craindre, en s'expliquant, la censure publique,
Et l'exacte soûmission
Au Gouvernement politique,
C'est la seule Religion
Dont on exige la pratique.
En un mot sans perdre de tems
En descriptions inutiles,
Rien n'est plus joli que les Villes,
Plus grossier que les Habitans.



vie. Les Chartreux ſont trop dans la ſolitude, les Courtiſans ſont trop dans l'action. Il faudroit un milieu à cela. Vous ferez bien de retourner à la Ville, la ſolitude de la campagne entretient les chagrins qu'on y porte & qu'on y reçoit. Monſieur de Louvoy eſt parti pour conclure le traité de Caſal avec Monſieur de Nantouë, & l'on vient de me dire qu'il étoit conclu.

LXV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy á Madame de Montmorency.

A Buſſy, ce 27. Juillet 1680.

QUelque raiſon que j'aïe, Madame, d'être parti de Paris ſans vous dire adieu, je ne ſuis pas content de moi là-deſſus. Au lieu de deux fois que je vous allai chercher, je devois y aller quatre; car je vous aime plus qu'il ne faut pour prendre toutes ces peines-là. Je vous demande donc pardon, Madame, & il me ſemble que je n'en ſuis pas indigne, quand je fais réflexion ſur la tendreſſe que j'ai & que je veux avoir toute ma vie pour vous.

LXVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Scudéry.

A Buſſy, ce 7. Juillet 1680.

ENfin, Madame, nous voici arrivez en lieu de repos. Je vous aſſure que nous en avions beſoin. Nous avons fait cent lieuës à marcher tous les jours; cela laſſe le corps & la bourſe. Je me trouve trop heureux maintenant de me lever tard, de bien manger, & de ne plus compter avec mon hôte. Recommençons nôtre commerce, Madame, je ſuis prêt à vous prêter le colet. Je ſerai ici tout le mois d'Aouſt, après quoi j'irai à Chaſeu; car je ne compte de retourner à Paris qu'au Printems. Cependant croïez bien que perſonne ne vous honore, ne vous eſtime & ne vous aime plus que je fais, & n'eſt plus que moi, vôtre, &c.

LXVII. LETTRE.

De Monſieur de Corbinelly au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 1. Septembre 1680.

JE vous rends graces de m'avoir appris de vos nouvelles, Monſieur; j'avois ſçû par Monſieur de Creſſy que vous aviez paſſé par Lieſſe pour voir Madame de Rabutin. Nous parlâmes fort de vous & d'elle, & le bon homme eſt charmé de tous deux. Vous voilà maintenant à goûter les plaiſirs du beau tems & du repos.

Si Madame de Colligny vient à Paris cet Hyver, je la rencontrerai, ou pour mieux dire je la chercherai ſouvent au Palais, où elle va faire merveille pour Monſieur ſon fils, je croi que j'y paſſerai auſſi mon Hyver, étant réſolu de plaider à outrance & d'emporter un Arrêt. Je croi que je m'accoûtumerai à ce maudit genre de vie, quand je verrai que Madame vôtre fille fera la même choſe; l'indignation nous aidera à ſubſiſter. C'eſt un plaiſir de pouvoir haïr ſes Juges ou ſa Partie.

Au reste, je rencontrai l'autre jour Mademoiselle d'Epeüilles, elle ne me reconnut pas. Je la saluai d'un air qui méritoit un peu de réminiscence, mais elle me prit pour une homme qui s'adressoit à une autre.

Je ne desespere pas encore d'aller à Bussy. On m'a parlé d'accommodement, nous avons pris huit jours pour le faire. J'aurai gagné à la poursuite de ce procés un talent de chicane dont il n'y a que vous & Madame de Coligny qui puissiez me défaire. Je l'espere fort, & je le desire encore davantage.

LXVIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à S. A. R. Mademoiselle.

A Autun, ce 17. Janvier 1681.

Le Marquis de Bussy me vient de mander que Vôtre Altesse Royale, Mademoiselle, avoit gagné son procès avec Mademoiselle de Guise, & que vous lui aviez commandé de me l'écrire. Je vous rends mille très-humbles graces, Mademoiselle, de ce que vous me

me croyez assez dans vos intérêts pour m'en réjoüir, & je vous assure aussi que vous avez raison. Messieurs de Barail & de Rolinde n'en sont pas plus aises que moi. Si je sçavois quelqu'un qui aimât plus qu'eux V. A. R. Mademoiselle, je ne l'aurois pas oublié; car sur le chapitre du respect & de l'attachement que l'on peut avoir pour vous, je vais aussi loin qu'on peut aller.

LXIX. LETTRE.

De Madame de Scudéry au Comte de Bussy.

A Paris, ce 18. Janvier 1681.

CE qui fait, Monsieur, que la plûpart de nos Veuves & de nos Demoiselles font des avances à nôtre ami le Duc de Saint-Agnan, c'est que lors qu'il s'agit de s'établir & d'avoir un rang, on ne trouve rien de honteux pour y parvenir. Nôtre ami dit qu'il est jeune, elles ne le croyent pas, elles croyent seulement qu'il est Duc, & c'est assez pour elles. Pour moi je croi qu'il ne se mariera que par inclination, & qu'un mérite connu le touchera plus

qu'une grande beauté. C'est en verité un galant homme, l'on pourroit mener une vie fort douce avec lui ; le bien ne le touche point, il ne sera question que de lui plaire.

C** est mort fort chrêtiennement. On demanda au coucher du Roy s'il n'avoit point fait de testament, le Comte de Grammont répondit qu'oüi, & qu'il avoit fondé un Hôpital pour les Ducs ruinez par leur faute, qui se disposoient à y aller.

Il y a quelque tems que l'Ambassadeur d'un Prince Etranger ayant fatigué le Roy par une harangue impertinente, Sa Majesté après qu'il fut sorti dit au Comte de Grammont, qu'il s'étonnoit qu'on n'eût pas trouvé dans un Royaume un plus habile homme à lui envoyer. Le Comte lui répondit que c'étoit apparemment le parent de quelque Ministre. Adieu, Monsieur le Comte, je suis tout à vous.

LXX. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Scudéry.

A Autun, ce 21. Janvier 1681.

JE conviens avec vous, Madame, que nôtre ami le Duc est un des plus honnêtes hommes du Royaume. Une femme sera fort heureuse avec lui, je ne dis pas seulement pour les honneurs qu'il lui procurera, mais encore pour l'agrément & pour la douceur de la vie.

Chacun vit differemment, Madame, mais je vois par experience que presque tous ceux qui ne meurent pas de mort subite meurent chrêtiennement.

On me mande que le Roy devient dévot. Je n'en suis pas surpris, il n'y a pas loin d'un très-honnête homme à un bon Chrêtien.

LXXI. LETTRE.

De Madame de Scudéry au Comte de Buſſy.

A Buſſy, ce 12. Février 1681.

JE vous écris toute languiſſante, Monſieur ; mais je ſoulage mes langueurs en vous écrivant. Tout le monde diſoit ces jours paſſez que nôtre ami le Duc épouſoit la fille de Monſieur le Duc de **, quelques uns Mademoiſelle d'**. Je ne crois rien de tout cela : je connois Mademoiſelle de Lucé, elle y a plus de part que pas une.

Je vois tous ceux qui ſont du Ballet auſſi empreſſez d'en voir la fin que ceux qui n'en ſont point. Ce que l'on nomme plaiſirs n'eſt pas toûjours vrai,& quand on ne les choiſit pas, ils ſont ſouvent des peines.

C'eſt une choſe admirable que les tranſports du **. Il eſt, dit-on, jâloux de l'air qui environne ſa femme. Jamais on n'a vû de gens ſi contens.

L'affaire du Pere Maimbourg devient ſérieuſe. Je ne ſçai dequoi il s'eſt aviſé

d'écrire contre Rome des choſes qui ne ſervent de rien à perſonne.

LXXII. LETTRE.

De Monſieur de Harlay Archevêque de Paris au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 20. Fevrier 1681.

JE n'ai pas manqué, Monſieur, de lire au Roy la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. C'eſt le compte que je ſuis bien aiſe de vous rendre pour vous aſſurer que je ne perdrai aucune occaſion de vous rendre mes très-humbles ſervices, & que j'aurai de la joïe quand vous aurez la ſatisfaction que vous voulez bien attendre de la diligence de vos amis. Je ne ſerai jamais des derniers à m'emploïer pour vous faire obtenir les graces qui dépendent uniquement de la bonne volonté du Roy, n'y à être & me dire parfaitement vôtre très-obéïſſant ſerviteur.

LXXIII. LETTRE.

Du Comte de Crécy - Longueval au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 9. Mars 1681.

VOtre remerciment, Monſieur, vaut à mon grand regret mieux que le benefice que j'ai donné à Monſieur vôtre fils l'Abbé. Je ſuis pourtant trop heureux que vous aïez approuvé mes bonnes intentions, & que Madame la Comteſſe de Buſſy m'ait donné un auſſi bon ſujet que Monſieur vôtre fils, qui d'ailleurs eſt fort appliqué à s'inſtruire dans la profeſſion à laquelle vous l'avez deſtiné. Enfin j'ai été ravi de vous marquer par ce petit preſent que je ſuis non-ſeulement par la conſidération de la parenté, mais encore par tous les charmes de vôtre merite, vôtre, &c.

LXXIV. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Comte de Montal.

A Chaseu, ce 22. Mars 1681.

MOn fils m'a mandé, Monsieur; que vous aviez tâché de lui rendre de bons offices auprès du Roy en lui parlant de l'action où il fut fait prisonnier à la retraite du Prince d'Orange devant Mastric. Quoique l'amitié qui est entre nous depuis très-longtems m'en fasse attendre des marques de vôtre part aux occasions, je n'ai pas laissé d'en être aussi touché, que si j'en avois été surpris; en vous assurant que personne ne vous aime & ne vous estime plus que je fais, & n'est plus que moi, vôtre, &c.

LXXV. LETTRE.

Du Marquis de Trichateau au Comte de Buſſy.

A Semur, ce 22. Mars 1681.

JE ſuis revenu ici, Monſieur, pour avoir l'honneur de vous voir & de vous embraſſer avant vôtre départ pour Paris, d'où l'on me mande le teſtament biſarre de Monſieur de la Berchere ci-devant premier Preſident au Parlement de Grenoble. Il laiſſe huit cens mille francs de bien, dont il ne donne que mille écus à ſon neveu fils de ſon frere, qui eſt un fort galant homme qui ne lui a jamais déplû, & tout le reſte à la Charité & à l'Hôpital. Le Paradis ne coûteroit guére, ſi on l'obtenoit en ne ſe privant de rien pendant ſa vie, & en témoignant à ſa mort de la haine à ſa famille. Je doute fort que ce qu'on donne ainſi quand on ne le peut plus garder, puiſſe ſervir de quelque choſe. Les dévots qui deshéritent leurs parens pour faire des charitez ſe regardent plus que Dieu, qui veut de la raiſon par tout. Monſieur de la Berche-

te pouvoit avec le bien qu'il avoit ſatisfaire à ſes liberalitez & à la juſtice, en donnant cent mille francs aux pauvres & ſept cens mille à ſes parens. Mais depuis que la dévotion ſe met de travers dans une tête, il n' y a point d'extrêmitez à quoi elle ne porte.

LXXVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Saint Agnan.

A Chaſeu, ce 24. Mars 1681.

NOtre amie me vient de mander, Monſieur, que vous aviez épouſé Mademoiſelle de Lucé. Vous ſçavez bien que marié ou veuf vous me ſerez toûjours également cher, & qu'il ne vous arrivera jamais rien à quoi je ſois indifferent. Je ne doute pas que ſi vous aviez voulu, vous n'euſſiez trouvé un plus grand parti, mais vous ne pouvez trouver plus de vertu, plus de douceur & plus d'attachement pour vous que vous en avez rencontré. Ainſi, Monſieur, ſoïez aſſuré de l'approbation de vos amis raiſonnables, & me regardez

toûjours comme le plus fidéle que vous aurez jamais.

LXXVII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à S. A. R. Mademoiselle.

A Chaseu, ce 17. Avril 1681.

PAr la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, Mademoiselle, je vois les ruses & l'entiere défaite de vos ennemis. Je vois que vous avez récusé un homme qui le devroit être à mon avis de tout le monde. Mais je voudrois bien sçavoir les causes de récusation, car je ne le crois parent, de Mademoiselle, ni de la Maison de Bourbon, ni de la Maison de Lorraine; Vous croïez bien, Mademoiselle, qu'aimant le Roy après les maux qu'il m'a faits, parce que je me fais justice & que je le trouve digne d'être aimé, vous croïez bien, dis-je, que je redouble d'admiration quand je lui vois faire des actions de justice & de bonté. Celles qu'il vient de faire en vôtre faveur, me touchent sensiblement par l'interest que je prends à sa gloire & à ce qui vous re-

garde. Dès que je lui vois de la douceur pour les malheureux, je ſuis charmé. L'amour propre me donne ces ſentimens, & quand parmi ces malheureux il s'en trouve quelqu'un qui a du mérite ou qui eſt de mes amis, ſon intereſt ſe joint à l'amour propre, & j'adore Sa Majeſté.

L'approbation de Vôtre Alteſſe Roïale pour mon fils lui fait bien de l'honneur, & à moi le plus grand plaiſir du monde; il faut qu'il tâche d'en mériter la continuation. Pour moi, Mademoiſelle, avec tout cet eſprit qu'on dit que j'ai, je ne ſçaurois vous bien dire à mon gré à quel point de reſpect, de zéle, & ſi je l'oſe dire, d'attachement, je ſuis de Vôtre A. R. le très-humble, &c.

LXXVIII. LETTRE.

Du Marquis de Trichateau au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 19. Avril 1681.

LE refroidiſſement de nôtre commerce m'alarme, Monſieur. Il y a quinze jours que je n'ai reçû de vos nouvel-

les. Mon amitié pour vous eſt trop tendre, & la vôtre m'eſt trop chere pour n'être pas en peine.

On me mande de Paris qu'un Prédicateur de nôtre connoiſſance n'a pas été heureux dans ſes Sermons, & que le jour de Pâques il debita devant le Roy de méchantes denrées pour de bonnes marchandiſes qu'on attendoit de lui, mais que perſonne n'en voulut prendre.

Un autre, dit-on, voulant pendant ce Carême tourner en ridicule la beauté & les ajuſtemens des femmes, s'aviſa d'expoſer en chaire à ſes auditeurs une tête de mort parée de cornettes & de fontanges. Perſonne n'en fut touché & tout le monde en rit. Ce ſont des farces qui font honte à nôtre Religion.

LXXIX. LETTRE.

Du Pere Rapin au Comte de Buſſy

A Paris, ce 6. Mai 1681.

N'Imputez, Monſieur, qu'à ma mauvaiſe ſanté de ce que j'ai paſſé

l'Hyver ſans me donner l'honneur de vous écrire ; je ne ſuis pas capable d'y manquer que par-là. Je ſçai trop ce que vous valez pour l'oublier, & j'ai trop d'inclination à vous honorer pour ceſſer de vous le dire ſans raiſon. En un mot je ne me porte pas bien depuis près de ſeize mois. Cela n'eſt pas aſſez fort pour m'empêcher de penſer à mes amis, mais trop pour pouvoir leur écrire.

On nous dit que nous vous verrons à Paris cet Eſté. Ce ſera une grande joye & une grande conſolation pour qui ſçait vous eſtimer, & vous honorer comme moi. Au reſte, Monſieur, ne vous abandonnez pas ſi fort à vôtre Philoſophie que vous nous oubliïez, & que Paris avec tout ce que vous y avez de cher vous devienne indiférent. C'eſt une Philoſophie outrée que celle qui fait oublier ſes amis. Réformez la vôtre ſur cet article ; aimez toûjours ceux qui vous honorent comme moi & ſongez-y quelquefois.

LXXX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Pere Rapin.

Ce 11. May 1681.

JE ne fais que de recevoir vôtre Lettre, mon Reverend Pere. Je n'ai pas la même raiſon que vous à dire de mon ſilence, ç'a été l'accablement des affaires qui m'a empêché de vous écrire. Je vous aſſure que j'ai bien du chagrin de vôtre mauvaiſe ſanté, & ſur cela je n'ai pas tant de patience que vous. Il eſt vrai que ſans la conſidération des amis que j'ai à Paris, il me feroit inſupportable. J'y vois d'ordinaire des fortunes qui m'accablent, & je ne vois rien dans ma Province au-deſſus de moi. J'y méne une vie (dans deux belles maiſons que j'y ai) qu'avec cinquante mille livres de rente je ne pourrois pas mener à Paris.

LXXXI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Scudéry.

A Bussy, ce 11. May 1681.

Vous avez raison, Madame, de croire que je n'irai non plus le mois de May à Paris, que j'ai fait le mois d'Avril. Ceux qui ne manquent jamais aux rendez-vous qui ne sont ni d'honneur ni d'amour, n'ont guére d'affaires. Je viens d'un endroit où j'ai été prés d'un mois & où je me serois fort ennuïé sans cinq ou six personnes que le commerce du monde a poli, & qui ont pris soin de moi. Le reste y est très-rude comme voisins des Comtois & des Suisses, dont ils copient la grossiéreté.

L'élevation de qui vous me parlez, me paroît n'avoir point de meilleure raison que la bonne volonté du Roy. Car tel est nôtre plaisir. Et il est bien juste, ce me semble, que les Rois qui peuvent tout, & qui font d'ordinaire justice aux plus grandes vertus, ayent pour le moins la liberté aussi-bien que

nous autres particuliers de récompenser un long attachement qu'on aura eu pour leurs personnes.

LXXXII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Châteauneuf Secretaire d'Etat.

A Paris, ce 18. May 1681.

JE viens d'apprendre, Monsieur, avec bien du déplaisir la perte que vous avez faite. Car outre la part que vous y avez, j'étois serviteur particulier de Monsieur vôtre pere, & obligé de l'être par l'amitié qu'il avoit toûjours témoignée à mon pere & à moi. Je vous demande la même grace, Monsieur, & vous connoîtrez à quel point je suis, &c.



LXXXIII. LETTRE.

De Monsieur de Châteauneuf au Comte de Bussy.

A Versailles, ce 8. Juin 1681.

JE suis extrêmement sensible à l'honneur que vous me faites de vous souvenir de moi au sujet de la mort de mon pere. Je chercherai avec soin les occasions de vous marquer ma reconnoissance de cette preuve obligeante de vôtre amitié. En attendant je me fais un plaisir de vous assurer que je suis véritablement.

LXXXIV. LETTRE.

De Monsieur de Boucherat au Comte de Bussy.

A Paris, ce 11. Juin 1681.

JE vous suis, Monsieur, infiniment obligé de l'honneur que vous me faites de prendre part à tout ce qui me regarde. Je souhaiterois avoir quelque occasion où j'eusse lieu de vous témoigner ma parfaite reconnoissance, je l'em-

brasserois avec joye pour vous faire connoître que je suis très-véritablement & avec respect, vôtre très-humble & très-obéïssant serviteur. Toute la famille vous assure de ses très-humbles services, & nous parlons souvent de vous, souhaitant fort d'avoir l'honneur de vous voir en ce pays-ci.

LXXXV. LETTRE.

Du Duc de Saint Agnan au Comte de Bussy.

A Paris, ce 29. Juin 1681.

OUi, Monsieur, le Roy sera bien aise que vous continuïez de lui envoïer vos Memoires. Il vous lit presentement, & ce Prince pense & parle trop juste pour n'approuver pas ce que la posterité admirera un jour.

J'ai entretenu plusieurs fois Monsieur vôtre fils, & je vous assure, Monsieur, que je lui trouve des sentimens dignes de sa naissance, & de vôtre estime. Une grande envie de plaire au Roy, & un grand fonds de tendresse & d'attachement pour Monseigneur. Je ne vous dirai rien de ce qui concerne vos

affaires; vous ne doutez pas du soin que je prends à vous servir, ni de mon chagrin quand mes démarches ne sont pas suivies d'un succés aussi prompt que le desire l'homme du monde qui vous aime & qui vous honore le plus.

LXXXVI. LETTRE.

De Madame de Scudéry au Comte de Bussy.

A Paris, ce 19. Juin 1681.

J'Ai été ravie de recevoir vôtre derniere Lettre. Il m'ennuïoit fort de n'en plus avoir, car vos Lettres valent à mon gré les meilleures & les plus agréables conversations qu'on puisse avoir ici. Si vous voyiez combien Monsieur de * * est à la mode & comme tous ceux qui le blâmoient ouvertement ont l'éfronterie de le loüer, cela vous feroit rire.

LXXXVII. LETTRE.

De la Ducheſſe du Lude au Comte de Buſſy.

Ce 4. Juillet 1681.

JE reçois toûjours avec bien du plaiſir les marques de vôtre ſouvenir, Monſieur, & je vous aſſure que le tems ni l'abſence ne diminuëront jamais la part que je prendrai toute me vie à tout ce qui vous regarde, vous aſſurant que vous n'avez pas de plus véritable ſervante que, &c.

LXXXVIII. LETTRE.

Du Comte de Crecy-Longueval au Comte de Buſſy.

Ce 20 Avril 1682.

JE vous rends mille graces, Monſieur, de la joye que vous m'avez donnée en m'apprenant que vous allez au lever du Roy. Mais vous avez oublié de me mander à quelle heure je ſerois demain au vôtre. Je crois qu'il y aura grand' preſſe, par la raiſon qu'on

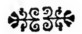
cherche volontiers les gens qui ſont à la mode comme vous y êtes revenu. Ne me faites pas attendre dans vôtre antichambre, j'ai trop d'impatience de vous voir paré des nouvelles graces du Roy.

LXXXIX. LETTRE.

De Monſieur de Benſerade au Comte de Buſſy.

Du 21. Avril 1681.

VOus voila en chance, Monſieur; & ſi bien avec la fortune qu'il n'y aura plus de générosité à vous ſervir. C'eſt un grand malheur pour nous autres gens héroïques. A cela prés je ſuis trés-aiſe de vôtre retour. Je vous ſupplie d'en être bien perſuadé.



XC. LETTRE.

De Monſieur de Harlay-Bonneüil Ambaſſadeur à Francfort au Comte de Buſſy.

Ce 30. Avril 1681.

JE ne viens que d'apprendre, Monſieur, la nouvelle de vôtre retour à la Cour. Quelque confiance que j'aïe que vous ne ſçauriez douter en aucune occaſion que je ne ſois ſenſible à tout ce qui vous touche comme je le dois, je prends néanmoins trop de part à vôtre joïe pour ne me pas donner l'honneur de vous le témoigner, & pour ne pas profiter de cette occaſion pour vous renouveller les aſſurances des trés-humbles ſervices de vôtre-obéïſſant ſerteur.

XCI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Marquis de Montataire.

A Paris, ce 4. Septembre 1682.

J'Ai reçû la propoſition que vous m'avez faite, Monſieur, pour ma fille, avec toute la reconnoiſſance & l'eſtime que je vous dois. Il y a long-tems que nous ſommes amis, nôtre alliance augmentera nôtre amitié. J'ai une trés-grande impatience que tout ne ſoit conclu, & il n'y a que la vôtre qui ſoit plus forte que la mienne.

XCII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Buſſy, ce 10. Octobre 1682.

NOus voici retournez à nos Dieux Penates, ma chere Couſine; ils ne nous garderont pas long-tems, car j'eſpere que nous ſerons à Paris à la fin de Novembre où je croi que nous vous retrouverons. Je ne vous dis pas à quoi

nous nous occupons, c'eſt à peu prés à la même choſe à quoi vous vous occupiez à Bourbilly quand vous y étiez.

Nous allons dans huit ou dix jours à Chaſeu voir vôtre tante, qui ſe porte à merveille, & qui a toûjours un eſprit qui ne ſe ſent point des foibleſſes de ſon corps.

XCIII. LETTRE.

Du Comte de Crécy Longueval au Comte de Buſſy.

A Leüilly, ce 7. Octobre 1681.

HEureux Monſieur de Montataire d'avoir eû vôtre approbation, Monſieur! mais plus heureux encore d'avoir Madame de Rabutin. Elle m'a fait l'honneur de me témoigner qu'elle a ſujet d'être contente, dont je ne ſuis pas ſurpris, n'aïant jamais douté du bonheur de ſa vie par la connoiſſance que j'ai de ſa vertu. Pour moi qui me picque un peu du caractere de tendreſſe paternelle, je me perſuade aiſément la joïe que vous recevez aujourd'hui, & vous pouvez comprendre auſſi à quel point peut être la mien-

ne

ne, puisque je suis incapable d'avoir d'autres sentimens, & d'autres intérêts que les vôtres.

XCIV. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Montmorency.

A Bussy, ce 23. Octobre 1682.

N'Allez pas croire, Madame, que ce soit un grand loisir qui m'oblige à vous écrire. Je suis accablé d'affaires; je quitte une visite, & j'évite la rencontre d'un Fermier pour vous écrire ce billet. Il sera court, parce que je n'ai guere de tems de reste & encore moins de matieres. Mais il vous assurera que je vous aime toûjous de tout mon cœur.



XCV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Pere Bouhours.

A Chaſeu, ce 6. Fevrier 1682.

JE vous rends mille graces, mon Réverend Pere, des plaintes que vous faites de ce que je vous ai, dites-vous, oublié. Ce n'eſt pas que je les mérite, mais cela part d'un bon principe. On ne ſe plaint point de la négligence d'un indifferent. Cependant, mon Réverend Pere, vous ſçaurez que depuis que je ſuis en Bourgogne, j'ai été occupé de toutes ſortes d'affaires, des Fermiers inſolvables, d'autres à changer, des bois à vendre. Voilà ce qui m'occupe depuis quatre mois; aujourd'hui que je ſuis preſt à partir, & dés-là plus dégagé, je vous aſſure, mon Réverend Pere, que vous n'avez point d'ami au monde qui vous aime, ni qui vous eſtime plus que je fais.

XCVI. LETTRE.

De Madame de Sévigny au Comte de Bussy.

A Paris, ce 26. Juin 1683.

HElas ! que je vous plains, mon pauvre Cousin, d'avoir un rhumatisme, quand vous avez tant de besoin de toute vôtre personne pour agir dans vos affaires. j'irai vous voir demain avec mon fils Je n'envoïois point chez-vous, parce qu'il me sembloit à toute heure que je vous voïois entrer, m'embrasser, & dîner avec moi. Ma fille est toûjours charmée de vous, elle vous fait mille amitiez.

XCVII. LETTRE.

De Madame de *** au Comte de Bussy.

Ce 12. Mars 1683.

MOnsieur de*** auroit bien mieux fait de vivre pour tâcher de regagner son argent que de mourir pour l'avoir perdu. Il n'y a que le Paradis

qui le puiſſe acquitter en l'autre monde de ce qu'il a perdu en celui ci, mais on ne l'acquiert pas en mourant de deſeſpoir. Il faut que le bon Dieu ſoit bon s'il prend un reſte que Madame*** lui donne, & qu'il n'auroit pas ſi elle pouvoit encore s'en ſervir. Le G*** juſtifie bien la vérité de vôtre maxime, qui dit :

Si vous avez bien envie
D'aimer toûjours Silverie,
Laiſſez le Sacrement ;
Vouloir épouſer la belle,
C'eſt vouloir rompre avec elle
Un peu plus honnêtement,
Que par vôtre changement.

L'ami Benſerade marche pour moi ſur les pas de Corbinelly. Il fait auſſi bien du chemin dans mon cœur. S'il étoit permis de trouver à dire aux ordres de la Providence, il me paroîtroit injuſte que Madame de Ranburis fût de ces gens de l'Evangile payez pour la derniere heure, comme Madame de Miramion qui a ſervi dés le matin ; ce n'eſt pas aſſez que les degrez de gloire

fassent la difference de leur éternité. Vous sçavez-bien ce qu'elle dit un jour en sortant d'un Sermon fort touchant, qu'il étoit utile de mourir dans la grace de Dieu, mais qu'il étoit fort ennuïeux d'y vivre.

XCVIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de Trichateau.

A , Ce 25. Mars 1683.

ON vient de faire l'operation à Madame D***. je m'étonne que son mari y ait consenti & qu'il n'ait pas apprehendé que le papier ne songeât. Je sors de chez Miton tout rempli de contes qu'on y a faits; Comme ils m'ont réjoüi, je suis d'avis de vous en faire part.

L.... n'aïant encore que huit ans rêvoit un jour appuïé sur une fenêtre, quand son oncle qui étoit un fort sot homme, le vint tourmenter pour sçavoir à quoi il rêvoit. L'enfant fatigué lui dit : Je songeois, mon oncle, que j'ai oüi dire qu'à mon âge vous étiez

un joli garçon, & j'ai peur qu'au vôtre je ne sois un sot.

Un Provincial dînant un jour chez la Marechalle de la Meilleraye avec Madame Pitou & d'autres gens, demanda à son voisin qui étoit cette femme, qui apparemment lui paroissoit extraordinaire. Madame Pitou qui l'entendit, lui dit : Apprenez, Monsieur, qu'il faut que tout le monde demande qui est un homme qui demande qui est Madame Pitou.

Le Cardinal Mazarin aïant fait réformer deux Compagnies du régiment de Vivonne qui étoit à six, celui-ci s'en plaignit au Cardinal, en lui disant que son régiment n'étoit pas si mauvais qu'il le fallût tenir à quatre. Monsieur de Vivonne aimoit ces jeux de mots.

A la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, Benserade dit, qu'il seroit un jour un des plus braves hommes du monde, puisqu'à son âge il avoit fait déja reculer Monsieur le Prince.

Ce n'est pas tout, monsieur, mais c'est assez pour le present ; une autrefois je vous dirai le reste, & je n'y ajoûterai rien aujourd'hui, sinon que je suis de tout mon cœur à vous, &c.

XCIX. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Duc de Saint-Agnan.

A Paris, ce 17. Avril 1683.

JE vous envoïe, Monsieur, des distiques Latins qu'un Gentilhomme, âgé de plus de quatre-vingt-six ans, a faits à la gloire du Roy. Ils m'ont paru beaux & dignes de leurs sujets. Ce sont les dernieres paroles d'un homme qui a servi le Roy toute sa vie dans ses armées. Pour moi je me contenterai de parler de lui peut-être assez noblement pour que la posterité avoüe que j'étois digne d'emploïer le reste de ma vie à faire l'Histoire d'un si grand Prince.

Sur Casal & Strasborg mises en pleine paix sous l'obéïssance du Roy.

Cum deerint hostes, aderit nova causa triumphi,
Pacis quam belli gloria major erit.

Pour metre sur le frontispice de Versailles.

Regibus hanc sedem posuit Lodoicus, & orbi.
Ille decus Regum est, orbis est ista decus.

Pour mettre au pied du Cheval de bronze, sur lequel sera Loüis le Grand.

Hic bellator equus tanto terrore ferocit
Seque negat prisco tedere Bucephalo.
Nam vehit ingentem factis &, nomine magnum,
Qui tibi res lapsas, Gallia restituit.

C. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de Louvois, Ministre & Secretaire d'Etat.

A Paris, ce 8. Septembre 1683.

LA grande maladie dont j'ai été accablé depuis six semaines, Monsieur, & qui m'a rendu insensible à tout ce qui se passoit dans le monde, ne m'a pas rendu indifferent aux marques nouvelles d'estime & d'amitié que vous venez de recevoir du Roy. J'en ai été ravi, je vous assure, Monsieur, & qu'il ne vous arrivera jamais rien à quoi je ne prenne la part qu'y doit prendre, &c.

CI. LETTRE.

De Monsieur de Trichateau au Comte de Bussy.

A Fontainebleau, ce 6. Septembre 1673.

JE vous remercie très-humblement, Monsieur, de la bonté que vous avez de prendre part à l'accident que mon étourderie m'a causé en me cassant le bras. J'avois sujet d'être en colere contre elle, & je faisois bien mon devoir, mais les nouvelles marques qu'elle m'a attirées de vôtre amitié m'appaisent, & je l'estime si fort que je croi qu'on ne doit se plaindre de rien, quand on en reçoit de vous je suis &c.

CII. LETTRE

De Monsieur de Benserade au Comte de Bussy.

A Paris, ce 22. Octobre 1683.

JE vous envoïe vôtre *Committimus*, Monsieur, par une adresse que j'ai bien eû de la peine à lire, quoique je dûsse être depuis l'ong-tems accoûtumé

à vôtre écriture. Vous me paroissez bien détaché de la Cour, je croi pourtant vos liens plus forts que vous ne pensez, & vôtre Philosophie m'est suspecte. Quoi qu'il en soit, Monsieur, revenez bientôt en bonne santé, tel enfin qu'il faut être pour sortir de vôtre affaire; mais sur tout ne vous mettez point en campagne que vous ne soyez bien remis, & soyez persuadé, s'il vous plaît, que je suis tout à vous & de tout mon cœur.

CIII. LETTRE.

Réponse du Comte de Bussy à Monsieur de Benserade.

A Bussy, ce 28. Octobre 1683.

JE vous rends mille graces de vos soins, Monsieur. Je ne comprends pas comment j'écrivis si mal l'adresse que je vous donnai, moi qui ne fais que dire qu'il faut écrire les noms propres avec plus de netteté & d'exactitude que les autres choses qui se devinent souvent d'elles-mêmes. Il n'est pas besoin que j'aye de la Philosophie à la Cour. Il ne me faut que du courage. Hors le Roy que j'aime bien à voir, tout le reste me

déplaît. Par le Roy j'entends la famille Royale, mais je ne vois le Roy que des momens, & il me voit encore moins; ainsi ce plaisir ne me peut remplacer les dégoûts que j'y reçois. J'y retournerai pourtant, car on est bien loin de ne faire en ce monde que ce qu'on voudroit.

CIV. LETTRE.

De la Duchesse de Holstein Comtesse de Rabutin, au Comte de Bussy.

A Vienne, ce 9. Novembre 1683.

Vous voulez bien que je vous remette en mémoire que vous m'avez promis les portraits des parens de Monsieur le Comte mon Mari, & que vous m'envoiriez vôtre genealogie. Il est tems à present de faire parade de tout ce que vous m'avez promis, & de faire passer toutes ces personnes qui composent ce grand corps de genealogie pardevant Monsieur le Comte d'Arntheim Envoyé de l'Empereur vers Sa Majesté Trés-Chrétienne. Vous êtes trop éclairé pour ne pas juger, Mon-

ſieur, que cela eſt néceſſaire pour faire connoître un Etranger dans un païs où il a planté le piquet, & que ce ſont ces ſortes de perſonnes qui peuvent mieux lever les doutes que l'on pourroit avoir de ceux qui comme mon mari, ont l'honneur d'être ſortis de vôtre illuſtre Famille. Quand on ſçaura qu'il a l'honneur de vous appartenir, cela fermera la bouche à beaucoup de gens qui ſouhaitteroient de pouvoir perſécuter les étrangers. Je vous conjure donc, MONſieur, par l'alliance que j'ai avec vous, & que vous avez témoigné vous être chere & conſidérable, de le vouloir bien vouloir en cette occaſion qui en vaut mille autres, & de me croire vôtre, &c.

CV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Ducheſſe de Holſtein, Comteſſe de Rabutin.

A Chaſéu, ce 19. Decembre 1683.

POur répondre à vôtre Lettre du ſix Novembre Madame, je vous dirai que ſi MONſieur d'Arntheim eſt en-

core à la Cour quand j'y retournerai, j'aurai l'honneur de le voir particuliérement pour l'entretenir de ce que nous sommes l'un à l'autre Monsieur le Comte vôtre mari & moi, & de charger ses gens des portraits de ma famille. Mais comme je crains qu'il ne soit parti avant que je sois à la Cour, je lui ai écrit une partie de ce que j'aurois pû lui dire. Je vous ai déja mandé, Madame, que si les affaires devenoient plus tranquilles, je ne desespererois pas d'aller un jour à Vienne, plus pour avoir l'honneur de vous voir, que pour d'autres curiositez ; c'est alors que je dirois hautement à la Cour de l'Empereur ce que nous sommes Monsieur vôtre mari & moi, & combien Madame la Marquise de Sévigny & moi lui sommes obligez de nous avoir honorez d'une alliance comme la vôtre, & de m'avoir par là donné moyen de vous assurer quelquefois, Madame, que personne n'est avec plus de tendresse, de sincerité & de respect que moi, &c.

CVI. LETTRE.

De Madame la Presidente d'Osembray au Comte de Bussy.

A Paris, ce 22. Decembre 1683.

SI je n'avois pas été incommodée, je n'aurois pas manqué, Monsieur, de vous rendre mille graces de vôtre souvenir. Je suis plus sensible qu'une autre aux marques de vôtre amitié, & toûjours interessée dans tout ce qui vous arrive. On se fait honneur d'avoir un ami comme vous, Monsieur, & une affaire sérieuse de le conserver. Mandez-moi, je vous prie, en quel état est vôtre santé, & si vous serez de retour ici aux Rois, comme vous me l'avez fait esperer. Voici beaucoup de changemens à la Cour arrivez tout à la fois. Monsieur de Louvois fait des merveilles pour les Bâtimens. Monsieur Pelletier trouve le secret de se faire aimer dans la Charge de Contrôleur géneral des Finances. Il sera bien habile & bien heureux si cela dure; car d'ordinaire on n'a pas l'argent des peuples

& leurs amitiez. On vient de perdre Monsieur de Vermandois. Il laisse de lui des regrets infinis. Il avoit donné tant de marques d'un Prince extraordinaire, que le regret de sa mort est une douleur publique. Vous ne sçauriez vous imaginer combien il étoit libéral, & toutes les manieres qu'il trouvoit pour obliger. Il faisoit des paris, étant seur de perdre, contre des gens qu'il sçavoit qui n'auroient pas pris son argent. Il envoïoit porter de l'argent sur une table chez des Officiers qu'il sçavoit en avoir besoin, sans qu'on sçût de quelle part cela venoit. Il a caché trois jours de fiévre pour se trouver à une expédition de guerre. Après cela vous n'aurez pas de peine à croire que le Roi a été fort touché de sa mort. Madame la Princesse de Conty en est inconsolable. Madame de la Valliere est tout le jour au pied du Crucifix. On partage cette douleur dans l'hôtel de Condé, car le mariage de ce Prince étoit presque assuré avec Mademoiselle de Bourbon. Adieu, Monsieur, vous devez être content de mes nouvelles, car cela vous assure du cœur qui prend le soin de vous les mander.

CVII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Duc de Saint Agnan.

A Bussy, ce 8. Aoust 1684.

C'Est avec une joye que je n'ai point eûë depuis plus d'un an, Monsieur, que je viens d'apprendre que ce grand Roy de Pologne vous a envoyé l'épée du grand Visir. Il n'y a qu'un pareil present du Roy nôtre Maître qui me parût plus doux & plus honorable.

CVIII. LETTRE.

De Madame de Montmorency au Comte de Bussy.

A Paris, ce 26. Février 1685.

VOus voulez des nouvelles, Monsieur, en voici de toutes fraîches. On pendit hier un garçon Tapissier, qui étant laquais avoit marchandé par ordre de son maître à trois hommes de battre un mari jaloux de sa femme, que son maître trouvoit jolie. Le maître est en fuite.

Le Marechal d'Estrade a été fait Gouverneur de Monsieur de Chartres. Il avoit failly de l'être il y a deux ans. C'est sur celá que Benserade lui a dit fort plaisamment que le Roy ne voulant pour cette charge que des gens meurs, on l'avoit trouvé un peu trop étourdi il y avoit deux ans. Que depuis ce tems-là il avoit appris à faire le barbon, & qu'il étoit ravi comme son serviteur, qu'il eût gagné cela sur lui & sur son âge.

L'Envoïé de Gesnes a été mis à la Bastille. Voici les conditions que le Roy propose aux Gesnois. Il leur donne un mois pour les accepter, à faute de quoi, il les menace d'en faire un exemple qui fera trembler la posterité. On dit que le Régiment des Gardes marche avec d'autres troupes pour leur tenir parole en cas de besoin.

Que le Doge viendra faire satisfaction au Roy ; & comme il est deffendu au Doge de sortir de Gesnes, & qu'il en perd le titre dès qu'il en est dehors, le Roy veut que celui-ci vienne Doge, qu'il retourne Doge, & qu'il soit Doge encore six mois après être retourné à Gesnes. Que pour faire enco-

re plus d'honneur au Doge, on envoïera Monsieur de Seignelay pour l'amener, lequel honneur, comme vous voïez, revient encore au Roy.

La seconde condition, que les Gesnois donneront cent mille écus au Comte de Fiesques sur les procès qu'il a à Gesnes pour la succession de Dom Loüis qui n'est pas encore jugé, pour païer les anciennes dettes de sa Maison. Il n'est pas malheureux que les Gesnois aïent déplû au Roy.

Le Chevalier de Chaumont & l'Abbé de Choisi vont à Siam. C'est à l'Abbé une grande ferveur, car il quitte vingt mille livres de rente pour aller prêcher l'Evangile en ce Païs là, & achever de convertir le Roy de Siam qui est bien ébranlé, disant que de toutes les Religions dont il s'est fait instruire, il n'y en a point qui le touche plus que la nôtre

Le Roy d'Angleterre a communié publiquement. C'est vrai-semblablement courir au martyre, ou du moins s'exposer à être chassé de son Roïaume. Le Dieu qu'il reconnoït si hautement l'en récompensera un jour. Il a fait declarer Prince du Sang le Prince George de Dan-

remarc son gendre. Le Prince d'Orange & le Duc de Monmout en sont enragez.

CIX. LETTRE.

De Madame de Monmorency au Comte de Bussy.

A Paris, ce 12. Avril 1685.

LE Doge est arrivé, le Roy le recevra assis & couvert. Le Doge sera nud têre & debout; il fera toutes les soûmissions imaginables à la réserve de demander pardon, & dès que la satisfaction sera faite, le Roy se levera & fera couvrir le Doge, & le traitera d'Ambassadeur de tête couronnée. Les Gardes prendront les armes quand il sortira, & on lui fera beaucoup d'honneur à la sortie. Il arrivera en particulier, & s'en retournera en Souverain.

Monsieur le Duc de Bourbon épouse Mademoiselle de Nantes, la plus aimable Princesse du Roïaume. On fait un Carosse pour envoïer à Monsieur de Baviere, qui est, dit-on, la plus magnifique chose qu'on ait jamais vû en

France. Il eſt dehors & dedans de velours cramoiſi en broderie d'or. Il coûte vingt mille écus, on la va voir par rareté, Celui du Doge qui eſt de velours à fond d'or, eſt un fiacre auprès de l'autre.

Saint Geni, vieux Officier, Lieutenant de Roy de Hombourg, aïant été caſſé ſur des plaintes que l'Intendant avoit fait contre lui à la Cour, s'enferma dans ſa chambre il y a trois jours, & ſe donna trois coups de poignard, dont l'un le perça de part en part, & lui fit faire un ſi grand cri qu'on courut à ſa chambre, dont on enfonça la porte, & on le trouva baigné dans ſon ſang. On le porta au Châtelet, où preſt à être condamné à être pendu, le Roy lui a envoïé ſa grace avec cent piſtoles & ſix cens livres de penſion, en lui mandant qu'il ne vouloit jamais le voir, ni ſe ſervir d'un fou comme lui.



CX. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Scudéry.

A Chaseu, ce 9. Mai 1685.

IL y a long-tems que je ne vous ai écrit, Madame, parce que j'ai été incommodé d'un fort grand rheume, qui m'empêchoit de faire la moindre chose où il falloit de l'application. Quand j'en ai été guéri, j'ai couru d'une de mes Terres aux autres, ainsi je n'ai pas eu de repos que maintenant que j'arrive de Bussy, & quoique je n'aïe pas la gaïeté qu'il faut avoir pour le commerce de ses amis par les maux qu'on m'a faits & qu'on continuë de me faire ; il faut pourtant que je vous dise que j'ai toûjours le cœur pour vous comme je l'ai jamais eû, & que je l'aurai toute ma vie. Quand il plaira à Dieu de me donner plus de tranquilité, je vous serai plus agréable; mais je ne sçaurois jamais être plus à vous que j'y suis.

CXI. LETTRE.

De Madame de Scudéry au Comte de Bussy.

A Paris, ce 20. Mai 1685

LE Roy est sincérement dévot, Monsieur; il a un bon & un grand esprit naturel. Il disoit dernierement comme Salomon à Madame de ** qu'il n'y voit que cela de solide, & elle lui repondit : Qu'est-ce donc que vos Sujets cherchent en ce monde, si Vôtre Majesté n'a rien trouvé d'agréable dans toute la grandeur & l'abondance de la Roïauté ? Monsieur le Prince que vous connoissez depuis si long-tems, & que je vous ai vû tant estimer, dit qu'il a toûjours crû en Dieu, que dès-là il n'a pas douté qu'il n'y dût avoir un culte, & que le Chrétien lui a paru le plus pur ; ensuite il s'est pleinement convaincu par les Propheties. Il fait de grandes charitez, & sa conversion est sincere & édifiante ; comme c'est le plus grand esprit de nôtre siécle, j'espere que vôtre bon esprit vous fera songer serieuse-

ment à vôtre ſalut, & que vous ſerez un jour invoqué, & que la prophetie de la mere de Chantal s'accomplira en vous. Adieu, Monſieur, je m'eſtimerois bien heureuſe ſi je pouvois contribuer à vôtre bonheur pour toute l'éternité, car enfin, quelque longue que ſoit nôtre vie, le tems pour nous n'en durera plus guere.

CXII. LETTRE.

Du Pere Rapin au Comte de Buſſy.

A la Chapelle, ce 22. Mai 1685.

VOus nous feriez grand tort, Monſieur, ſi vous imputiez le ſilence du Pere Bouhours & le mien à d'autres raiſons qu'à celle de nos maux. Nous en avons été accablez tout l'Hyver, & nous ſommes ici pour achever de nous guerir dans une maiſon que nôtre ami Monſieur de Gorges a achetée depuis un an du Duc de Luynes, la plus agréable peut-être du Royaume. Comme je me porte depuis quelque tems mieux que le Pere Bouhours, je me donne l'honneur de vous écrire pour ſçavoir de vos

nouvelles. Vous comprenez bien, Monsieur, que nôtre amitié pour vous est fondée sur de trop bons principes pour vous oublier, & que nous avons trop d'interêt pour négliger un commerce qui nous est aussi honorable & aussi avantageux que le vôtre. Le Pere Bouhours a ses maux de tête mêlez de vapeurs depuis six mois, qui le desolent & qui le rendent incapable de tout ; pour moi qui ai la tête plus libre, je ne me suis pas mieux porté. Nous n'avons pû, Monsieur, sçavoir l'état où vous étiez n'aïant pû voir Madame de Colligny. Nous craignons fort que vous n'aïez eû les mêmes raisons que nous de vôtre silence. Dites-nous, s'il vous plaît, comment vous avez été cet Hyver. La solitude où vous étiez sans Madame vôtre fille, vous qui n'êtes point né pour elle, nous a fait craindre. Où êtes vous presentement, & qu'allez-vous devenir? Tirez-nous de peine, car nous prenons toûjours le même interest à tout ce qui vous touche. Je suis avec mon respect ordinaire.

CXIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Pere Rapin.

A Buſſy, ce 4. Juillet 1685.

JE ne fais que recevoir vôtre Lettre, mon Reverend Pere, je ne comprends pas où elle a demeuré ſi long-tems. Je ne ſçai que trop les bonnes raiſons que vous & le Pere Bouhours avez eu de ne me point écrire cet Hyver. J'ai appris avec douleur vos incommoditez ; car je vous aſſure que je n'aime & que je n'eſtime perſonne plus que vous deux. Que ne ſuis-je en tiers dans cette agréable Maiſon! que j'y paſſerois de bonnes heures! Vous m'y conſoleriez des opreſſions paſſées & preſentes, & vous me fortifieriez dans la réſolution où je ſuis de benir Dieu & de le loüer de tout ce qui m'arrive. Il m'a conſervé le corps & l'eſprit ſains. Je le remercie de ne m'avoir affligé que par des injuſtices réïtérées.

CXIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Comte de Briord.

A Buſſy, ce 5. Juillet 1683.

COmme vous ſçavez, Monſieur, que je n'allois aux Etats de Bourgogne que pour faire ma cour à Monſieur le Duc, je vous dirai que j'ai été ſi content de la maniere dont j'ai été reçû & traité de S. A. S. que je n'ai pû la quitter que dans le tems qu'elle a quitté la Province. Ses manieres pour moi, & ſur tout la bonté qu'elle eut en prenant congé d'elle, de m'aſſurer de ſon affection, & que ſi elle pouvoit quelque choſe pour moi ou pour ma famille dans la Province, elle le feroit de bon cœur, ont laiſſé dans le mien tous les ſentimens de reſpect, de reconnoiſſance, de tendreſſe & de veneration que vous m'avez vû pour Monſieur le Prince, & que je conſerverai toute ma vie pour leurs A. S. Faites-moi la grace, Monſieur, de lui bien dire aux occaſions les ſentimens de reſpect & d'eſtime que

vous m'avez vûs pour lui. Vous me connoissez assez pour sçavoir que si je ne sentois cela, je ne le dirois pas. Je ne vous fais pas de complimens, il y a longtems que nous sommes assurez l'un de l'autre.

CXV. LETTRE.

De Madame de Montmorency au Comte de Bussy.

A Paris, ce 3. Juillet 1685.

MOnsieur de Louvois donna Mardi à Meudon une collation magnifique au Roi. Monsieur de Seignelay se prepare à donner à Sceaux la semaine qui vient une grande fête à Sa Majesté. Il a fait faire un Opéra exprès pour ce jour-là, appellé le Temple de la Paix, dont Racine a fait les paroles. On mettra huit mille lanternes pour éclairer le chemin depuis Versailles jusques à Sceaux. Enfin on dit que la fête de Vaux fut une Fête de Village au prix de ce que sera celle-ci.

personne en qui je prends un interest fort tendre, & croïez que je suis à vous de tout mon cœur.

CXVIII. LETTRE.

De la Duchesse de Holstein Comtesse de Rabutin au Comte de Bussy.

A Vienne, le 8. Février 1685.

J'Ai reçû il y a quelque tems une de vos Lettres, Monsieur, qui me témoigne mille amitiez, desquelles je vous suis infiniment obligée; comme aussi de la confiance que vous avez en moi en me donnant le plaisir de chercher un emploi pour un de vos parens qui s'appelle Choiseu - Voteau. Je n'ai pas manqué un moment d'executer vos ordres en écrivant à Monsieur le Duc de Baviere de me faire la grace de donner un emploi à cet Etranger, qui est obligé de quitter son païs. Il m'a sur le champ accordé ma demande fort honnêtement & en même tems m'a donné la permission de vous écrire que Monsieur de Choiseul pouvoit aller à

Munick & qu'il le prendroit à son service. Comme vous ne m'avez point spécifié la charge qu'il demande, je ne me suis point déclarée là-dessus ; mais Monsieur l'Electeur par sa lettre m'accorde un emploi à condition que ce ne sera pas un régiment, ou quelque chose de pareil, mais que pour le reste il s'accommodera fort bien, & même il m'a marqué qu'il avoit la curiosité de sçavoir en quelle qualité il avoit servi en France. Je n'ai pas songé à lui procurer un emploi en nôtre Cour, car j'aurois eu de la peine à l'obtenir, les François n'y étant pas aimez. Monsieur de Rabutin même avec tout son mérite, beaucoup de services, & un attachement inviolable à l'Empereur, assuré encore par son mariage, a bien de la peine à parvenir à quelque chose, quoi qu'il ait l'amitié de toute la Cour & de tous les honnêtes gens. Voilà, Monsieur, tout ce que je puis vous dire sur ce sujet, vous assurant que je serai toûjours ravie de vous rendre quelques services & à tous ceux qui vous touchent. Je vous prie de me continuer vôtre amitié & vôtre souvenir, & d'être persuadé que je suis tout-à-fait à vous,

CXIX. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Duchesse de Holstein Comtesse de Rabutin.

A Bussy, ce 23. Août 1685.

IL y a fort long-tems, Madame, que je n'ai senti une si grande joye que celle que j'ai reçûë, en voyant avec quelle bonté & avec quelle chaleur vous vous êtes emploïée pour procurer de l'emploi à un de mes parens. Cette action en me donnant une reconnoissance infinie pour vous a de beaucoup augmenté l'estime que j'en faisois. Je vous ai trouvé en cette rencontre un cœur aussi bon & aussi grand que vôtre naissance, Madame, & je vous ai autant aimée pour la maniere dont vous m'avez obligé, que pour le bienfait même. Mon Dieu, que ne suis-je assez heureux pour faire quelque chose qui vous fût agréable! vous verriez bien que je ne suis pas un ingrat. Au reste, Madame, je vous dirai que le parent pour qui vous vous êtes si genereusement

employée, a accommodé ſes affaires en ce païs-ci. Ainſi, Madame, il ne ſe ſervira pas de vôtre crédit en cette rencontre; mais nous ne laiſſons pas lui & moi de vous en être infiniment obligez. Je ſerai toute ma vie, Madame, avec un reſpect égal à ma reconnoiſſance, &c.

CXX. LETTRE.

Du Marquis de Termes au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 18. Août 1685.

LE fils aîné de Bouligneux mourut hier de la petite vérolle en trois jours. Il eſt fort regretté. Liſtenay reçût en même tems tous ſes Sacremens pour une pleuréſie. Le Comte de Laumont avoit été oublié, mais le Roi lui vient de donner le Régiment de Turenne, ſous le nom de Ponthieu, & a aſſaiſonné ce preſent d'un diſcours fort agréable, auſſi eſt ce un homme bien eſtimé. On dit que le Duc de Lorraine a laiſſé vingt mille hommes à Nehauſel & qu'il eſt allé avec quarante mille au-devant

des Turcs qui venoient pour ſecourir la Place. La Marêchalle de Caſtelnault eſt à l'extrêmité. Le Duc de Ludc eſt mort fort bruſquement d'une grande fiévre. Le Public donnoit ſa Charge de Grand Maître de l'Artillerie à Monſieur de Vendôme, mais le Roy en a diſpoſé en faveur du Maréchal d'Humieres.

On me vient de dire que Monſieur de Lorraine a battu les Turcs devant Gran & l'a ſecouru ; qu'au ſortir du combat il a envoyé le Prince de Comercy en porter la nouvelle à ceux qui aſſiégeoient Nehauſel. Il y eſt arrivé comme on donnoit l'aſſaut, il s'y eſt mêlé, & dans le ſac de la Ville qu'on a priſe, il a ſauvé une Sultanne qui méritoit de l'être. Monſieur de Baviere commandoit l'aîle gauche au combat, il avoit avec lui les François. Il y a fait des merveilles. Madame la Dauphine & les Princes Lorrains ſont charmez de tous ces ſuccès.

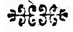
On comble de graces Monſieur de Montchevreüil en le faiſant Capitaine de Saint Germain en Laye, qui vaut vingt mille livres de rente.

CXXI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Marechalle d'Humieres.

A Bussy, ce 4. Octobre 1685.

JE viens d'apprendre avec bien de la joïe, Madame, la grace que le Roy a faite à Monsieur le Marechal d'Humieres. A sa promotion de Marechal, je lui mandai qu'il n'en demeureroit pas là. Je le souhaitois, mais je le prévoïois aussi, & vous voïez que je ne me suis pas trompé. Il recevra encore des honneurs où vous aurez plus de part qu'aux premiers. Je le souhaite, car personne ne vous aime, ne vous honore & ne vous estime plus que je fais.



CXXII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Duc d'Aumont.

A Chaseu, ce 10. Decembre 1685.

NOtre alliance, Monsieur, & l'amitié que vous m'avez promise, m'engagent trop dans vos intérests pour ne pas prendre part à la perte de Monsieur le Tellier que vous venez de faire, & pour ne vous le pas témoigner. Soïez donc persuadé, s'il vous plaît, qu'il ne vous peut jamais rien arriver à quoi je ne m'interesse extrêmement, & que je suis.

CXXIII. LETTRE.

Du Duc d'Aumont au Comte de Bussy.

A Versailles, ce 25. Novembre 1685.

JE vous suis très-obligé, Monsieur, de la part que vous prenez à la perte que je viens de faire. Soïez persuadé,

s'il vous plaît, que je m'intereſſerai toûjours infiniment à tout ce qui vous pourra être ſenſible, & que je ſuis ſans vous parler en Courtiſan, avec ſincerité, vôtre, &c.

CXXIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Duc de Beauvilliers.

A Buſſy, ce 15. Decembre 1685.

JE viens d'apprendre, Monſieur, que le Roi avoit fait choix de vous pour vous donner la place au Conſeil qu'avoit Monſieur le Maréchal de Villeroy. Mais ceux qui vous ont témoigné leur joye dans cette rencontre n'en ont eû aſſurément ni une plus grande, ni une plus ſincere que la mienne. Je ne me ſuis pas contenté, Monſieur, de me réjoüir pour vôtre intereſt, je l'ai encore fait pour la gloire du Roi, qui a choiſi dans ſon Royaume l'homme de la probité la plus connuë, pour le mettre à la tête du Tribunal où il eſt le plus néceſſaire d'en avoir. Je prie Dieu de tout mon cœur que vous ſerviez ce Maître-

là quatre-vingt ans dans cette Charge, & que vous croïiez bien qu'outre les raisons que j'ai de vous honorer par la considération de Monsieur vôtre pere, j'en ai de très particulieres d'être toute ma vie pour l'amour de vous seul, Monsieur, &c.

CXXV. LETTRE.

EN VERS.

De Monsieur de Grammont au Comte de Bussy.

A Dijon, ce 12. Janvier 1686.

Toi qui t'étant formé de la diction si pure,
Fais revivre Petrone, & surpasse Voiture
Par cet air de la Cour, naturel & galant,
Par un gènie aisé, par un esprit brillant,
Bussy, qui sçûs charmer en même tems qu'écrire,
Par ces traits délicats qu'on craint & qu'on admire.
Faut-il que le destin t'ait fait naître en un rang
Qui t'oblige à cacher ce merveilleux talent;
Que nous soïons forcez, cherchant nos avantages,
De desirer ta mort pour lire tes Ouvrages?

Encor si les détours d'une fausse Themis
T'avoient laissé le tems de parler de Loüis,
Nos neveux affamez d'apprendre des merveilles,
Ne perdroient pas au moins un moment de tes veilles.
Mais un débat fâcheux, un malheureux procès,
Procès bon par le Droit, méchant par le succès,
T'a fait passer quatre ans en travail inutile,
Et t'a mis en danger de corrompre ton stile.
Que maudit soit celui du démon inspiré
Qui du Droit naturel par les Loix alteré,
Formant une cabale au monde si funeste,
Infecta les François de Code & de Digeste.
Heureux furent les jours où sans le joug des Loix,
Le bon sens étoit Juge,& les Juges les Rois,
Où chacun à l'instant sortoit de son affaire
Sans voir ni Procureur,ni Clerc,ni Commissaire;
Et sans se fatiguer de cent soins superflus,
S'il perdoit son procès, païoit,n'y songeoit plus!
Au lieu que nous voïons la chicane infinie
Consommant nôtre bien, abreger nôtre vie.
C'est en ces premiers tems qu'un Roy judicieu
Qui reçût pour son lot la Sagesse des Cieux,

Découvrir sur le champ par un Arrêt severe,
Les mouvemens du cœur de l'une& l'autre mere.
En ce tems ton procès jugé par le bon sens,
On auroit condamné ta partie aux dépens :
Et le Prince appuïant l'honneur de la Noblesse,
Auroit de l'Imposteur puni la hardiesse.
Il vaut pourtant mieux perdre un procès quoique bon,
Que de l'avoir gagné du tems de Salomon.
Ne t'afflige donc plus. Il y va de ta gloire ;
Retourne au grand Loüis, acheve son Histoire.
Toi seul inimitable en tes expressions,
Et digne de chanter ses grandes actions.

CXXVI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Duchesse de Holstein, Comtesse de Rabutin.

A Chaseu, ce 15. Janvier 1686.

JE ne fais que de recevoir vôtre Lettre du 10. Juin Madame, avec vôtre portrait & celui de mon Cousin. Tous ceux qui les voïent se récrient sur

vos traits, ſur vos agrémens, & ſur l'air noble que vous avez. Pour mon Couſin on lui trouve l'air d'un homme de guerre très-bien fait : enfin nous ſommes charmez de l'un & de l'autre. Je vous envoïerai au premier jour ceux de ma famille. Comme mes affaires me feront paſſer l'Hyver en Bourgogne, je ne ſçai ſi je pourrai avoir l'honneur de voir Monſieur de Locowits; mais en tout cas; je lui écrirai de maniere qu'il ne pourra pas douter que mon Couſin vôtre mari ne ſoit de la Maiſon de Rabutin, dont la nobleſſe & l'ancienneté eſt aſſez connuë par les Hiſtoires de Philppes de Comines, d'Olivier de la Marche, de Paradin, de Cuſeau, de Saint-Marthe & d'autres Mais comme vous avez preſentement la Génealogie, je vous conſeille de la faire traduire en Allemand & imprimer en deux langues Je me ſuis donné l'honneur de vous écrire les raiſons pour leſquelles le François dont je vous avois écrit ne recevoit pas la grace que vous aviez demandée pour lui à Monſieur l'Electeur de Baviere, mais je vous envoïerai au premier jour un autre homme de qualité en ſa place.

CXXVIII. LETTRE.

Du Marquis de Termes au Comte de Bussy.

A Paris, ce 7. Fevrier 1686.

MOnsieur d'Olonne mourut Dimanche dernier après avoir reçû l'Extrême - Onction Il se fit porter sur sa terrasse, disant qu'il vouloit voir le Soleil encore une fois.

Il paroît ici un factum de l'Abbé Furetiere contre une partie de l'Academie qui l'a chassé de son Corps.

Le Marechal d'Estrade étoit hier à l'agonie. Benserade a dit sur cela qu'il étoit fort difficile d'élever des Gouverneurs à Monsieur de Chartres. Bonnecorse qui a fait autrefois le Loüis d'or que vous avez trouvé joli, fâché de s'être trouvé dans les Satyres de Despreaux, en a composé une contre lui, qu'il intitule *le Lutriot*. Despreaux pour s'en mocquer a fait cette Epigramme.

Venez Pradon, & Bonne-corse,
Grands Ecrivains de même force,
De vos Vers recevoir le prix,

Allez tenir en mes Ecrits,
La place que vos noms demandent,
Pinchesne & Cottin vous attendent.

Le mal du Roy empêchera que l'on ne represente Armide si-tôt ici.

CXXIX. LETTRE.

De Monsieur de Corbinelly au Comte de Bussy.

A Paris, ce 25 Fevrier 1686.

MOnsieur de Madaillan m'a montré la Lettre que vous avez écrite à Monsieur Dolon. On voit bien par là, comme dit Moliere, que les gens de qualité sçavent tout sans avoir rien appris. On ne vous eût pas soupçonné d'être Theologien; mais en verité quand on a bien de l'esprit, on parle bien de tout.

Monsieur l'Abbé Fléchier fit Vendredy dernier aux Invalides, l'Oraison funebre de Monsieur le Chancelier le Tellier. Elle fut admirée de tous ceux qui l'entendirent.

Voici des Vers qu'on a faits sur la ban-

queroute des Incurables. On dit pourtant qu'on en ſera quitte pour la peur.

Que ſervent les conſeils d'une prudence vaine ?
L'avenir, quel qu'il ſoit, eſt hors de ſon pouvoir.
Ne feroit-on pas mieux de s'épargner la peine
Qu'elle nous donne à le prévoir ?
Malgré tous nos efforts le deſtin nous entraîne.
Nous découvrons l'écueil, ſans pouvoir l'éviter ;
Et ſouvent le chemin que la ſageſſe humaine
Montre pour nous en écarter,
Eſt celui ſeul qui nous y mene.
Rien n'eſt aſſuré ſous les Cieux.
Ces riches Hôpitaux, ſi connus dans la France,
Si bien fondez par nos aïeux,
Si bien régis par la prudence
Des Magiſtrats les plus pieux,
Malgré toute ma prévoïance
En retenant le bien que je leur ai prêté,
Me font faire aujourd'hui la triſte experience
De cette grande vérité.
Que la fortune a d'artifice,
Pour faire réüſſir ce qu'elle a projetté !

Qui ſe ſeroit jamais douté
Qu'on pût manquer à la juſtice,
En des lieux où l'on voit régner la charité ?
En vain dit-on pour les deffendre :
Ces Maiſons autrement ne pouvoient ſubſiſter.
Lors que l'on n'a pas de quoi rendre,
Il n'eſt pas permis d'emprunter.
Si le Ciel quelquefois dans ſa juſte colere,
Pour éprouver les ſiens, ou pour les corriger
Fait monter à tel point l'excés de la miſere,
Qu'on ne puiſſe la ſoulager ;
C'eſt à nous à ſouſcrire à tout ce qu'il ordonne ;
Les moïens d'y pourvoir doivent venir de lui.
Nous pouvons ſeulement prier qu'il nous les donne.
Et ce n'eſt pas du bien d'autrui
Qu'un Chrétien doit faire l'aumône.
La charité doit tout embraſer de ſes feux ;
Mais ſes ſoins pour tous charitables,
Ne font jamais des malheureux
Pour ſecourir des miſerables.
Son zéle en nous attendriſſant
N'exige que les dons ſans taches & ſans crimes;
Et ſur cet Autel innocent,
On n'égorge point de Victimes.

CXXX. LETTRE.

De Monsieur Dubreüil au Comte de Bussy.

A Paris, ce 10. Avril 1686.

JE remets à faire mes Pâques, Monsieur, pour vous dire des nouvelles. Monsieur d'Antin fut trépané avant-hier pour une chûte.

Longueval a vendu sa Compagnie pour païer ses dettes d'honneur, & s'en va à Vienne dans le dessein d'épouser l'heritiere du Comte de Buquoy. Monsieur de Boufflers va commander un Camp sur la Saônne, Monbron un Camp en Flandre, & Bulonde un sur la Sarre. On tient habilement les frontieres bordées de troupes pour empêcher les Huguenots de sortir du Roïaume. La Comtesse de Roye va en Angleterre. Le Duc de la Force doit arriver aujourd'hui à Versailles pour donner satisfaction au Roy. Le Bordage avoit demandé Monsieur de Meaux pour se faire instruire, on lui a envoïé Monsieur de Tournay. Le Roy a permis à Monsieur d'Epernon de poursuivre son droit

&roit au Parlement pour se faire recevoir Duc. Enfin le mariage de Polignac est assuré avec Mademoiselle de Rambures ; le Roi lui donne cinquante mille écus. Le President le Coigneux mourut avant-hier au soir. Le Roi a donné sa charge à Monsieur le Pelletier Contrôleur General, avec cinquante mille écus pour lui aider à payer la fixation qui est de trois cens cinquante mille livres. Sa Majesté lui voulut donner la suivivance pour son fils, mais le Contrôleur le remercia, disant qu'il falloit attendre qu'il en fût digne.

Le Duc de la Force est à Saint-Magloire par ordre du Roi. Les Huguenots des vallées de Savoye sont opiniâtres ; ils obligeront nos troupes à tirer l'épée.

Il y a bien des femmes qui se veulent separer, la plûpart parce que les maris ne veulent pas fournir à leurs dépenses. Autrefois ils ne s'y opposoient pas, parce qu'elles se faisoient aux dépens de leurs amans, presentement que l'amour se fait but à but, les maris grondent.

Je vous envoïe des Vers de Monsieur Pavillon, qui vous feront plaisir. La

plûpart des femmes n'ont pas besoin de ces leçons pour les suivre, & il est dangereux aux autres de les apprendre.

A MADAME DAMON.

Pourquoi cette vertu sauvage,
Charmante Iris, que faites-vous ?
La gloire d'une femme sage,
A peine aprés avoir satisfait un jaloux,
Passe jusqu'à son voisinage.
Il faut qu'une beauté fasse un peu de fracas,
Pour forcer l'avenir à se souvenir d'elle.
Malgré tout ce qu'Heléne en son tems eut d'appas,
Nous n'aurions jamais sçû qu'elle eût été si belle,
Si, contente de Menelas.
Elle eût toûjours été fidelle.
Vivez au gré de vos souhaits.
L'Honneur dont on vous fait un Dieu si vénérable,
N'est qu'un Tyran inexorable,
Qui tourmente trop ses sujets.
Il coûte bien cher à le croire ;
Et son injuste loi qui gesne vos desirs,
Ne vous promet qu'un peu de gloire,
Et vous ôte tous les plaisirs.

Voyez à quelle barbarie
Vos plus beaux jours ſeroient ſoûmis.
Eſt-il de plus grande folie
Que vouloir à ſi petit prix,
Se contraindre toute ſa vie?

CXXXI. LETTRE.

De Monſieur de Harlay Intendant de Bourgogne, au Comte de Buſſy.

A Dijon, ce 27. Avril *1686.*

JE vous ſuis extrêmement obligé, Monſieur, de la part que vous voulez bien prendre à la grace que le Roi vient de me faire, en me donnant l'Intendance de Bourgogne. Je ſouhaiterois qu'elle me pût fournir de fréquentes occaſions de vous témoigner combien je ſuis ſenſible à l'honneur de vôtre ſouvenir, & à quel point je ſuis, Monſieur, vôtre, &c.

CXXXII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Corbinelly.

A Chaſeu, ce 6. May 1686.

QUand je vous aï mandé, Monſieur, que je corrigeois par des amuſemens les duretez de la fortune, je n'ai pas voulu dire que cela vint ſeulement de ma Philoſophie. Je ſuis d'accord avec vous, que ſans le bon tempérament la mauvaiſe fortune nous empêcheroit bien de nous divertir, mais, *Gaudeant benè nati.* S'il n'y avoit beaucoup de naturel en mon fait, je ne vous aurois pas plû par mes badineries, & même je ne les euſſe pû faire ; mais ayant mis tout l'ordre que j'ai pû dans mes affaires, le tems même les ayant fort adoucies, je ſens comme un bonheur l'état où je ſuis d'être moins malheureux que je n'ai été, & me ſervant toûjours de mon jugement & de mon application à la conduite de mes affaires, je me ſers quelquefois de mon eſprit pour me réjoüir & pour réjoüir mes

bons amis comme vous. Quelques-uns condamneront ces amusemens, disant qu'on est ridicule de rire ou de faire des vers quand on est dans l'adversité : dans le fort de l'adversité, j'en demeure d'accord ; quand elle est un peu radoucie, je le nie.

Je crois la plûpart des Courtisans plus agitez que moi, aussi ne font-ils gueres des vers. Au reste j'ai des amis qui songent à me distraire de mes chagrins. J'en ai un entre autres dont les pensées sont vives & justes, & qui m'envoïa il y a quelque tems ces vers sur l'inconstance, que vous ne serez pas fâché de voir, vous qui dans vos jeunes ans en avez fait profession.

SUR L'INCONSTANCE.

La constance & la foi ne sont que de vains noms,
Dont les laides & les barbons,
Tâchent d'embarrasser la jeunesse crédule,
Pour retenir long-tems en des liens affreux,
Par le charme d'un faux scrupule,
Ceux qu'un juste dégoût à chassé de chez eux.

Cupidon ſous les loix de la ſimple nature,
Régit tout ce qu'on voit ſoupirer ici bas,
Et ne punit jamais rebelle ni parjure.
C'eſt un Empire qui ne dure,
Qu'autant que les ſujets y trouvent des appas.
Dés qu'un objet ceſſe de plaire,
Le commerce amoureux doit auſſi-tôt finir.
Le reſpect des ſermens n'eſt plus qu'une chimere,
La perte du plaiſir qui nous les a fait faire,
Nous diſpenſe de les tenir.
L'Amour de ſon deſtin eſt toûjours le ſeul maître,
Et ſans que nous ſçachions ni pourquoi ni comment,
Comme dans nôtre cœur à toute heure il peut naître,
Il en peut malgré nous ſortir à tout moment.
Uliſſe qui pour ſa ſageſſe,
Fut ſi celebre dans la Gréce,
Quoi qu'amoureux & bien traité,
Refuſa malgre ſa tendreſſe,
D'acheter l'immortalité,
A la charge d'aimer toûjours une Déeſſe.
Aimez tant que l'amour unira vos eſprits,
Mais ne vous piquez pas d'une ſotte conſtance

Et n'attendez pas que l'absence,
Ni les dégoûts, ni les mépris,
Vous fassent faire penitence,
Des plaisirs que vous aurez pris,
Quand on sent mourir sa tendresse,
Qu'on bâille auprès d'une Maîtresse,
Et que le cœur n'est pas content;
Que servent tous les soins qu'on prend pour le paroître?
L'honneur de passer pour constant,
Ne vaut pas la peine de l'être.

CXXXIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Comtesse de Rabutin Duchesse de Holstein.

A Chaseu, ce 5. May 1686.

EN attendant que je vous envoïe les portraits de tous mes enfans, Madame, voici celui de la Marquise de Colligny ma fille. Si mes affaires m'avoient permis de sortir de chez moi de-

puis dix-huit mois, j'aurois fait peindre ma Famille; mais comme cela ne se peut faire qu'à Paris pour le bien faire il faut attendre que j'y sois.

Mandez-moi, Madame, l'état où vous êtes, c'est-à-dire, si vous êtes accouchée, quels sont vos divertissemens, si vous joüez, si vous lisez; enfin un détail exact de ce que vous faites & de la vie que vous menez. Pour moi j'aime à bâtir, cela fait que j'ai deux fort belles maisons: Bussy que j'ai fait bâtir avec un bel ordre d'architecture pendant que j'allois à l'armée, n'est pas une grande maison, mais elle est extrêmement ornée dans les dedans, par les portraits, les meubles, & les dorures; & les dehors, par les terrasses, & les eaux jaillissantes. Chaseu, où depuis quelque tems je fais mon sejour ordinaire, est un grand & vieux château que j'ai fort rajeuni, dans la plus belle situation qu'on puisse voir, sur les bords d'une rivire qui forme un beau canal. Tout cela ne suffisant pas aux gens qui ont de la raison; j'entretiens un commerce exact avec mes amis de Paris & de la Cour, gens de Lettres & du monde; je vois souvent de fort hon-

nêtes gens de qualité que j'ai dans mon voisinage, & j'ai chez moi une belle Bibliotheque choisie.

Je fais ici, Madame, une plus honnête figure que je ne ferois à la Cour, où j'aurois de grands dégoûts d'être sans titre après les emplois que j'ai eûs parmi les Grands du Royaume & les Officiers de la Couronne que j'ai presque tous commandez dans les armées. Un autre peut-être mourroit de regret d'avoir perdu de longs & de considérables services à la guerre ; pour moi qui n'ai rien négligé de ce qu'il falloit faire pour parvenir, ce me semble, à une grande fortune, & qui n'avois plus qu'un pas à faire, je suis tombé pour peu de choses dans une grande disgrace. J'ai reçû cela comme venant de la main de Dieu; & soûtenu du Christianisme & de la Philosophie, je me console, & ne songeant qu'à ma santé, je passe une vie douce & agréable Enfin je me trouve mieux dans un païs où je suis distingué, que d'être confondu à la Cour ou à Paris. Quand le Roy me rappella il y a quatre ans, après un exil de dix-sept ans, tout le monde crût & moi avec tout le monde, que cette grace à quoi

je ne m'attendois plus, devoit avoir des suites avantageuses, cependant nous nous sommes trompez. Le Marquis de Bussy qui sert depuis long-tems avec application & son frere que j'ai destiné à l'Eglise, seront peut-être plus heureux que moi. Je vous fais tout ce détail de ma maison, de la situation de mon esprit & de mes occupations, Madame, parce que je sçai la part que vous me faites l'honneur d'y prendre. Vos interests aussi me touchent sensiblement, & de tous ceux qui ont l'honneur de vous appartenir, il n'y en a point qui soient avec plus de respect, d'amitié & de tendresse que moi, Madame, vôtre, &c.

CXXXIV. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Pere Rapin.

A Chaseu, ce 19. Mai 1686.

J'Ai reçû vos deux derniers ouvrages, mon Reverend pere, de la foi des derniers siécles & du grand ou du sublime dans les mœurs; mais quoique

dans le premier vous me paroissiez avoir dit tout ce qu'on a jamais écrit en cette matiere, vôtre sublime peut avoir été imaginé par quelqu'un, mais assurément il n'a jamais été traité par personne, & vous avez l'honneur de l'invention sur laquelle je crois que vous êtes allé aussi loin qu'on peut aller. Les quatre exemples que vous nous donnez pris dans la robe, dans l'épée, dans la vie privée & dans la vie publique, sont des originaux à quoi il se faut tenir, n'étant pas possible d'en trouver un seul qui mérite mieux de servir d'exemple que les vôtres. Assez d'autres, & moi tout le premier, diront à la posterité le bruit que Monsieur le Prince a fait dans l'épée, personne ne dira comme vous avec quelle dignité il a vécu dans sa retraite; la vie même qu'il méne depuis quelque tems, s'accorde mieux à l'état du sublime où vous le mettez, que celui où nous l'avons mis. Vous ne laissez pas en passant de parler de sa valeur & de sa gloire militaire, comme si vous n'aviez eû que celle là en vûë, & vous le faites voir comme le plus grand Capitaine de nôtre siécle avant que de le montrer comme un

Philosophe Chrétien. Il est bien honorable pour le régne du Roy que l'on y voïe par fois de ces hommes incomparables.

Ce sont, mon Réverend Pere, les quatre plus beaux portaits & les plus ressemblans qu'on fera jamais. Celui de Monsieur de Lamoignon m'a sauté aux yeux ; & quand j'en ai confronté les traits avec ceux que j'ai dans le cœur & dans la mémoire, il m'a semblé que je le voïois tantôt a Basville, tantôt dans la Grand'Chambre, & par tout aimable & estimable. Adieu, mon Reverend Pere ; je ne vous aime pas plus que je faisois, mais je vous admire de plus en plus tous les jours.

CXXXV. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Toulonjon.

A Chaseu, ce 20. Juillet 1686.

L'Oisiveté qui est, dit-on, la mere de tous vices, l'est aujourd'hui d'une action loüable; puisqu'elle m'invite à vous écrire, Madame. Si j'etois plus jeune ou moins sincere, je vous dirois

qu'accablé d'affaires je ne laiſſe pas de ſonger à vous. Mais je mentirois, & peut être que vous ne me croiriez point. Je vais vous apprendre les nouvelles qu'on me manda hier.

L'Abbé de Choiſy dit des merveilles du Royaume de Siam ; que la plûpart des maiſons ſont dorées en dehors, & qu'il logeoit dans une chambre tenduë d'une tapiſſerie de velours violet en broderie d'or. Bulonde a eu le gouvernement qu'avoit Beaupré. Boulaine Exempt des Gardes du Corps, en a un moins conſidérable, qui eſt celui d'Autun. Feu Monſieur de Colligny ſon prédéceſſeur dans cette place, la rend bien honorable pour celui-ci.

Je vous envoye une Lettre en vers, de Monſieur Pavillon à Madame Damon, qui m'a paru digne de vous réjoüir.

A MADAME DAMON.

D'Où peut venir vôtre triſteſſe ?
On voit encore ſur vôtre teint
Le même fard dont la jeuneſſe,
Dans vos plus beaux jours l'avoit peint.

Avec assez d'égards la fortune vous traite.
Tout le monde vous fait la cour.
S'il est quelqu'autre bien que vôtre cœur souhaite,
On vous l'a déja dit, & je vous le répete,
Il ne tiendra pas à l'amour
Que vous ne soïez satisfaite.

Joüissez en paix des douceurs
Que vous promettent tous vos charmes,
Et laissez la plainte & les larmes
A ceux qui souffrent vos rigueurs.
Un jour viendra que la vieillesse
Enlevera tous vos plaisirs,
Sans laisser à vôtre foiblesse
Que la honte de vos desirs.
Quand vous aurez vieilli sans faire aucun usage
Des biens mis sur vôtre passage,
Ce sera vainement que pour vous soûtenir,
Vous voudrez appeller la raison à vôtre aide.
Contre tous les chagrins d'un si triste avenir,
Iris, il n'est point de remede,
Qu'un agréable souvenir.

Banniſſez donc cette humeur noire :
Et goûtant les plaiſirs preſens,
Faites quelque galante hiſtoire,
Dont quelque jour vôtre mémoire
Puiſſe réjoüir vos vieux ans.

CXXXVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Mademoiſelle de Ragny.

A Chaſeu, ce 9. Juillet 1686.

MA fille de Colligny vous va faire ſes complimens & les miens ſur vôtre mariage, Mademoiſelle ; pour moi j'ai eû peur de vous affliger de m'y voir la colique comme la derniere fois que j'y fus, & j'ai mieux aimé vous réjoüir ſeurement d'un petit couplet de chanſon, que de hazarder de troubler ma ſanté & vôtre belle humeur.

CXXXVII. LETTRE.

De Mademoiselle de Ragny au Comte de Bussy.

A Epiry, ce 10. Juillet 1686.

J'Ai été ravie de voir Madame vôtre fille, Monsieur; ma joïe auroit été complette si vous aviez été de la partie. Je vous prie de vous souvenir que vous apportâtes la colique ici, & que vous en eussiez été bien plus malade ailleurs, l'air natal vous servit. Vous seriez toûjours en parfaite santé si vous le preniez un peu plus souvent que vous ne faites, & je m'en trouverois mieux; je vous assure, Monsieur, que je ne changerois pour rien au monde de condition, si je croïois que cela vous fit changer de sentimens pour moi. Vos chansons me font trop d'honneur & beaucoup de plaisir; mai. l'amitié dont vous avez la bonté de m'assurer, me plaît encore d'avantage, & répond à la maniere solide avec laquelle je vous estime & je vous honore.

CXXXVIII. LETTRE.

Du Pere Bouhours au Comte de Bussy

A Paris, ce 30. Janvier 1686.

JE n'aurois pas été près d'un an sans me donner l'honneur de vous écrire, Monsieur, si je l'avois pû faire. Les maux de tête que j'ai eûs depuis le départ de Madame vôtre fille ont été si violens & si opiniâtres, que la vie m'en est devenuë amere, & qu'il ne m'a pas été possible d'entretenir aucun commerce avec mes amis; j'ai crû même que je ne pourrois pas long-tems soûtenir des douleurs cruelles qui ne me donnoient aucun relâche, & enfin je me suis regardé comme un homme qui devoit mourir bientôt, ou qui étoit déja mort; car ce n'est pas vivre que de souffrir & de languir toûjours. Cependant me voila résuscité encore une fois, & mon mal m'a quitté presque tout à coup sans m'en laisser aucun reste. Il me semble que j'en ai la tête plus libre & plus nette, & je vous assure du moins que j'en ai la

cœur plus content & que je n'ai jamais mieux compris le plaisir qu'il y a de se porter bien. Comme je me flate, Monsieur, que vous m'aimez toûjours, je ne doute pas que vous n'aïez de la joïe de ma guérison. On m'a dit que vôtre santé étoit parfaite, & je m'en réjoüis avec vous de tout mon cœur. C'est selon mes principes, la meilleure fortune du monde, que d'avoir une santé constante avec cela on peut se passer de tout, quand on est détrompé des vanitez du monde, & qu'on a de la raison. Faites-moi la grace, Monsieur, de croire que je suis avec plus de zéle que jamais, vôtre, &c.

CXXXIX. LETTRE.

Du Pere Rapin au Comte de Bussy.

A Paris, ce 30. Juillet 1686.

L'Occasion de Monsieur l'Abbé de Bussy, Monsieur qui vous va trouver, me donne aujourd'hui lieu de vous écrire pour vous demander de vos nouvelles qui sont toûjours cheres à un homme qui connoît vôtre mérite autant que je

fais, & qui trouve peu de gens de vôtre prix dans le monde. Que vous êtes heureux, Monsieur, de ne vous plus soucier de la Cour & de la fortune! Un peu de repos, beaucoup de santé, un peu de tranquilité, & beaucoup d'indépendance, sont préférables à tout. Je travaille pour prouver que le sublime d'esprit, de raison & de sagesse que j'ai donné à Monsieur le Prince, est préferable au sublime de la valeur.

CXL. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Pere Bouhours.

A Bussy ce 11 Aoust 1686.

JE suis bien aise, mon R. P. de n'avoir appris vos maux qu'après qu'ils ont été passez. Vous aimant au point que je fais, j'aurois été dans des inquiétudes terribles des douleurs que vous aviez, & même de la mort que j'eusse appréhendée pour vous. Je n'ai plus aujourd'hui qu'à me réjoüir de l'état où vous êtes que j'espere qui durera, parce que vos maux n'étant causez que par la cha-

leur de vôtre sang, il ne se rafraîchira que trop avec l'âge. Pour moi qui en ai plus que vous, mon R. P. & qui suis de même tempérament, je me porte mieux que quand j'étois plus jeune, & je ne suis sujet qu'a des coliques qui viennent encore de trop de chaleur. Je suis d'accord avec vous que la bonne santé vaut mieux que la plus grande fortune mal saine, sur tout quand elle est accompagnée d'un bon esprit qui sçait en connoître le prix. Je suis du meilleur de mon cœur, & avec toute l'estime qui vous est dûë, mon R. P. vôtre, &c.

CXLI LETTRE.

Du Comte de Bussy au Pere Rapin.

A Bussy, ce 11. Aoust 1686.

L'Abbé de Bussy que j'ai été bien aise de revoir, mon Reverend Pere, a encore été mieux reçû avec une de vos Lettres, qui m'apprend vôtre bonne santé, & que vous m'aimez toûjours. Pour moi je me porte fort bien; la tranquilité de mon esprit entretient la bon-

de mon temperament, & la bonté mon tempérament cause la tranquilité de mon esprit.

Je sçai bien que je persuaderai ma philosophie à peu de gens; ce n'est aussi que pour m'applaudir que je le pense ainsi, & que je vous le dis, mon Reverend Pere, pour vous faire connoître que je suis bien détrompé des sottises du monde.

CXLII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Comtesse de Senneville.

A Bussy, ce 19. Août 1686.

L'Action de Monsieur vôtre Frere à Bude, Madame, est si belle, que quoi qu'il lui en coûte une partie de son sang, je ne la trouve pas trop cherement achetée; je fus d'abord alarmé du nombre de ses blessures, mais quand j'eûs appris qu'il étoit en seureté de sa vie, je ne songeai plus qu'à admirer sa valeur & à vous témoigner la part que je prenois aux differens sentimens que vous auriez sur cette action, comme je

ferai toute ma vie à tout ce qui vous arrivera, Madame, parce que je suis, &c.

CXLIII. LETTRE.

De la Comtesse de Senneville au Comte de Bussy.

A Paris, ce 25. Août. 1686.

JE vous rends de très-humbles graces, Monsieur, de l'honneur & de l'amitié que vous m'avez fait sur le sujet de mon frere ; le plaindre & le loüer comme vous faites m'oblige infiniment, & je suis très-sensible à l'un & à l'autre. L'état où je l'ai sçû m'affligea tellement que j'en fus malade : pour lui il se porte toûjours de mieux en mieux & les Chirurgiens l'assurent que dans quinze jours il sera en état de monter à cheval. Sa plus grande blessure est un coup de mousquet dans la cuisse, il en a aussi un de grenade dans le genou qui a donné beaucoup à craindre dans le commencement. Les autres sont six coups de fléches & trois coups de pierres, mais il perdit tant de sang dans l'action dont il ne se voulut tirer qu'à

la fin, quoique bleſſé dez le commencement, qu'on le crût mort pendant trois jours. S'il me convenoit de vous dire, Monſieur, tout ce que j'ai ſçû qui ſe paſſa de ſa part, vous ne le trouveriez pas aſſurément indigne de vôtre alliance, de vôtre eſtime, & de vôtre amitié, dans laquelle, ſi j'oſois, je vous demanderois auſſi un peu de part pour moi. Je vous proteſte, Monſieur, que vous n'en aurez jamais pour perſonne qui vous honore davantage, ni qui ſoit plus véritablement que je ſuis, &c.

CXLIV. LETTRE

De Monſieur du Breüil au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 10. Septembre 1686.

LA priſe de Bude eſt une aſſez grande nouvelle pour être le ſujet de ma Lettre. Le Courier en eſt arrivé cette nuit. Il a été pris d'aſſaut. Voilà tout ce que j'en ſçai On parle d'une ligue dont le Prince d'Orange eſt le premier mobile, & l'Empereur le chef. Meſſieurs de Brandebourg & de Lunebourg

y ſont entrez. Le Roy en a eû copie & menace d'entrer en Allemagne avec ſoixante mille hommes. Sa Majeſté en a fait ſes plaintes au Pape, & veut que l'original lui ſoit remis. Le Roy de Dannemarck va bombarder Hombourg. Il eſt aux environs avec toutes ſes troupes; mais on croit que cette Ville ſera ſecouruë par les Princes que je viens de nommer.

CXLV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Marquiſe de Monjeu

A Chaſeu, ce 27. Septembre 1686

VOus m'avez bien oublié, Madame: cependant j'ai fait tout ce qu'il falloit pour vous faire ſouvenir de moi. Vôtre indiférence ne m'auroit pas empêché de vous aller voir, ſi mes vapeurs me l'avoient permis. Si ce nom n'étoit à la mode j'appellerois cela un mal de tête, car je ne ſuis pas de ces gens qui pour ſauver leur mauvaiſe humeur, diſent qu'ils ont des vapeurs lorſqu'ils ſe portent bien: & qui ſuivant qu'ils ſont plus ou moins bourus, ſe plaignent

ſans ſçavoir de quoi. A propos de vapeurs ; deux de mes amis s'étant allez promener à Iſſy, eurent la curioſité en paſſant d'entrer aux Petites Maiſons. Ils trouverent d'abord un homme dans la cour qui leur parut moins fou que les autres, à qui ils s'informerent quelle étoit la folie de la plûpart des gens qui étoient là : Ma foi, leur dit-il, Meſſieurs, c'eſt bien peu de choſe : on dit que nous ſommes fous, parce que nous ſommes des miſérables ; ſi nous étions des gens de qualité, on diroit que nous aurions des vapeurs, & on nous laiſſeroit courir les ruës.

Mais ne vous verra-t'on point ici, Madame ? Vous autres demi-Dieux ſi haut élevez, mépriſez bien les pauvres mortels qui demeurent au-deſſous de vous ; humaniſez-vous un peu davantage, car avec nôtre encens, vous aurez encore nos cœurs.



CXLVI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à l'Evêque d'Autun.

A Chaseu, ce 6. Octobre 1686.

J'Accepte avec plaisir, Monsieur, la proposition que vous me faites de recommencer nôtre commerce de Lettres d'ici à la saint Martin.

J'ai vû ici le Pere Archange Cénamy. Il m'a lû son Panégyrique pour le Roi ; je l'ai trouvé beau, quoi qu'un peu long. Mais on est païé comptant de l'audience qu'on lui donne.

Enfin le Pape a fait une grande promotion, & sans obliger le Roi, il lui en a donné plus qu'il n'en demandoit.

On me mande que Sa Majesté partira le 14. de ce mois pour Fontainebleau. Si mes affaires me le permettoient, j'y pourrois bien aller faire un tour. Si j'y vais, j'irai à Paris voir mes amis, & vous tout le premier, Monsieur, de qui je suis plus que de pas un autre, & avec tous les respects imaginables, &c.

CXLVII. LETTRE.

De Madame de Sévigny au Comte de Bussy.

A Paris, ce 30. Septembre 1686.

IL y a long-tems Monsieur, que je n'ai point été en état de vous écrire par un rhumatisme que j'ai eû sur le bras droit. Il m'ennuïoit fort d'interrompre un commerce que j'ai toûjours trouvé doux, & dont je fais toûjours le même cas. Il faut dire la vérité, le plus grand bien de la vie & le moins sensible quand on le possede, c'est la santé. Dites-moi, je vous prie, des nouvelles de la vôtre; car il ne faut pas laisser éteindre le feu de nôtre amitié. Si la mienne n'étoit tout-à-fait inutile à vôtre service, je vous en ferois de nouvelles protestations. Je vous envoye une Lettre qu'on dit que Saint-Evremont à écrite à une dévote de ses amies; mandez-moi-en vôtre sentiment. Mais que dites-vous du Cardinal le Camus, à qui le Pape vient d'envoyer le Chapeau que personne n'a demandé pour lui? Voilà une grande di-

ſtinction & un grand changement depuis le tems que vous étiez amis. L'Etez-vous encore ? Quoique le Roy n'ait pas écrit pour lui à Rome, Sa Majeſté en a parlé fort honnêtement en ce païs-ci. Il court un bruit de guerre, je ne ſçai s'il aura de la ſuite. Adieu, Monſieur, je ſuis toûjours à vous de tout mon cœur.

CXLVIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Scudery.

A Chaſeu, ce 9. Octobre 1686.

J'Ai été ravi de recevoir vôtre Lettre, Madame, & d'y apprendre que vos maux étoient finis. Je joüis à preſent d'une ſanté telle que je l'avois à vingt- cinq ans. Je crois comme vous que le commerce des Lettres entretient l'amitié ; cependant la nôtre eſt à l'épreuve de tout. Ce qui me le fait croire, c'eſt qu'après un ſilence de ſix mois, nous recommençons avec le même empreſſement, & peut-être plus grand que ſi nous nous étions écrit toutes

les ſemains. Puiſque vous voulez que je vous diſe franchement ce que je penſe de la Lettre que vous m'avez envoyée, premiérement je ſuis ſeur qu'elle n'eſt pas de Saint-Evremont. Je connois le ſtile de mon Couſin comme je connois le mien. Celui qui a écrit cette Lettre n'eſt point naturel. Il fait des efforts pour avoir de l'eſprit. Il eſt pointu & plein d'antitheſes. Il eſt rempli de ſentimens communs qu'il exprime d'une maniere commune. En un mot je n'eſtime point cette Lettre.

La promotion du Cardinal le Camus ne m'a point ſurpris. Il méne depuis long-tems une vie à s'attirer une pareille diſtinction, d'un Pape comme celui qui gouverne l'Egliſe; d'ailleurs on en parloit depuis un an. Il étoit autrefois de mes amis, mais nous ne vous vîmes point à Roiſſy comme on l'a dit. Il en étoit parti quand j'y arrivai, & la vérité que j'aime tant, comme vous ſçavez, m'oblige de vous dire que devant lui ni devant moi, il ne ſe paſſa rien des ſottiſes qu'on a publiées. Depuis vingt ans nous n'avons eû aucun commerce enſemble, & comme je n'ai point oüi parler de lui dans mes diſgraces,

il n'entendra point parler de moi dans ſa proſperité.

CXLIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Evêque d'Autun **.

A Chaſeu, ce 15. Octobre 1686.

JE viens d'apprendre, monſieur, la mort de l'Abbé de Quincé. Je ſçavois bien qu'il n'étoit pas ſain, mais je ne ſçavois pas qu'il eût prévû une mort ſi prompte. Elle laiſſe à ſa mémoire l'honneur du refus de l'Evêché de Poitiers. Je ne ſçai encore ſi mes affaires me permettront de faire un voyage à Fontainebleau; j'en ai bien envie, & ce qui l'augmente, c'eſt que je me procurerai par là le plaiſir de vous voir plûtôt. Vous ne ſçauriez, monſieur, regarder avec plus d'impatience que moi vôtre retour en ce païs-ci. Je n'y vois perſonne qui me dédommage de vous, & vous trouvez mille gens qui me remplacent où vous êtes. Il eſt vrai que j'ai un mérite à vôtre égard qu'ils n'ont

*** De Roquette.

ıas ; c'eſt que je ſuis depuis trente ans
e plus fidelle & le plus attaché de vos
ſerviteurs.

CL. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur le Prince.

A Chaſeu, ce 1686.

MONSEIGNEUR,

L'honneur que j'ai eû d'être Lieutenant de Monſeigneur le Prince vôtre ›ere, & la profeſſion que je fais d'un ıttachement particulier à Vôtre Alteſſe Séreniſſime, me font apprendre avec ıne extrême douleur la perte que vous venez de faire. J'eûs l'honneur de vous ıſſurer de cet attachement à vôtre dernier voïage en Bourgogne, Monſeigneur : & la maniere dont vous reçûtes ces aſſurances, me confirma dans a réſolution de vivre & de mourir ıvec un zéle pour vôtre perſonne proportionné au reſpect infini qu'on lui loit, & de lui témoigner qu'on ne

peut être avec plus de soûmission que je suis, Monseigneur, vôtre, &c.

CLI. LETTRE.

Réponse de Monsieur le Prince au Comte de Bussy.

A Paris, ce 24 Decembre 1686.

Monsieur, j'ai reçû celle que vous m'écrivez sur la perte que j'ai faite, & vous suis bien obligé de la part que vous témoignez prendre à mon déplaisir. Je vous prie d'être bien persuadé que je suis,

Monsieur,

Vôtre très-affectionné à vous faire service,
HENRY DE BOURBON.

CLII. LETTRE.

De Meſdemoiſelles de Rabutin au Comte de Buſſy.

A Selle, ce 25. Decembre 1686.

MOnſieur,

Mon frere le Comte de Rabutin nous mandé que l'Empereur l'avoit fait eneral de bataille, & en même-tems a envoïé à ſes freres des Chevaux 'urcs qui ſont d'une beauté ſinguliere arnachez magnifiquement. Il nous :rit que Madame ſa femme ſouhai- : paſſionnément de nous avoir auprès 'elle. Nous ne devons ni ne voulons ccepter cette propoſition, ni entre- rendre ce voïage ſans avoir vôtre avis : vôtre conſentement. Aidez-nous onc de vos conſeils, s'il vous plaît. es deux freres que nous avons encore ans le ſervice, après y en avoir tant erdu, & qui, ſi nous l'oſons dire; y ont fort eſtimez, veulent bien faire n éfort pour nous faire mettre en état

de faire le voyage de Vienne en filles de condition. Nous attendons, Monsieur, vôtre réponse pour résoudre la chose, & nous esperons que vous aurez la bonté, de pardonner la liberté que prennent deux Demoiselles qui ont l'honneur de porter vôtre nom, de vous consulter en cette rencontre. Nous tâcherons, MONSIEUR, par nôtre conduite de ne nous pas rendre indignes de cet avantage, & de vous marquer par nôtre attachement que nous sommes avec une passion très-respectueuse, MONSIEUR, &c.

CLIII. LETTRE.

Du Pere Archange au Comte de Bussy.

A Autun, ce 30. Decembre 1686.

POur qui êtes-vous, Monsieur, & quel est, selon vous, le meilleur parti à prendre & le meilleur exemple à donner pour un Magistrat, de finir ses jours dans la retraite ou dans le Barreau ? Ce fut hier le sujet d'une dispute dans une maison où je me trouvai, & les deux partis sont convenus de

ous en croire. Décidez donc, Monſieur : vos déciſions ſont des oracles. Pour moi je ſuis avec mon attachement ordinaire, Monſieur, vôtre, &c.

CLIV. LETTRE.

Du comte de Buſſy au Pere Archange.

A Chaſeu, ce 3. Decembre 1686.

LEs deux partis que vous me propoſez, mon Reverend Pere, ſe peuvent ſoûtenir tous deux avec raiſon. Voici comme un de mes amis en a parlé.

Heureux qui ſe trouvant trop foible & trop tenté,
Du monde enfin ſe débaraſſe !
Heureux qui plein de charité
Pour ſervir le prochain y conſerve ſa place !
Differens dans leurs vûës, égaux en piété,
L'un eſpere tout de la grace,
L'autre appréhende tout de ſa fragilité.

Pour moi je crois que le Magiſtrat qui ſe regardera ſeul prendra le parti

de la retraite : mais comme je trouve honteux de n'être né que pour soi, & que nous sommes redevables au public des talens que Dieu nous a donnez, soit pour gouverner, soit pour instruire ; il me paroît qu'un Magistrat doit finir ses jours dans la fonction de la Charge où la Providence l'a placé.

CLV. LETTRE.

De Madame de Montmorency au Comte de Bussy.

A Paris, ce 8. Janvier 1687.

JE vous remercie, Monsieur, de ce que vous êtes trois fois ravi de la grace que le Roi vient de faire à mon fils. Je vous assure que vous avez raison, les vieux amis sont toûjours les plus seurs, & le proverbe est fort vrai qui dit : Vieux amis, & vieux écus. Vous voulez que nous recommencions nôtre ancien commerce. Je ne demande pas mieux : mais il faudra que vous souffriez quelquefois mes irrégularitez sans gronder, car j'ai des affaires qui m'occupent, & qui me rendent fort chagrine : & les épitres chagrines ne sont bonnes que de Scarron.

ılleurs j'ai peur que vous ne gardiez
s Lettres, & je ne me soucie point
réjoüir la posterité.

Les nouvelles de ce jour, sont que
n a donné les Isles Saint-Honorat
Sainte-Marguerite à Saint-Marc qui
rdoit Monsieur de Lausun. Le Roi
porte à merveille. Madame la Dau-
ine assez bien de sa fausse couche, ce
i remet le Baptême des trois Prin-
; si loin que l'on n'en sçait point le
ır. On ne parle ici que de *Te Deum*
ur la santé du Roi, c'est une joye
iverselle. Je ne sçai point de sottise
ıi coure le monde qui vous puisse di-
rtir, ni la charmante Madame de
ɔlligny.

CLVI. LETTRE.

u Comte de Bussy à Madame de Montmorency.

A Chaseu, ce 14 Janvier 1687.

VOici donc un renouvellement de commerce, Madame, véritable-
ıent conditionnel, je le veux bien.
'ous ne me ferez réponse que quand
ɔus serez en bonne humeur, & vous

prendrez bien garde que les nouvelles que vous me manderez ne fâchent personne, de peur que la posterité ne ſçache que vous diſiez à vos amis ce que tout le monde diſoit. Pour les loüanges du Roi, & les nouvelles avantageuſes aux particuliers vous ne me les tairez pas. Le Gouvernement des Iſles Saint-Honorat & Sainte-Marguerite a été long-tems vacant. Il y a ſix mois que Guitault eſt mort. Il y a long-tems que je me ſuis donné l'honneur d'écrire au Roi ſur ſa convaleſcence, & je m'en réjoüis aujourd'hui avec vous. Les gens qu'il a comblez de graces n'en ſont pas plus aiſes que moi qu'il a comblé d'infortunes ; mais c'eſt que je crains Dieu, & que je ſuis perſuadé que le Roi me fera enfin juſtice. Adieu, Madame : la charmante Colligni & moi nous vous aimons tendrement.

CLVII. LETTRE.

Monsieur de Corbinelly au Comte de Bussy.

A Paris, ce 12. Janvier 1687.

Nous avons admiré, Monsieur, Madame de Sévigny & moi, vô- version de quelques épigrammes de tial que vous nous avez envoïées, lans la chaleur de mon imagina- ı, j'ai parodié le Sonnet de Bense- : pour le Roi, representant un es- : & j'ai adressé mon imitation à lame de Sévigny.

SONNET

:-ce chose, est ce sorcellerie?
çauriez-vous, Madame, éclaircir ce soupçon!
:ial est fort beau. Pourtant sans flaterie,
rers que nous lisons, ont meilleure façon.
rers ont l'air de ceux que ce divin Garçon
préside aux neuf Sœurs, fait avec industrie,
qui tous les Auteurs pourroient prendre leçon
ait de vers badins, & de galanterie.

Comme ceux d'Apollon,ces vers ſont tout ainſi.

Ils paroîtront charmans dans deux mille ans d'ici

A toute la gent griſe, à toute la gent blonde,

Et n'eſt homme en ce ſiecle,& dans ces ſiecles là

Qui n'ait en les liſant tous les plaiſirs du monde,

Et qui n'en deſirât faire comme cela.

CLVIII. LETTRE.

De Madame de Montmorency au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 28. Janvier 1685.

J'AI balancé ſi je vous écrirois, Monſieur; car vôtre Lettre m'a paru entre aigre & douce. Ce n'eſt pas ſur le reproche d'avoir oublié à datter, mais ſur un autre article où il me ſemble que vous ne vous ſouciez pas trop de mes Lettres.

Le Roi va entendre la Meſſe Jeudy à Nôtre-Dame & dîner à l'Hôtel de Ville. Le Prevôt des Marchands lui demanda ſes Officiers, mais Sa Majeſté les refuſa, diſant qu'il ſe fioit bien à la Ville de Paris. Cependant le Magiſtrat les demanda

ıanda à Livry qui les lui prêta. La azette vous apprendra comment cela : sera passé. Le Duc de Créqui s'en a mourant. Vingt personnes demanent le Gouvernement de Paris avant u'il soit vacant. Le Roy retourne Luny à Marly jusqu'à Jeudy. Il y aura ne Lotterie de vingt-mille écus: cel: de la semaine passée n'étoit que de eux mille pistoles. On a vû que c'éıit trop peu, les billets de celle-cy sont nze pour un Loüis. Loube prend deıain l'habit à Ste. Marie du Fauxbourg Jacques. Mesdemoiselles de Biron, de ledavy, & de Quelus ont dansé au ouvre pour la premiere fois, le jour ı Baptême. On dit que personne ne ınse si bien que Mademoiselle de Meıvy. Le premier President fera chanr un *Te Deum* dans la grande salle ı Palais. Il dit au Roy qu'il prieroit s Ducs de s'y trouver; Sa Majesté i répondit que cela feroit des affais. Le premier President l'assura que ›n, & qu'il avoit trouvé un moïen ›ur cela. Je vous prie, lui dit le Roy, ıe cela ne se fasse point. Je ne sçai ıel étoit ce moïen. Mais le premier :esident a envoïé l'Abbé de Belebat

chez quelques Ducs, qui n'ont pas bien entendu ses raisons, car ils n'iront point à ce *Te Deum*. Monsieur de Créquy se meurt.

CLIX. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Montmorency.

A Chaseu, le 5. Février 1687.

SI je ne gardois la copie des Lettres que j'écris, Madame, vous m'auriez fait croire que j'aurois été assez ridicule pour vous témoigner que vôtre commerce m'étoit indifférent. Je suis à cent lieuës de là : vous êtes non-seulement ma premiere, mais encore ma plus agréable amie. Non, Madame, je ne méprisois point vos Lettres, mais je me mocquois un peu de vous, comme je croi que vous faisiez de moi, quand vous me mandiez que je ne gardasse plus vos Lettres, & que vous n'aviez que faire de réjoüir la posterité. Vous n'entendez donc plus raillerie ? Le Roy & le Prevôt des Marchands ont chacun fait leur devoir.

Celui-ci de demander à Sa Majesté ses Officiers pour ne se charger de rien & pour lui faire meilleure chere ; le Roy de les lui refuser pour lui témoigner une grande confiance, & le Prevôt des Marchands de les emprunter de Liry. Si Dieu appelloit Monsieur de Créquy à lui, je croi que Monsieur de Monausier auroit le Gouvernement de Paris, & j'en serois bien aise. La résolution de Loube me fait remarquer que tout est extrême à la Cour: ou l'on y a de grands établissemens, ou l'on en sort pour se mettre dans un Couvent, & d'ordinaire dans les plus austeres. Je ne comprends pas pourquoi le Roy ne regle point l'affaire des Ducs avec les Président au Mortier. Adieu, Madame.

CLX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Marquiſe d'Uxelles.

A Chaſeu, ce 5. Février 1687.

PUiſque vous me pardonnez mon ſilence, Madame, je veux joüir de la grace que vous m'avez faite, & en attendant que j'aille groſſir le nombre de vos courtiſans, je veux augmenter celui de vos correſpondans; & pour commencer je vous ferai part de mes réflexions ſur ce qui ſe paſſe à la Cour, vous croïant peu curieuſe des nouvelles de l'Autunois. Commençons par Monſieur le Prince. Il a été, comme vous ſçavez, Madame, un des plus grands Princes qu'on ait jamais vû en France. Perſonne ne l'a guere mieux connu que j'ai fait, car j'ai long-tems ſervi ſous lui, & j'ai même eû l'honneur d'être ſix ans ſon Lieutenant. Il a paſſé plus de ſoixante ans dans une vie auſſi dangereuſe devant Dieu, que glorieuſe devant les hommes. Enfin il a fait deux ans de penitence qu'il a couronnée d'une mort toute Chrétienne.

ɔilà, Madame, ce qui m'a plus prê-
é que ne pourroient faire vingt ser-
ɔns du Pere Bourdaloüe, & dont j'es-
re faire mon profit le reste de ma
e. Une autre réflexion que j'ai faite,
st sur la maladie & la santé du Roy.
es m'ont paru toutes deux extraor-
naires, & sa prompte guérison m'a
onné autant qu'elle m'a réjoüi. Il y
rois ans & demi que j'ai passé par
horreurs d'une opération. A la vé-
e j'avois alors quinze ans plus que
le Roy. Mais on lui a fait dix in-
ions, on ne m'en fit qu'une, & je
s soixante & trois jours fort mal. Il
paroît que la Providence qui depuis
ente ans a soin de sa gloire, en a eû
n-seulement de sa convalescence,
ais encore de sa prompte convales-
nce. Car dans la conjoncture presen-
, il étoit de la derniere consequen-
qu'il guérît promptement, & pour
bien de l'Etat & pour la joïe du peu-
e. Voilà, Madame, les réflexions d'un
litaire Vous autres gens du monde
ez bien plus de pénétration, mais
us n'avez pas tant de loisir de pen-
r que moi, ny d'ordinaire tant de
ncerité que j'en ai; sur tout quand

je vous assure que personne ne vous honore, ne vous estime, & ne vous aime plus que je fais.

CLXI. LETTRE.

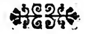
De Monsieur de Corbinelly au Comte de Bussy.

A Paris, ce 24. Fevrier 1687

VOus m'avez fait, Monsieur recevoir un affront auprès de Monsieur de Vardes qui est avec les Sçavans de Languedoc. Je lui envoïai vos deux vers de Martial comme une épigramme entiere, parce que vous me l'intituliez ainsi; on me mande que ce n'est que les deux derniers vers d'une épigramme de six ou de huit vers sur la mort d'un jeune esclave beau comme le jour. Si vous m'aviez mandé cela, Monsieur, j'aurois été de vôtre sentiment: car je n'aurois pû douter que le premier vers ne concernât les personnes. Horace a fait une satyre dont la pensée répond à celle de Martial. Vous la devriez traduire en vers, elle est belle' Les beaux esprits sont di-

ez jusqu'à la haine personnelle. J'ai .ndé à Monsieur de Vardes d'assem- :r les Sçavans de Languedoc pour offir les factions. je vous exhorte la même chose, Monsieur, c'est le cond vers de la cinquiéme Satyre du cond livre d'Horace, où il introduit 'lisse qui va consulter Tiresias aux en- :rs, sur les moïens de devenir riche. .a Satyre commence par ces mots: *Hoc quoque Tiresia.* Le vers commen- :e: *Pauper aris*, & la difficulté rou- e sur le pronom *Hoc*, sçavoir s'il se rapporte à la bassesse ou à la pauvreté. Mêlez-vous Madame la Marquise * dans cette affaire? Les Dames qui ont de l'esprit, en sont capables comme les hommes. Cependant croïez, s'il vous plaît, Monsieur & Madame, que je vous honore toûjours parfaitement.

* Madame de Colligny.



CLXII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Corbinelly

A Chaſeu, ce 20. Fevrier 1687.

CEla eſt plaiſant que j'aïe traduit deux fois ce qu'il y a de plus beau dans Martial, & que je ne connoiſſe ſon *Immodicis*, que par la traduction que Péliſſon en a faite. Ainſi, Monſieur, vous avez été trompé parce que je l'étois. Mais je maintiens encore qu'on ne peut pas ſur ces deux ſeuls vers, croire avec raiſon que Martial ait voulu parler des choſes inanimées.

Immodicis brevis eſt atas, & rara ſenectus,
Quid ames cupias non placuiſſe nimis.

Ce n'eſt que ſur ces deux vers que j'ai trouvez dans la traduction de Péliſſon, qu'il ſe trompoit, en diſant au dernier vers :

Evitez d'aimer trop un objet trop aimable.

Et j'ai cru que Martial avoit voulu dire :

Ainſi

Ainſi pour éviter des chagrins en aimant,
Il faudroit n'aimer rien d'extrémement aimable.

C'eſt un conſeil qu'il a voulu donner, & non pas un precepte, qui n'eſt pas au pouvoir humain. Sil a penſé autrement, il a tort, & je ne le reſpecte pas aſſez pour vouloir avoir tort avec lui. Il n'y a point de ſçavans en ce païs-ci dignes d'être conſultez ſur les Poëtes Latins. On m'a envoyé un factum d'un particulier contre un Evêque de je ne ſçai où, dont vous trouverez cet endroit plaiſant.

,, On s'étonnera, peut-être, qu'a-
, près que Saint Pierre a quitté une
, barque & des filets qui étoient à lui,
, pour ſuivre Jeſus-Chriſt, & pour
, remplir dignement les devoirs de ſa
, vocation, un Evêque abandonne ſon
, diocéſe, & interrompe les fonctions
, de ſon miniſtere pour courir après un
, droit de pêche qui ne lui apartient
, pas.

Vous m'avoüerez Monſieur, que ce début eſt plaiſant. Ma fille de Colligny dit qu'elle aime mieux que vous l'aimiez que de l'honorer, & qu'elle ſe ſouvient de ces deux vers de Martial:

Mais sçachez, si je vous revere,

Que je ne vous aimerai guere.

Elle vous offre aussi la même chose qu'elle vous demande. Je lui traduirai assez bien l'endroit que vous me marquez d'Horace pour qu'elle en puisse raisonner.

CLXIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur Jannin de Castille.

A Chaseu, ce 20. Février 1687.

JE ne sçaurois tarder davantage, Monsieur, à me réjoüir avec vous de vôtre bonne santé & de la fin prochaine de vos affaires. Ce sont des biens considérables en tout tems, & sur tout en celui-ci, où nous voyons beaucoup de gens se ruiner & mourir. En effet, voilà bien du deüil & de l'affliction dans Paris. D'un autre côté cela fait aussi de la joye. Les Successeurs qui ne sont point parens se réjoüissent ; comme par exemple, nôtre ami le Duc de Gesvres ne seroit pas Gouverneur de Paris, si le Duc de Créquy ne lui avoit

fait place. Je ſçai que vous en êtes bien aiſe, Monſieur, & je le ſuis auſſi. Je lui en viens de faire compliment. Au reſte j'ai été quinze jours à Autun pendant & après le carnaval. Il me prit un grand rhume le ſoir du Mardi gras, dont je fus huit jours au lit & ſaigné deux fois. Je m'en porte fort bien, & je me tiens l'eſprit en gaïeté comme ſi j'en avois de véritables ſujets. C'eſt le premier & le meilleur remede dont les gens de nôtre âge doivent uſer. Je ſçai bien que le tempérament y contribuë : mais je ſçai auſſi que la raiſon le peut redreſſer. Puiſque Dieu nous a honnêtement partagez de ces biens-là, ſervons-nous-en & nous-en réjoüiſſons. Adieu.

CLXIV. LETTRE.

De Madame de Montmorency au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 18. Fevrier 1687.

Monſieur de Montauſier n'a pas eû le Gouvernement de Paris, Monſieur. Il ne l'a pas même demandé. Le Roi le donna au Duc de Gef-

vres aussi-tôt qu'il sçut la mort du Duc de Créquy. Sa Majesté a donné aussi fort promptement l'Abbaye d'Avenay à la sœur de Monsieur de Bouflers. MONSIEUR a fait un jeu: je ne sçai qui en est; mais à propos de joüeurs, on fait jeudi prochain la grande opération à Dangeau. On dit qu'il y a treize ans qu'il porte une fistule. Mademoiselle de Noailles épouse le Comte de Guiche. On lui donne quatre cens mille francs, & on les nourrit neuf ans. Le Marechal de Bellefonds demande à corps & à cri le Gouvernement de Lorraine. Il y a d'autres prétendans, mais c'est lui qui fait le plus de bruit. Ils étoient quatorze qui demandoient le Gouvernement de Paris. On dit que le Roi fera un voyage après Pâques à Compiegne. Les Bombardiers sont partis, Monsieur de Savoye qui étoit à la tête de ses troupes & de celles que le Roi lui a prêtées, est retourné fort promptement à Turin. On dit à la Cour que ce sont les plaisirs du carnaval qui l'y ont ramené. Nôtre ami Hauterive joüe tant que les jours & les nuits durent, & perd tout son bien. J'en suis presque aussi fâche que lui;

car outre qu'il ſe ruine, chacun blâme ſa conduite. J'ai la plus grande joïe du nonde, Monſieur, de ce que vous me nandez que je ſuis vôtre premiere & neilleure amie, vous verrez que je ſe-'ai toûjours tout ce qu'il faut pour ne pas perdre auprès de vous une place que 'eſtime ſi fort. Adieu, Monſieur.

CLXV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Montmorency.

A Chaſeu, ce 26. Février 1687.

QUand je vois, Madame, qu'on donne le Gouvernement de Paris u Duc de Geſvres plûtôt qu'aux Ducs ę Richelieu ou de Montauſier, cela e me ſurprend pas, c'eſt toûjours un Ɔfficier de la Couronne, & de plus remier Gentilhomme de la Chambre ı année. Voici la ſeconde operation u'on fait à Dangeau; je le plains fort. e me trouve bien vieux, quand j'en-:nds dire qu'on marie le Comte de uiche, de qui j'ai vû le pere qu'on ɔmmoit les gros homme à dix ans, oi déja un homme fait. Le départ-

des Bombardiers ne me fait pas croire que le Roy parte ; mais cela eſt bon pour tenir tout le monde en reſpect. Je ſuis fâché comme vous de la paſſion de nôtre ami Hauterive pour le jeu ; je remarque ſur ſon ſujet qu'on ne peut être heureux en ce monde : ſans le jeu y auroit-il un homme en France qui dût être plus content que lui ?

CLXVI. LETTRE.

Du Marquis de Broſſes au Comte de Buſſy.

A Verſailles, ce 1. Mars 1687.

LA diſtribution des Abbaïes eſt remiſe à la ſemaine Sainte. Madame la Dauphine eſt au lit depuis deux jours ; on la croit groſſe. La Lotterie ſe ferme aujourd'hui. Le Roy va Mardy à Marly où il ſera quelques jours pour la tirer. Monſieur de Meaux qui en eſt un des inſpecteurs, a été obligé de remettre pour quelques jours l'Oraiſon funebre qu'il doit faire à Nôtre-Dame, de feu Monſieur le Prince. Il y a, dit-on, quarante mille Loüis d'or à la Lot-

terie. Lavardin eſt Ambaſſadeur à Rome. Saint-Vallier cherche à vendre ſa charge. Lully eſt à l'extrémité.

CLXVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Ducheſſe de Holſtein, Comteſſe de Rabutin.

A Chaſeu, ce 5. Mars 1687.

IL ya plus d'un an, Madame, que je n'ai reçu de vos Lettres. J'en ſuis fort en peine, car vous devez à ma fille & à moi une réponſe ſur la Généalogie de Rabutin, que nous vous envoïâmes il y a dix-huit mois, & je vous ai envoïé depuis cela les portraits de ma famille qui eſt encore augmentée de deux garçons, dont ma fille de Montataire eſt accouchée. Je ſuis toûjours avec autant d'amitié que de reſpect, Madame, vôtre, &c.



CLXVIII. LETTRE.

De Monſieur Jeannin au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 9. Mars 1687.

JE vous ſuis ſenſiblement obligé, Monſieur, de ce que vous voulez bien vous réjoüir avec moi de ma bonne ſanté, qui eſt la principale affaire après le ſalut, pour les gens qui ſont avancez en âge comme nous. Quant à mes affaires, je ne m'attends pas d'en avoir une bonne fin : car je ne vois pas qu'ici on ſonge à païer ſes dettes : mais je ne laiſſerai pas de ſortir d'un embaras, & cela ſera bon pour ma famille. Je vous avoüe que j'ai été fort aiſe que Monſieur le Duc de Geſvres ait eû le Gouvernement de Paris. C'eſt la plus grande joïe que j'aïe eûë depuis mes diſgraces, n'aïant trouvé perſonne à qui j'aye fait quelque plaiſir durant le tems que j'étois en état de le faire, qui en ait mieux uſé que lui. Je l'ai toûjours trouvé quand j'ai eu beſoin de lui, il a encore conſervé cela de nô-

tre tems. Mais à present on n'en trouve plus de la sorte. Chacun ne songe qu'à son interest, & l'on ne trouve que de la dureté par tout. Voilà ce que j'ai trouvé à ce voïage-ci plus qu'en aucun autre. C'est aussi sur cela qu'il faut prendre son parti, & tâcher de se rendre la vie la plus heureuse que l'on peut en province, & se passer de ce païs-ci, où dans le particulier je trouve beaucoup de necessité, quoique l'exterieur soit encore beau. Enfin, Monsieur, il faut sçavoir vivre en tous lieux & essaïer d'avoir du repos: c'est tout ce que je cherche. Adieu, Monsieur, je suis toûjours à vous du meilleur de mon cœur.

CLXIX. LETTRE.

Du Comte de Rabutin d'Allemagne au Comte de Bussy.

A Vienne, ce 6. Février 1678.

J'Ai reçû vôtre Lettre, Monsieur, & je vous suis infiniment obligé de la part que vous prenez à la grace que Sa M Imperiale m'a faite, laquelle est d'autant plus grande, qu'il est sans exemple

qu'un Lieutenant Colonel soit parvenu à être Général de Bataille sans avoir été Colonel. Et comme en ce pays-ci le Généralat n'est utile qu'avec un Régiment, S. M. Impériale a eû la bonté de me donner sa parole pour le premier Régiment de Dragons vacant. Voilà, Monsieur mon Cousin, l'état de mes affaires. Encore une fois je suis ravi de la part que vous y prenez. J'avois crû qu'en mon absence Madame de Rabutin vous auroit donné avis de la naissance de mon fils, que je tâcherai d'établir en ce pays-ci avec le plus d'éclat qu'il me sera possible. Adieu, mon cher Cousin.

CLXX. LETTRE.

De l'Evêque d'Autun au Comte de Bussy.

A Autun, ce 25. Mars 1687.

J'Arrive ici, Monsieur, & il me semble que je ne puis vous témoigner assez tôt la joïe que je ressens de me voir raproché de vous. Elle seroit entiére si je pouvois me promettre que

ce fût pour ne me plus éloigner de mon Diocéſe ; mais je ne ſçai pas encore quel ſera ſur cela mon deſtin. Ce que je ſçai bien, Monſieur, c'eſt qu'on ne peut avoir plus d'impatience que j'en ai d'avoir l'honneur de vous aſſurer bien-tôt des ſentimens d'eſtime & de reſpect avec leſquels je vous honnore. Je vous ſupplie très-humblement que cette Lettre ſoit pour vous & pour Madame de Colligny. Je lui en dirois tout autant & même davantage, ſi je n'étois auſſi ſurchargé que je le ſuis pour ſatisfaire à mes devoirs. Dans ce ſaint tems & la conjoncture de mon arrivée, ne voudriez-vous point venir entendre nôtre admirable prédicateur ?

CLXXI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Evêque d'Autun.

A Chaſeu, ce 26. Mars 1687.

JE vous aurois épargné la peine de m'écrire Monſieur, en me trouvant Mardy à Autun à vôtre arrivée, ſi la maladie de ma fille de Colligny ne

m'empêchoit depuis trois ſemaines de la pouvoir quitter. J'eſpere que cet obſtacle ne durera pas encore longtems, & elle même eſpere d'avoir l'honneur de vous aller voir après les Fêtes. Nous en avons tous deux une impatience extrême, & d'autant plus grande qu'on nous fait craindre que vous vous en retournerez bien-tôt à Paris. Pour le pere Cenami, perſonne ne peut ſouffrir plus que nous de ne l'avoir pas entendu, car perſonne ne l'eſtime plus que nous faiſon s, & ſans vanité ne connoît mieux le mérite de ce qu'il dit. Je n'ai oüi qu'un de ſes Sermons de ce Carême, c'étoit de l'aumône qu'il prêcha. Si j'euſſe eu au ſortir de l'Egliſe tout mon bien en argent, j'en aurois donné le tiers aux pauvres. Il plaît, il touche, il perſuade, il entraîne; & ce que j'eſtime encore plus de lui, c'eſt que ſa vie prêche encore plus que ſes paroles. Adieu, Monſieur.

CLXXII. LETTRE.

De la Comteſſe de Rabutin Ducheſſe de Holſtein au Comte de Buſſy.

A Vienne, ce 24. Janvier 1687.

JE vous ſuis bien obligée, Monſieur, de la part que vous prenez à l'avancement de Monſieur de Rabutin. S. M. Impériale lui a fait encore la grace de lui donner un écrit, par lequel il lui promet le premier Régiment de Dragons vacant. C'eſt le pas le plus difficile ; car il y a beaucoup de gens de ſervice qui ne l'obtiennent point, & cela eſt d'un grand profit. La bonté que vous avez de vous ſouvenir de mon fils, m'oblige infiniment. Il ſe porte fort bien, Dieu mercy. J'ai bien de la joye de voir que vous approuviez le deſſein que j'ai pris de faire venir chez moi les ſœurs de Monſieur de Rabutin. Vôtre approbation, leur eſprit & leur vertu augmente l'envie que j'avois de les voir. Toute mon ambition eſt d'établir la Maiſon de Rabutin en

Allemagne : pour cette fin, je tâcherai de faire recevoir mon fils Comte du Saint-Empire. Nous ne l'avons pas fait jusqu'à present, parce qu'il faut beaucoup d'argent pour cela. Je n'en ai pas beaucoup, mais ce que j'ai nous aidera à faire faire de la dépense à Monsieur vôtre Cousin. Je suis bien aise, mon Cousin, de vous donner part de toutes nos pensées, parce que vous êtes fort raisonnable. Je voudrois bien finir promptement nos affaires en Champagne, parce que si nous venions à avoir la guerre contre la France, nous aurions bien des difficultez qui ne sont pas à present, & je ne verrois de longtems mes belles sœurs. Elles font des reflexions fort sages, mais qui ne nous accommodent pas. Vous m'obligerez beaucoup si vous prenez part à tout ceci, afin que tout cela soit bien-tôt achevé, vous priant de me conserver toûjours vôtre amitié & de me croire tout à vous.

Je vous donne part, mon cher Cousin, que ma fille se va marier avec le Prince de Hochezollern, Prince de l'Empire.

CLXXIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Comteſſe de Rabutin Ducheſſe de Holſtein.

A Chaſeu, 5. Avril 1687.

JE viens de recevoir vôtre Lettre du 24. Janvier, Madame, avec une très grande joye, & plus grande que les autres fois, parce que j'étois en peine de vôtre ſanté, & de n'avoir point reçû de vos nouvelles depuis vôtre accouchement. Cela me ſurprit méme de recevoir une Lettre de mon Couſin vôtre mari ſans en avoir des vôtres. Vous m'avez tellement accoûtumé à cette grace-là, Madame, que je ne m'en ſçaurois plus paſſer. Ne me la refuſez donc point, s'il vous plaît. Au reſte les particularitez que vous m'apprenez des graces que l'Empereur a faites à mon Couſin, me font un fort grand plaiſir ; & quand je lui entends dire qu'il établira ſon fils en Allemagne, je le trouve du meilleur ſens du monde. Je voudrois bien vóir mon petit Cou-

ſin, je m'imagine que c'eſt un bel enfant, ſur les portraits de ſon pere & de ſa mere.

Vous, Madame, ni Madame vôtre fille, n'avez-pas un parent au monde qui prenne plus de part à ſon établiſſement que moi. Je vous ſupplie toutes deux d'en être bien perſuadées. Mais j'oubliois de vous demander, Madame, ſi vous n'avez pas reçû la Généalogie que je vous ai envoyée il y a pres de deux ans, & le portrait de ma fille de Colligny, que je vous envoïai il y a un an, car vous ne m'en avez rien écrit. Je vous ſupplie de me le mander.

CLXXIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Duc de Geſvres.

A Chaſeu, ce 6. Avril 1687.

J'Ai ſur le cœur de ne vous avoir pas encore rendu graces, Monſieur, de l'honnêteté avec laquelle vous avez preſenté mon fils l'Abbé au Roi. Je ne ſuis pas le ſeul, Monſieur, qui vous trouve le meilleur & le plus génereux ami

ami du monde. Cependant si je n'eusse été trop pressé de ma reconnoissance, je ne vous aurois rien dit en cette rencontre, dans la crainte que vous ne voulussiez toûjours me faire réponse. C'est ce que je vous demande en grace de ne plus faire. Lisez mes Lettres quand je me donnerai l'honneur de vous écrire : faites ce dont je vous supplieray quand vous le trouverez faisable ; mais ne me répondez point par Lettres. Je n'ai rien à faire, & vous avez des occupations d'importance. Aimez-moi seulement, Monsieur, & croïez que vous n'avez pas un ami plus reconnoissant que moi, ni plus, &c.

CLXXV. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Benserade.

A Chaseu, ce 6. Avril 1687.

JE ne vous écris pas toutes les fois que je songe à vous, Monsieur, car je vous écrirois trop souvent. Cependant il me semble qu'il y a si long-

tems que je ne l'ai fait, que differer davantage ce seroit rompre tout commerce. Je ne sçai pourtant pas si ce seroit à moi à recommencer ; car si j'ai plus de loisir que vous, vous avez plus de matiere que moi. Il n'importe, n'aïant rien à vous dire de mon païs, je vais vous interroger sur le vôtre. Qu'est devenu le célébre Furetiere ? Y a-t'il un Arrest contre lui ? N'avez-vous plus de ressentiment de vôtre gravelle ? Quand ferez-vous imprimer vos Heures Roïales ? Comment soûtenez-vous l'absence de Madame de la Rongere, après la déclaration que je vous fis l'année passée ? N'avez-vous pas de grandes allarmes de la voir dans mon païs ? Il ne faut pas vous faire languir davantage, je m'en vais vous donner le coup de grace, je l'ai tenuë quinze jours dans mon Château de Bussy depuis un mois. Avec tout cela, il me prend un scrupule d'assassiner mon ami, quoique mon rival. Vivez donc, Monsieur, car je n'étois pas avec elle. Avez-vous lû l'Histoire de Cordemoy, & me conseillez-vous de la faire venir ? Comment se porte Monsieur, de sa fiévre tierce ? Si j'avois

l'honneur d'être à lui, je n'en serois pas plus en peine que j'en suis. Je vous supplie de lui en faire mon compliment Y a-t'il long-tems que vous n'avez vû Madame de Montataire ? Ne la voulez vous pas accommoder avec la Chanoinesse * ? Que faites-vous ? A quoi vous amusez-vous ? Ne laissez-vous point éteindre vôtre feu ? Il me semble qu'il aide la chaleur naturelle. J'ai appris que vous aviez écrit une Lettre sur la santé du Roi, je vous supplie de me l'envoïer, je vous envoïerai aussi mes amusemens.

CLXXVI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de la Rongere.

A Chaseu, ce 9. Avril 1687.

ENfin, Madame, vous êtes à Bussy ; & je vous en rends mille graces, car je n'aurois pas été content que vous n'y eussiez pas fait plus de sejour ce voïage-ci que l'autre Mais j'ai peur que vous n'y aïez pas été bien à vôtre

* Madame de Longueval Chanoinesse.

aiſe, & que les matelas de ma fille de Colligny ne vous aïent pas paru aſſez bons. Pour Mademoiſelle de la Rongere, je ne la plains pas tant ; à ſon âge on dormiroit ſur une table. Si j'avois pû quitter ma fille, je ne me ſerois pas fié à mon Concierge de vous faire les honneurs de ma maiſon ; mais il y a plus de ſix ſemaines qu'elle ne ſort point du lit ou de la chambre. Elle a été fort mal, mais elle ſe porte mieux, Dieu merci, & j'eſpere que les beaux jours acheveront de la rétablir. Au reſte, Madame, je ſçai que vous devez retourner à Dijon à la Pentecôte, & je m'attends que vous ferez encore une petite ſtation à Buſſy avant que de rentrer dans les horreurs des ſollicitations. A propos de cela, je me réjoüis des deux incidens que vous avez gagnez. C'eſt un bon préſage pour le reſte.



CLXXVII. LETTRE.

De Madame de Montmorency au Comte de Bussy.

A Paris, ce 7. Avril 1687.

JE ne sçai ce que vous jugerez de mon silence, Monsieur, mais afin que vous le sçachiez, c'est que je ne sçai que vous dire, à moins que je ne vous conte les Sermons que j'ai entendus toute cette sainte semaine. Mais comme vous pourriez en avoir oüi autant que moi, ce seroit un assassinat que de vous en faire lire un demie douzaine sur la penitence, dans le tems que vous chantez *Alleluia*. De vous parler de mon amitié, ce sera bien-tôt fait. Je n'ai pas le talent d'en remplir des Lettres comme d'autres, & je laisse à mes petits soins à vous en persuader. Pour des nouvelles je n'en sçai point ou peu. Vôtre Cousine Madame de Vassé a épousé Surville, le second fils de Hautefort. Y *** ne mourra point de son opération, mais on dit qu'il lui en restera des incommoditez, & que la

posterité y perdra. Madame Colbert mourut hier. Il y a deux jours qu'elle se portoit bien. On croit le voïage du Roy à Luxembourg. Adieu, mon vrai ami, c'est beaucoup dire, dans le tems où nous sommes.

CLXXVIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Montmorency.

A Chaseu, ce 11. Avril 1687.

JE commençois à m'impatienter, Madame, & j'allois faire beau bruit, si je n'avois reçû vôtre Lettre. Elle est toute propre à me radoucir, car elle est badine & tendre. Madame de Vassé a raison de faire la fortune d'un homme de qualité qu'elle aime & qui le mérite bien. Je plains fort Y * * *, & plus encore sa femme. Madame Colbert est allée retrouver son mari. S'ils font en l'autre monde un aussi belle figure qu'ils ont fait en celui-ci, ils ne sont pas à plaindre. On est bien heureux en ce cas de n'avoir plus à mourir. Je ne croirai le voïage du Roy que quand il sera parti; encore ne croirai-je où il va,

que quand il y ſera arrivé. J'ai été ſi ſouvent trompé ſur ſes marches, qu'il ne m'attrapera plus, & je ſuis toûjours ſi fâché d'avoir été la duppe de ce qui n'arrive point, que je ne veux plus croire rien que ce qui ſera arrivé. Adieu, Madame, vous avez raiſon de me croire vôtre vrai ami. C'eſt de cela que vous ne ſerez jamais la duppe.

CLXXIX. LETTRE.

Du Duc de ſaint Agnan au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 22. Avril 1687.

JE ſuis perſuadé, Monſieur, que vous ne doutez pas ni de la profeſſion que je fais en general de ſervir ceux qui m'emploïent, ni de l'attachement que j'ai pour un homme de vôtre qualité, de vôtre mérite, & de vôtre amitié Pour moi, j'ai donné vôtre Letre au Roy, & j'ai pris le tems d'un jour de dévotion, dans lequel il ſemble que le ſouvenir des ſervices, l'oubli des fautes legeres & la compaſſion, font encore de plus grands effets ſur le cœur

d'un Prince auſſi bon & auſſi juſte que le nôtre. Cette Lettre a été bien reçûë, & j'en eſpere un heureux ſuccès. Comme Monſieur vôtre fils s'eſt rendu pendant ce tems-là fort aſſidu, il n'eſt pas poſſible que la lecture de vôtre Lettre & la preſence de Monſieur vôtre fils, qui a du mérite & des ſervices, ne faſſe ſon effet.

CLXXX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Saint-Agnan.

A Chaſeu, ce 26. Avril 1684.

PErſonne ne connoît mieux que moi, Monſieur, la grandeur & la bonté de vôtre cœur, & n'eſt plus convaincu de vous avoir tant & de ſi grandes obligations que je vous en ai. Vous m'en avez donné une nouvelle marque en donnant ma Lettre au Roy, à laquelle je ſuis bien ſenſible. Mais il faut que je vous ouvre mon cœur en cette occaſion, Monſieur, en vous diſant que quand le Roy m'a refuſé les juſtes demandes que je lui ai faites, je n'ai

J'ai pû me persuader que tant de châtimens fussent dûs aux fautes dont le Roi croit me punir : mais je me suis mis dans la tête que Dieu a rempli le cœur de Sa Majesté de toute la colere qu'il me témoigne pour me châtier de mes pechez, & cette pensée m'a sauvé du desespoir. Il ne m'abandonnera pas assurément, & j'espere que ma résignation abregera mes souffrances, & qu'il me donnera la persévérance dans la bonne & dans la mauvaise fortune. Je serai toûjours dans l'une & dans l'autre, Monsieur, le plus fidelle & le plus reconnoissant de vos amis.

CLXXXI. LETTRE.

Du Comte de Bussy au premier President de Dijon.

A Chaseu, ce 9. Avril 1687.

VOus avez été long-tems cette fois à Paris, Monsieur, & quoique je n'aille guére à Dijon, je vous aurois mieux aimé dans la Province, où à un coup près j'aurois eû l'honneur de vous voir en deux jours. Voilà bien

des morts depuis quelque tems : cela nous avertit nous autres contemporains de veiller. Pour moi qui suis vôtre aîné, je ne m'endors pas. Cependant je n'ai ni goutte ni gravelle. Je crois que vous êtes de même, & j'espere que nous irons pour le moins aussi loin que Madame de Villesavin, qui vient de mourir à quatre-vingt-dix ans. Je le souhaite, Monsieur, & que vous croïiez bien que je suis à vous de tout mon cœur.

CLXXXII. LETTRE.

Du premier President de Dijon au Comte de Bussy.

A Dijon, ce 16. Avril 1687.

J'Ai bien eû de la joïe, Monsieur, de recevoir de vos nouvelles, & de voir que vous vous portez assez bien pour prétendre d'aller aussi loin que Madame de Villesavin. Vous avez long-tems à veiller, si vous ne vous endormez pas jusques-là. Cependant vous avez raison de regarder d'un autre œüil ce long avenir : Madame Cornuel di-

soit sur cette mort (qu'elle se trouvoit à present à découvert ,) quoique nous ne soyons pas à vingt ans près de son âge , il est bon de ne pas s'endormir. Je vous cede de bien des manieres , Monsieur , & je vous respecte sans envier vôtre aînesse. Au reste vous parlez comme si vous aviez renoncé aux grandes Villes. C'est le moyen d'être davantage à vous , & de tirer du silence les profits que le bruit & les affaires vous enlevent. Mon tems n'est pas encore venu d'y renoncer, je pense bien toutefois qu'il est très-bon d'avoir ces sentimens , & que c'est un effet de la grace d'y céder & de les suivre. Joüissez de vôtre bonheur , Monsieur , la tranquilité alonge la vie,comme elle l'adoucit , & croyez, s'il vous plaît , que les occasions de vous servir seront de vrais agrémens dans la mienne.



CLXXXIII. LETTRE.

De Madame de Scudéry au Comte de Bussy.

A Paris, ce 11. Mai 1687.

SAchez, Monsieur, que la premiere chose que je fais en recevant vos Lettres, c'est de voir si elles sont bien longues, & quand elles ne le sont pas, j'en ai un vrai chagrin ; cela soit dit en passant. Le Roi partit hier. Son voïage sera de vingt-cinq jours : il mene Madame de Bourbon que la fiévre ne fait que de quitter ; mais à la Cour les corps ne sont pas faits comme les nôtres. On soupçonne que Madame la Dauphine soit grosse. Ce n'est pas nôtre ami Hauterive qui va à Vienne, c'est Lusignan qui n'y songeoit pas. Beuvron a deux mille écus de pension. Je meurs d'envie que vous voïez l'oraison Funebre de Monsieur le Prince, faite par le Pere Bourdaloüe : nous l'admirons.

CLXXXIV. LETTRE.

De la Marquise de C.. au Comte de Bussy.

A Toulonjon, ce 14. Mai 1687.

JE ne reçûs vôtre Lettre que Dimanche au soir, Monsieur, *al gran dispetto del filia.* Je vous promets de bien songer à ma santé, puisque vous m'assurez que vous vous en porterez mieux. J'ai trouvé Allonne aujourd'hui à Toulonjon, aussi changé de figure que de nom; rien n'est plus joli. On me mande de Paris que le Roy partit Samedy; qu'il mit pied à terre à la Place des Victoires, pour voir sa statuë & celle de la Renommée. Le Roy, Monseigneur, Madame la Duchesse, Madame la Princesse de Conty, Madame de Maintenon, Madame de Chevreuse, & Madame la Princesse d'Harcour, sont dans le carosse du Roy. Le Roy a nommé Messieurs voisin, Bignon, Pommereu, d'Aguesseau, & l'Abbé Pelletier pour aller chacun assisté d'un Maître des Requêtes dans les Provin-

ces, voir de quelle maniere on pourroit ſoulager le peuple, ſans rien retrancher au Roy, c'eſt-à-dire, empêcher les Partiſans de voler. Madame la Princeſſe eſt allée à Bourbon avec Mademoiſelle de Bourbon.

Nous avons lû l'Oraiſon Funebre de Monſieur le Prince; faite par Monſieur de Meaux. Je croi qu'il a bien retouché au paralelle en la faiſant imprimer. Cette piece nous paroît inégale: il y a de beaux endroits, de fort médiocres & de fort languiſſans, ſouvent de mauvaiſes épithetes, & de méchantes expreſſions. Je ne parle ainſi qu'à vous, Monſieur, parce que vous me l'avez ordonné, & que ſi je dis mal, vous me le ferez connoître ſans vous mocquer de moi.

CLXXXV. LETTRE.

De la Marquiſe de ... au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 20. Juin 1687.

J'Ay de la peine, Monſieur, à vous parler de la mort du pauvre Monſieur de ſaint-Aignan ; car je ſçai la douleur que vous en aurez. Il eſt mort d'une groſſe fiévre, qui auroit emporté un homme de trente ans. Sa fermeté a paru jusqu'aux derniers momens de ſa vie. Sa femme s'alla mettre aux Filles de Saint-Joſeph, & Madame de Claire vint prendre ſes enfans. Monſieur & Madame de Beauvilliers ſont à Bourbon.

CLXXXVI. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Duc de Beauvilliers.

A Chaseu, ce 29. Juin 1687.

Vous auriez raison, Monsieur, de croire que j'aurois perdu l'esprit ou la vie, si je ne vous disois, sur la perte que vous venez de faire de Monsieur vôtre pere, que si Dieu ne me soûtenoit, je serois au desespoir. C'est-là le comble de mes disgraces, & où j'aurois grand besoin d'une vertu pareille à la vôtre. Je vous demande pardon, Monsieur, si je ne vous parle que de ma douleur; mais vous ne doutez pas que je ne prenne part à la vôtre: car outre que vous êtes le fils du meilleur ami que j'eusse au monde, vuus m'avez toûjours donné des marques de l'honneur de vôtre amitié. Continuez-les-moi, Monsieur; remplacez-moi, s'il vous plaît, l'ami que je viens de perdre; & croyez que je n'aurai pas moins pour vous que j'ai eû pour lui, d'estime, de respect, de tendresse &

de reconnoiſſance, & que je ne ſerai pas moins, Monſieur, &c.

CLXXXVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Benſerade.

A Chaſeu, ce 10. Juillet 1687.

Il y a long-tems que je n'ai eû de vos nouvelles, Monſieur. Après la perte que je viens de faire de mon ami Saint-Aignan, je ſuis plus diſpoſé à craindre ſur la moindre interruption du commerce que j'ai avec mes amis; ce n'eſt pas que celui que je regrette ne fût bien plus vieux que vous, mais on meurt à tout âge. Eclairciſſez-moi donc promptement de l'état où vous êtes, & croyez que vous êtes toûjours mon bon ami.

CLXXXIX. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Comtesse de Toulonjon sa belle sœur, avec laquelle il badinoit toûjours.

A Crescia, ce 21. Juillet 1687.

RONDEAU.

C'Est trop long-tems tarder à vous écrire,
Aimable Iris, il faut enfin vous dire,
Que mon esprit est tout en desarroi,
En vôtre absence, & qu'encor je prévoi,
Qu'à l'avenir je n'y pourrai suffire.
Deux mois d'absence à quiconque soupire,
C'est plus d'un an de peine & de martyre.
C'en est bien plus, c'est un siecle pour moi.
C'est trop long-tems.
Le tems est cher à tout ce qui respire.
Mais le barbon sous l'amoureux empire,
Est plus pressé d'en faire un bon emploi.
Toûjours vous voir je m'en fais une loi,
Etre un moment sans voir ce qu'on desire,
C'est trop long-tems.

CXCI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à l'Abbé de Choisy.

A Colligny, ce 19. Août 1687.

Rien au monde n'étoit plus vraisemblable il y a quinze ans, Monsieur, que vous seriez un jour un digne Académicien. Je n'en connois point qui mérite mieux de l'être. Vous aviez déja un beau feu dans l'esprit quand vous étiez mon voisin, & mon ami. Aujourd'hui que vous n'êtes plus que mon ami, & mon confrere, l'âge a reglé cette vivacité, & vous a donné pour plaire tout ce qui pouvoit vous manquer. Je n'étois pas sur les lieux pour vous donner ma voix, mais je bats les mains sur vôtre élection, & j'ai peine à m'empêcher de faire compliment à Messieurs de l'Académie sur le choix qu'ils ont fait de vous. Je vous assure que mon estime pour vous n'est pas moindre que mon amitié, & que je serai toûjours à vous du meilleur de mon cœur.

CXCIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Montmorency.

A Colligny, ce 27. Août 1687.

SI vous m'aimez toûjours, Madame, vous devez être en peine de n'avoir point eû de mes nouvelles depuis deux mois que je ſuis en Comté. Je vous pardonne de n'avoir ſçû où me prendre, les Poſtes n'aprochent pas de dix lieuës l'endroit où je ſuis; c'eſt pourtant le lieu dont le nom a tant fait de bruit en France il y a ſix vingt ans. Cette Terre a été entre les mains de trop grands Seigneurs pour être en bon état. Nous avons trouvé dans les papiers de cette Maiſon une Loüiſe de Montmorency ſœur du grand Connétable & mere de l'Amiral, qui étoit une fort habile femme. Si ſes enfans avoient eû autant de conduite qu'elle, nous n'aurions pas tant de peine à rechercher aujourd'hui les droits perdus ou égarez de ſon arriere petit-fils dans cette Terre. Je me ſuis déja réjoüi avec vous, Madame, de la Lieutenance du

Roi, que Sa Majesté a donné à Monsieur vôtre fils. Le grand Connétable n'étoit que Gendarme à l'âge qu'il a. Il est dans le chemin de tous les honneurs de la guerre, & il a un nom qui en fait bien valoit le mérite.

CLCIV. LETTRE

De Monsieur de Corbinelly au Comte de Bussy.

A Paris, ce 24. Septembre 1687.

TOutes vos réflexions sur les vicissitudes de la Cour, sont admirables, Monsieur ; il s'y fait tant de changemens tous les jours que je ne doute pas qu'il ne s'en fasse quelqu'un en vôtre faveur si vous y venez : car vous sçavez qu'en la Cour comme en galanterie les absens ont tort. Si vous ne réüssissez pas, nous dirons que Dieu qui donne & qui ôte tout avec justice, parce que tout lui appartient uniquement, aura voulu vous priver d'un bien qui n'étoit vôtre propre que très-improprement. Venez donc, Monsieur, nous moraliserons sur toutes sortes de sujets. Je me suis jetté dans la politique : Je repasse

se des framens d'histoires, & de tout ce que je lis, je me forme l'idée d'Horace & je dis comme lui :

Delirant Reges, plectuntur Achivi,

Si cette regle a une exception, comme il n'y en a point de generale, c'est à l'égard du Roy, le modelle de ceux qui viendront, quoi qu'il n'en ait eû aucun parmi ceux qui sont passez. Adieu, Monsieur, mes complimens à la divine Marquise * que j'honore parfaitement.

CXCV LETTRE.

Du Comte de Bussy au Pere Bouhours.

A Chaseu, ce 8. Novembre 1687.

IL y a déja quelque tems, mon Réverend Pere, qu'on a mandé à ma fille de Colligny que le Pere Rapin étoit dangereusement malade. L'état où j'étois alors ne me permit pas de vous demander de ses nouvelles ; j'étois moi-même très-incommodé. Aujourd'hui que je me porte mieux, je

* Madame de Colligny.

vous ſupplie, mon Réverend Pere, de me mander l'état où il eſt, j'en ſuis bien en peine. J'aime toûjours fort mes bons amis, mais il y a des rencontres où l'amitié ſe fait ſentir davantage. Mandez-moi auſſi comment vous vous portez de vos douleurs de tête; elles m'ont fait vous Plaindre extrêmement. Je n'ai point apprehendé pour vôtre vie, & les langueurs du Pere Rapin m'ont toûjours donné plus d'allarmes. Vos maux me paroiſſoient venir de trop de ſanté, & les ſiens d'une défaillance de nature. Eclairciſſez-moi de tout cela, s'il vous plaît, & croïez que perſonne ne prend plus de part en tout ce qui vous touche que moi.

CXCVI. LETTRE.

Du Pere Bouhours au Comte de Buſſy

A Paris, ce 13. Novembre 1687.

JE vois bien que vous ne ſçaviez pas encore la perte que nous avons faite du Pere Rapin, Monſieur, & je ſuis aſſuré que vous n'en ſerez guere moins touché que moi; car je connois la bon-

té de vôtre cœur, & je sçai combien vous aimiez le Pere Rapin. Le pauvre homme est tombé tout à coup. Il alla au commencement de Septembre à Basville avec sa santé ordinaire qui étoit bonne, & qui aux apparences près valoit mieux que la mienne. Dès le second jour il fut attaqué d'une espece de legere apoplexie qui ne lui ôta ni la connoissance, ni la parole, mais qui le tint pourtant trois jours dans un grand assoupissement qui fut suivi d'un commencement de paralysie sur le côté droit. Sa tête s'embarassa en même temps, & son esprit commença à s'affoiblir & à s'égarer. Comme il ne sentoit point de mal & qu'il aimoit fort Basville, on eut peine à lui persuader qu'il seroit mieux à Paris, & on ne l'y ramena qu'en lui promettant de le ramener à Basville, quand il auroit vû les Medecins. Les remedes qu'on lui fit ne servirent qu'à dégager un peu sa tête & à lui donner un jour ou deux libres pour se confesser. Il fut depuis dans un état pitoïable, n'aiant honte de rien, ne disant mot ou parlant sans raison & sans suite, hors quelques momens qu'il élevoit son cœur à Dieu par habitude, &

qu'il entroit dans les ſentimens de pieté qu'on lui ſuggéroit. Du reſte ne croïant point être en danger & me diſant quelquefois qu'on ne mouroit jamais ſans fievre, pour vérifier ſa parole, la fiévre lui prit le 25. Octobre, & l'emporta le 27. dans un redoublement. Je vous ai fait ce petit détail comme à un bon ami, & je vous laiſſe à penſer quelle a été ma douleur, de voir mourir le meilleur des amis ſans en pouvoir tirer une parole raiſonnable. C'eſt la plus grande perte que je puiſſe faire, & je vous avoüe, Monſieur, que je ne ſçai comment la ſoûtenir. Il ſemble que Dieu ne m'ait donné de la ſanté depuis quelque tems que pour me faire ſentir davantage tout mon malheur, ou pour me le faire ſouffrir plus conſtamment. Il eſt le maître, & nous devons nous ſoumettre à tous ſes ordres, quelque rigoureux qu'ils ſoient. Je vous demande plus que jamais la continuation de vos bonnes graces & la permiſſion de lier avec vous un commerce d'amitié. Un ami comme vous, Monſieur, eſt tout propre à me conſoler, ou du moins à me retirer de la langueur où les chagrins ſeroient capables de me jetter.

CXCVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Pere Bouhours.

A Chaſeu, ce 19. Novembre 1687.

JE me donnai l'honneur de vous écrire le 8. de ce mois, mon Reverend Pere, pour vous demander des nouvelles de nôtre pauvre ami le pere Rapin, & j'apprends par vôtre Lettre du 13. le détail de ſa mort qui me fait autant de peine que ſa mort même. Je vous plains fort ſur l'ami que vous avez perdu, mon Révérend Pere, & je me plains autant que vous, car je l'aimois cherement: j'eſpere qu'avec l'âge vos maux diminuëront. Je reçois du meilleur de mon cœur l'offre que vous me faites de redoubler nôtre commerce & nôtre amitié. Je médite un voyage à la Cour dès que je pourrai le faire ſans hazarder ma ſanté. Je devois partir pour Fontainebleau les premiers jours d'Octobre, quand je tombai malade; j'eſpere qu'à ce voyage nous ſerons ſouvent enſemble,

CXCVIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Marquise de Monjeu.

A Chaseu, ce 18. Novembre 1687.

VOus oubliez vos pauvres amis, Madame: je ne vous y ai pourtant point obligé, si ce n'est que que je vous aïe déplû par ma maladie. Effectivement vous avez assez la mine de n'aimer que les gens se portent bien. Cependant il est toûjours prudent de se ménager avec tout le monde: on ne sçait ni qui meurt ni qui vit. Sérieusement, Madame, cela me fait de la peine de ne recèvoir aucune marque de vôtre amitié en cette rèncontre, vous que j'ai toûjours fort aimée, & sur tout quand vous fûtes entre les mains de l'Oculiste de Langres. Aprés tout, Madame, vous voyez bien que quand on se plaint avec autant de tendresse & autant de douceur que je fais, on ne cherche qu'à être appaisé.

CXCIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Pere Bouhours.

A Chaſeu, ce 24 Novembre 1687.

JE vous rends mille graces de l'éloge de nôtre ami le Pere Rapin que vous m'avez envoyée, mon Reverend Pere, j'en ſuis très content, il eſt fort bien fait. Ce n'eſt point un portrait d'imagination : on voit bien qu'il eſt fait d'apres nature. Vous n'êtes pas un exagerateur. Pour moi dés que je vois un éloge trop pouſſé, comme je ne ſçaurois alors fixer ma croïance, cela me met en chagrin : je crois qu'on m'en veut impoſer & je ne crois rien du tout, ou du moins fort peu de choſe. Mais outre que je connoiſſois fort l'homme que vous nous dépeignez, c'eſt qu'il y a un grand air de verité dans ce que vous nous dites de lui. Je ſerai ravi, mon Reverend Pere, de voir vôtre Livre de *La manie e de bien penſer*. La France vous aura bien plus d'obligation qu'à Meſſieurs de l'Académie. Ceux-ci ne redreſſent que les paroles,

& vous redreſſez le ſens. Prenez la peine de l'envoïer à l'Abbé de Buſſy. Adieu. mon Reverend Pere : joignez à l'amitié que vous aviez déja pour moi, celle que vous aviez pour nôtre cher ami. J'en ferai de même pour vous : Je croi qu'il ſera bien aiſe que nous ſoyons ſes heritiers.

CC. LETTRE.

De Mademoiſelle de Rabutin, qui étoit allée demeurer avec le Comte de Rabutin ſon frere à Vienne, au Comte de Buſſy.

A Vienne, ce 28. Octobre 1687.

DEpuis que je n'ai eû l'honneur de vous écrire, Monſieur, ma belle-ſœur eſt accouchée d'un garçon, & elle m'a chargée de vous le faire ſçavoir, ſçachant que vous vous intereſſez ſi obligeamment à tout ce qui la regarde. Cette joye a été troublée par la mort de Monſieur ſon fils aîné du premier lit, qui fut tué au dernier combat donné contre les Turcs. Elle n'en

a plus qu'un de quinze ans, fort joli garçon. Elle n'en a pas été quitte pour ce chagrin : après que mon frere fut sorti heureusement de ce combat, il tomba malade & fut à l'extrémité. Il guerit & retomba ensuite plus mal que la premiere fois. Il est pourtant hors de péril. Toute la Cour de l'Empereur lui a fait l'honneur de lui rendre visite. Monsieur le Duc de Baviere qui n'en fait jamais, l'a vû deux fois. Je ne vous sçaurois assez dire, Monsieur, combien ma belle-sœur vous est obligée des sentimens avantageux que vous avez pour elle ; si vous l'aviez vûë vous l'estimeriez encore davantage. Vous ne sçauriez vous imaginer combien elle aime son mari ; cela lui donne de l'amitié pour tout ce qui s'appelle Rabutin. Mais outre cela elle a pour vôtre personne une estime & une veneration sans pareille. Pour nous il n'y'a point d'honnêteté que nous n'en recevions tous les jours. La jeune Princesse sa fille qui est fort aimable, espere d'aller l'année prochaine en France. Elle se fait un plaisir de songer qu'elle pourra vous y voir. Les Etats de son mari sont près de Strasbourg. Il est de la Maison de Brandebourg, & on

l'appelle le Prince de Lauffen. Adieu mon cher cousin.

CCI. LETTRE.

De la Marquise de *** au Comte de Bussy.

A Bussy, ce 25. Novembre 1687.

IL faudroit, Monsieur, faire publier à qui voudra voler la chasse, la pêche, & les bois : nous y gagnerions plus qu'à les affermer. Il est vrai que je n'avois jamais compté pour une ressource ce qu'on nous voleroit, c'est pourtant une maniere de subsistance dont on ne faisoit pas assez de cas. Je vais mettre cela desormais dans les dénombremens des Terres que je voudrai affermer, ou vendre : & je vous avouë que je fais autant de fonds sur ce qu'on nous vole que sur ce qu'on nous doit.

CCII. LETTRE.

De l'Abbé de ... au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 26. Novembre 1687.

LE Charmel s'eſt retiré aux Peres de l'Oratoire où toute la Cour le va voir. Il dît au Roi en prenant congé de lui, qu'il devoit ſa converſion à la lecture d'un Livre intitulé, la verité de la Religion, fait par la Badie; & ſur ce que le Roi lui vouloit perſuader de reſter à la Cour pour y ſervir d'exemple, il répondit à Sa Majeſté, qu'il ſe ſentoit trop foible pour reſiſter aux méchans exemples, & pas aſſez fort pour ne ſuivre que les bons.

Saint Vallier vient enfin de vendre ſa charge au frere du Pere Lachaiſe. Le Roi ne ſe contente pas de réformer le Clergé, il réforme encore les ſeculiers & dans la Robe & dans l'Epée. Les filles de Madame la Dauphine ſont fort conſternées, Madame de Monchevreüil leur Gouvernante aïant obtenu du Roi la permiſſion de ſortir de cet emploi,

on leur en cherche une autre. Tonnerre épouse la fille de Mennevillette Secretaire de Monsieur ; son pere lui donne six cens mille francs. La nouvelle de la mort du grand Visir est fausse. Ce qu'il y a de vrai, c'est que sur les avis qu'il eut après la perte de la bataille, il alla trouver le Grand Seigneur auprès duquel il se déchargea de tout le blâme de cette action, sur les quatre Bachas qui commandoient sous lui : sur cela le grand Seigneur leur envoya demander leurs têtes, eux qui avoient gagné l'armée marcherent sans crainte vers Constantinople. Le Grand-Seigneur s'est sauvé en Asie. Les révoltez, dit-on, ont mis Soliman son frere sur le trône. Voilà ce qu'il y a d'assuré.

CCIII. LETTRE.

De Madame de Scudéry au Comte de Bussy.

A Paris, ce 1. Decembre 1687.

J'Ai un ami, Monsieur, neveu de Monsieur Corneille, qu'on appelle Fontenelle, qui songe à la place de

Monsieur le President de Mesmes, vacante à l'Academie. Il a beaucoup de mérite ; je vous le menerai dès que vous serez arrivé, & je vous ferai voir ses derniers Ouvrages, qui vous charmeront assurément. Je vous demande pour lui vôtre voix. On dit que Monsieur demande cette place à Messieurs de l'Academie pour le Precepteur de Mademoiselle. Si cela est, personne n'entrera en concurrence. Je ne parle en faveur de mon ami, qu'en cas que ses rivaux n'aïent d'autres recommandations que leur propre mérite. Mandez-moi quand vous viendrez à Paris, afin que nous causions tête à tête chez vous ou chez moi ; car je ne parle à mon aise à mes vrais amis que de cette maniere. Adieu, Monsieur.



CCIV. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Comtesse de Toulonjon.

A Versailles, ce 22. Septembre. 1687.

J'Arrive ici, ma chere Sœur, où je n'ai encore vû personne. Je ne veux pas me reprocher d'avoir eu une heure de loisir depuis que je vous ai quittée, sans l'emploïer à vous faire voir que je ne vous oublie pas. Il est assez heureux pour vous faire ma cour, que je trouve ce loisir à Versailles. Quand il me manquera pour vous écrire, je ne laisserai pas de songer à vous, ma chere Sœur. Mais faites-moi aussi la grace quand vous ne m'écrirez pas, de songer à moi; car vous ne sçauriez penser à personne qui connoisse & qui sente plus vivement que moi le prix de vôtre souvenir & de vôtre amitié.

CCV. LETTRE.

De la Marquise de ... au Comte de Bussy.

A Chaseu, ce 9. Janvier 1688.

JE suis ravie, Monsieur, de vous voir la confiance que vous avez en Dieu. La mienne n'est pas compréhensible, graces à sa bonté; car je compte pour un grand bien d'esperer dans le malheur. Il y a un petit mot Italien sur cela qui me plaît fort. *Spero nel disperato.* Tous les plaisirs de la vie sont traversez. Le Roy réussit à Cologne, & l'on le chagrine à Rome. Sa gloire & sa pieté l'embarasseront, mais sa conduite & sa fortune ne le laisseront pas long-tems en peine. Voilà un raisonnement qui est prononcé comme une Centurie, mais enfin c'est ce que je pense.



CCVI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Comtesse de Touloujon.

A Paris, ce 26. Avril 1688.

JE commence à m'ennuïer beaucoup ici, ma chere sœur ; la petite grace que le Roy a fait à mon fils l'Abbé me fit passer agréablement les huit premiers jours. Après cela la fatigue de la Cour à quoi je ne suis plus accoûtumé, l'argent qu'il faut toûjours avoir à la main, les longueurs de toutes les affaires qu'on y a, me dégoûtent fort d'y faire un long sejour. Je trouve encore que la raison de mon ennui ne vient pas tant du lieu où je suis, que de celui où je ne suis pas. Je ne sçai si je me fais bien entendre, je m'en fie à vôtre vivacité. Je vous porterai des Livres nouveaux ; j'ai peur qu'ils ne vous réjoüissent plus que mon retour, car rien n'est plus amusant ; ce sont les Eglogues de Fontenelle, qui me ravissent ; les Caracteres de Theophraste par la Bruyere, les Ouvrages de Madame des Houlieres, & la maniere

de bien penser sur les ouvrages d'esprit par le Pere Bouhours. Tout cela vous plaira fort : & ne pouvant vous donner, plus d'esprit que vous en avez, ils vous donneront toute la délicatesse qu'il faut pour juger bien de tout ce que vous lirez. Je plains bien ma fille de Colligny du tems qu'elle a passé sans vous & sans moi. Pourquoi faut-il que les gens qui s'accommoderoient toûjours bien ensemble, soient obligez de se quitter si souvent? Mais je ne finirois pas, si je me mettois sur le chapitre de l'absence.

CCVII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de Termes.

A Paris, ce 10. Mars 1688.

J'Ai lû avec plaisir, Monsieur, la traduction de Theophraste; elle m'a donné une grande idée de ce Grec, & quoi que je n'entende pas sa langue, je croi que Monsieur de la Bruyere a trop de sincerité pour ne l'avoir pas rendu fidellement. Mais je pense aussi que leur

le Grec ne se plaindroit pas de son traducteur.

Si nous l'avons remercié, comme nous l'avons dû faire, de nous avoir donné cette version, vous jugez bien quelles actions de graces nous avons à lui rendre d'avoir joint à la peinture des mœurs des anciens, celles des mœurs de nôtre siecle. Mais il faut avoüer qu'après nous avoir montré le mérite de Théophraste par sa traduction, il nous l'a un peu obscurci par la suite. Il est entré plus avant que lui dans le cœur de l'homme, il y est même entré plus délicatement & par des expressions plus fines. Ce ne sont point des portraits de fantaisie qu'il nous a donnez, il a travaillé d'après nature, & il n'y a pas une décision sur laquelle il n'ait eû quelqu'un en vûë. Pour moi qui ai le malheur d'une longue experience du monde, j'ai trouvé à tous les portraits qu'il m'a fait des ressemblances peut-être aussi justes que ses propres originaux.

Au reste, Monsieur, je suis de votre avis sur la destinée de cet ouvrage que dès qu'il paroîtra il plaira fort aux gens qui ont de l'esprit, mais qu'à

la longue il plaira encore davantage. Comme il y a un beau sens enveloppé sous des tours fins, la révision en fera sentir toute la delicatesse. Tout ce que je viens de vous dire, vous fait voir combien je vous suis obligé du present que vous m'avez fait, & m'engage à vous demander ensuite la connoissance de Monsieur de la Bruyere. Quoique tous ceux qui écrivent bien ne soient pas toûjours de fort honnêtes gens, celui-ci me paroît avoir dans l'esprit un tour qui m'en donne bonne opinion & qui me fait souhaiter de le connoître.

CCVIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Comtesse de Toulonjon.

A Versalles, ce 19 Mars 1688.

LEs affaires de la nature de la mienne sont si longues en ce païs-ci, ma chere Sœur, que je ne saurois en attendre la fin. La patience, l'argent, & vous, tout cela me manquant, je vais laisser à un de mes amis le soin de solliciter pour moi. Monsieur le Contrô-

leur géneral me dit que c'eſt la même choſe que ſi je demeurois, & je le croi au premier mot. Quel plaiſir n'aurai-je pas, ma chere ſœur, ſi de Toulonjon j'apprends que mes affaires ſont faites à Verſailles? Toûjours ſerai-je bien plus conſolé d'un méchant ſuccés dans vôtre voiſinage qu'ici.

Je ſçai bien que l'argent qui fait tous nos deſirs,
Eſt la ſource auſſi des plaiſirs:
Que ſans lui l'on ne peut rien faire.
Je ſçai des choſes cependant,
Qui me rendroient bien plus content
Que le ſurplus du neceſſaire.

Une Amie de la Comteſſe de Toulonjon qui ſe trouva avec elle, répondit au Comte de Buſſy.

A Toulonjon, ce 22. Mars 1688.

L'Amitié la plus ſincere,
Fort rarement ſe préfere,
A beaucoup d'argent comptant.
Pour l'amour c'eſt autrement.

Lui seul doit rendre content ;
Le surplus du necessaire ,
N'est pas mettre assez au jeu.
Ainsi c'est trop , ou trop peu.

CCIX. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Monjeu.

A Versailles , ce 28. Mars 1688.

QUoique je ne doutasse point de vôtre joye , Madame , sur l'Abbaye que le Roi a donnée à mon fils , j'ai été ravi que vous me l'ayez écrit. Les nouvelles marques de vôtre amitié me touchent aussi sensiblement que les premieres , & je vous assure que je n'oublierai jamais ni les unes ni les autres.

Nous nous sommes fort vûs , Monsieur Jeannin & moi. Il se porte à merveille , il m'a trouvé bon visage ; un petit air de bonne fortune , fait un petit air de bonne santé. Cependant je suis bien las d'être long - tems debout sans sortir d'une place , & de courir

le long de ces grands appartemens pour se faire entrevoir au Roi. Je ne croi pas être fou, quand je trouve que cette vie ici est bien penible, & s'il s'y trouve quelques gens heureux & contens, ils sont encore jeunes, riches & titrez : moi qui ne suis rien de tout cela, je me trouverois fort miserable d'avoir à y passer le reste de mes jours.

CCX. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur Charpentier de l'Académie Françoise.

A Dijon, ce 6. May 1688.

J'Arrive ici, Monsieur, & j'y demeurerai tout le reste du mois auprès de Monsieur le Prince qui y vient tenir les Etats. Et comme je me trouve aujourd'hui avec plûs de loisir que je n'en aurai dans quelque tems, je suis bien aise de prendre celui-ci pour vous entretenir ; ce que j'aime à faire par tout païs. Comme vous sçavez que rien n'est grand ni petit qu'en comparaison de quelqu'autre, j'ai trouvé Dijon une so-

litude au sortir de Paris, & j'en suis ravi. Je ne sçai si vous êtes comme moi, mais tout sociable que je suis, je veux du silence de tems en tems. Après avoir parlé aux autres, je veux parler à moi; la compagnie me fournit des alimens, & quand je suis seul je rumine dans mes heures de silence. J'ai commencé l'Histoire de Monsieur le Prince, dont je vous envoye le début. Je vous supplie de m'en mander vôtre sentiment avec la franchise d'un bon ami: vous croyez bien que ce n'est pas la vanité qui me fait dire d'abord mes emplois, mais l'envie de faire plus d'honneur à l'Histoire de mon Héros. Je n'entre point encore en matiere; car il faut que je sçache auparavant de certains détails de Monsieur le Prince d'aujourd'hui. Au reste, Monsieur, vous vous souviendrez que vous m'avez promis de m'envoyer les deux tomes qui suivent le premier que vous me donnâtes il y a cinq ou six ans.

HISTOIRE
DE
LOUIS DE BOURBON,
DUC D'ENGUIEN,
PUIS
PRINCE DE CONDE'
PREMIER PRINCE DU SANG.

L'Honneur que j'ai eû de fervir pendant treize années de Lieutenant General des Armées du Roi, & de Meftre de Camp General de la Cavalerie legere, ne m'empêche pas de me fouvenir agréablement de l'honneur que j'ai eû avant ce tems-là, d'avoir été Lieutenant de la Compagnie de Chevaux-Legers d'ordonnance de Henry de Bourbon, & après fa mort, de Loüis de Bourbon fon fils, tous deux Princes de Condé & premiers Princes du Sang : & comme j'ai été témoin d'une partie des actions de guerre de Loüis &

& que je me suis exactement informé de l'autre, mon dessein est d'emploïer les derniers jours de ma vie à écrire son Histoire.

Je me suis souvent étonné que les grands Princes, dont la principale gloire consiste dans les armes, n'aïent pas pris soin de faire faire leurs Histoires par des Capitaines, dont le stile est plus propre aux actions militaires que celui des Historiens d'une autre profession, quelques esprits qu'ils aïent d'ailleurs. L'exemple que je vais rapporter justifiera ce que je dis. Chapelain homme de belles lettres, & d'une grande érudition, écrivant le siege de Gergeau dans son Poëme *De la Pucelle*, dit que les François le faisoient avec tant de diligence, qu'ils travailloient aux tranchées, même pendant la nuit.

Même pendant la nuit l'ouvrage continuë.

Un homme de guerre auroit dit, même pendant le jour. Ainsi l'esprit & le sçavoir ne suffisent pas pour bien parler de la guerre, il faut encore y avoir été.

Xenophon & Cesar qui se sont trouvez des talens pour écrire, aussi grands

que pour commander, n'ont pas cherché des secours étrangers pour nous apprendre ce qu'ils ont fait Mais comme tous les Princes ne veulent ou ne peuvent pas prendre la peine d'écrire eux-mêmes leurs exploits, ils devroient commettre cela à des Thucidides ou à ces Comines, qui par leur naissance & par leurs emplois dans la guerre & dans la Cour, ont rendu l'histoire des Princes dont ils ont parlé, plus juste & plus recommandable, que celles des Historiens qui n'ont pas eté de leur métier & de leur qualité. Par ces raisons je ne me suis pas crû indigne ni tout à-fait incapable d'écrire la vie de Loüis de Bourbon, Prince de la plus grande Maison du monde, mais dont la naissance fut encore au dessous de son mérite & de sa vâleur.

LOUIS DE BOURBON Prince de Condé, étoit d'une taille fine, & que l'on choisiroit si elle dependoit du choix. Il avoit les yeux vifs, le nez aquilin, & la physionomie d'un aigle. Il avoit les cheveux crêpez, l'air grand & noble; & qui l'auroit vû sans le connoître parmi vingt hommes des mieux faits de la Cour, auroient jugé

qu'il en étoit le maître. Il avoit l'ame grande ; il étoit liberal & magnifique. Il ſoûtenoit ſon rang avec hauteur, quand il le falloit, mais dans le commerce ordinaire, il étoit aiſé, civil & honnête. Il avoit l'eſprit beau & grand, il contoit agréablement; mais ſur tout les actions de la guerre, il les peignoit de maniere qu'on croioit les voir. Il étoit ſobre & ſe ſoucioit fort peu de ce qu'on lui ſervoit à manger, quoique les Courtiſans à ſon entrée dans le monde, fuſſent aſſez délicats, & que les Officiers d'armée de ce tems-là fuſſent portez à la débauche. Il n'étoit point adonné aux femmes, & nous ne lui avons vû qu'une paſſion dans ſa jeuneſſe. Il pardonnoit par grandeur d'ame à ſes ennemis, avant que de leur pardonner, comme il fit les dernieres années de ſa vie, par principe de religion. Il s'engageoit difficilement à promettre, mais après qu'il avoit promis, il étoit religeux obſervateur de ſa parole. Avec l'eſprit qu'il avoit il étoit propre à tout. Cependant ſon véritable talent étoit la guerre ; & ſur cela je remarque qu'il y a trois choſes neceſſaires aux gens de cette profeſſion pour devenir de

grands Capitaines : l'une, d'avoir eu beaucoup d'occasions, l'autre, d'avoir eû assez d'application & de jugement pour en profiter, & la troisiéme de ne pas craindrè la mort. Le Prince de Condé avoit ces trois choses au dernier degré. Il avoit commandé des Armées pendant plus de quarante ans ; il avoit gagné plusieurs batailles, il n'avoit perdu que celle de Dunkerqbe parce qu'il n'y avoit pas été seul Général. Il avoit pris beaucoup de Places, il avoit levé quelques sieges, & ses bonnes & ses mauvaises fortunes même aïant servi à sa réputation, il s'étoit signalé par tout.

Personne ne connoissoit mieux le péril que lui, mais personne ne paroissoit y faire moins d'attention. Il étoit dans une bataille avec le sang froid dont il étoit dans son cabinet : cependant qui ne l'auroit pas connu, auroit pris pour emportement la chaleur avec laquelle il agissoit. Il est vrai que par la maniere dont il mettoit ordre à tout ; on pouvoit juger que le dedans étoit tranquile, tandis que le dehors paroissoit agité ; & ce dehors même servoit à donner du courage à tout le monde.

Au reste, en faisant tout ce qu'il

falloit faire pour être loüé, il ne craignoit rien tant en face que les loüanges.

Son esprit grand & libre, & sa raison plus forte que celle des autres, ne lui ayant pas permis pendant un fort long-têms d'avoir pour les articles de la Foi toute la soûmission nécessaire, il avoit voulu chercher des lumieres & des éclaircissemens naturels; & comme il les cherchoit avec du respect, de la docilité & un desir sincere de s'éclaircir, Dieu lui fit la grace de l'éclairer & de le convaincre des grandes véritez de l'Evangile.......

CCXI. LETTRE.

De Monsieur Charpentier au Comte de Bussy.

A Paris, ce 14. May 1688

QUe je vous sçai bon gré, MONSIEUR, de m'avoir tenu parole. Vous n'auriez pas tant de ponctualité, si vous aviez toûjours demeuré à la Cour, & cette bonne qualité que vous avez conservée est une marque de l'in-

nocence de vôtre campagne. Je ne vous plaindrai jamais, Monsieur, d'être dans des lieux où les vertus sont toutes pures, & où il ne manque que le faste & la tromperie. Vous me paroissez un des plus heureux Gentilshommes de France, en dépit de la fortune : beaucoup d'esprit naturel, de longs services à la guerre qui vous ont acquis beaucoup de réputation, de grandes disgraces qui vous feront plus d'honneur, que les titres & les grands établissemens qu'elles vous ont fait perdre, ne vous en auroient fait. Rien ne contribuë tant à faire les grands Hommes, & rien de tout cela ne vous a été denié. Et que peut on souhaiter au delà ? Peut-être ce que tout le monde desire, & ce que peu de gens deviennent. Au reste, Monsieur, vous sçavez bien à quoi vous êtes propre quand vous destinez vôtre loisir à l'occupation que vous avez choisie d'écrire la vie de Monsieur le Prince. Cette occupation est tout-à-fait digne d'un homme comme vous. Il n'appartient pas à tout le monde de faire une peinture vivante des Heros. Il ne suffit pas d'avoir des Mémoires fidéles de leurs vies, il faut que

le même feu qui a conduit la main des uns, conduiſe la plume des autres ; à moins que cela ne ſoit, l'ouvrage ne vaut guere mieux que la gazette. Vôtre critique ſur les vers de la Pucelle, eſt extrêmement juſte ; ſi l'Auteur l'avoit ſçûë, il en auroit été bien mortifié, car il ſe piquoit d'entendre la guerre, & contoit avec plaiſir que feu Monſieur le Prince l'appelloit le Colonel Chapelain.

Vous recevrez au premier ordinaire les deux volumes que vous me demandez. Vous trouverez au bout du premier volume l'écrit Latin d'un Jeſüite celebre, qui voulut combatre l'opinion que j'avois ſoûtenuë touchant les inſcriptions des monumens publics, & auquel j'ai répondu par mes deux derniers volumes. Son écrit ne merite pas une ſi longue réponſe, mais j'ai voulu traiter à fond la queſtion de l'excellence de nôtre langue, dont il n'avoit parlé qu'en paſſant & avec le mépris qu'ont ordinairement pour elle les gens du païs Latin. J'ai preſentement d'illuſtres ſectateurs, & je ne pouvois pas eſperer un plus heureux ſuccès de mon opinion, que d'avoir fait réſoudre

le Roi de faire effacer les Inſcriptions Latines de tous les tableaux hiſtoriques de la grande galerie de Verſailles, & d'y en mettre de Françoiſes, comme il y en a preſentement. Je joins à tout cela un petit cahier dont je ne vous dis point le détail, parce qu'il s'expliquera bien lui-même. J'eus l'honneur de le lire à Monſieur le Prince, & j'oſe vous dire qu'il m'en parut très-ſatisfait. C'eſt un grand avantage que de plaire à un eſprit auſſi beau & auſſi cultivé que le ſien, & de qui l'on pourroit dire ce que l'on diſoit de Ceſar, qu'il auroit tenu ſon rang parmi les premiers Orateurs de ſon ſiecle, s'il n'avoit été d'une qualité à commander aux hommes plûtôt qu'à les perſuader. Vous voyez bien, Monſieur, par la longueur de ma Lettre que je ne ſçaurois vous quitter. Ne penſez pas auſſi me faire des Lettres Laconiques; vous n'êtes pas un homme à effleurer, vous êtes excellent à approfondir.

CCXII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Presidente Massol.

A Chaseu, ce 6. Juin 1688.

IL m'a pris envie de vous écrire, Madame; & comme j'en cherchois un pretexte, je me suis souvenu que vous m'aviez prié de vous donner de l'esprit. Si cela ne nuisoit à mon dessein, je vous montrerois bien que vous en avez de reste. Quant à moi, j'ai sur cela la modestie que je dois avoir, mais je la cache en cette rencontre pour vous dire que rien ne fait tant l'esprit que le commerce de Lettres avec ceux qui en ont. Supposé donc que je sois de ce nombre-là, Madame, vous ne sçauriez mieux faire que d'accepter la parti que je vous offre :

Nous parlerons de toutes choses,
Nous pousserons les matieres à bout;
Et soit en vers, soit en prose,
Un peu d'amour sur le tout.

CCXIII. LETTRE.

Du Marquis de Termes au Comte de Bussy.

A Paris, ce 8. Juin 1688.

JE vous trouve bienheureux, monsieur, d'être dans vôtre maison enchantée & de vous y mettre par vos réflexions au-dessus de tous les évenemens. Cela s'appelle vivre véritablement en Sage :

Mihi res, non rebus submittere conor.

Vôtre beau salon vous tient l'esprit gai & contribuë à vôtre santé ; & les pas que l'on fait dans la galerie de Versailles ne font d'ordinaire que lasser. Venez, monsieur, & venez le plûtôt qu'il vous sera possible : il m'en coûtera un nouveau dégoût pour tout ce que je verrai de gens après cela. Voilà comme on est au sortir de vos mains; mais il n'importe, autant de bon tems passé. Je ne sçai si vous sçavez que le Roi a tiré le Montal de Maubeuge, pour le mettre dans le Mont-Royal,

avec quatre mille livres de pension. Catinat, Maréchal de Camp, dans le corps que commandoit sur la Saône le Comte de Sourdis vient d'avoir ordre de la Cour, d'aller camper avec douze régimens de Cavalerie sur la Meuse, pour favoriser, dit-on, une seconde élection de Monsieur le Cardinal de Furstemberg à l'Electorat de Cologne. Adieu, monsieur.

CCXIV. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur Charpentier.

A Chaseu, ce 17. Juin 1688.

J'Attens avec impatience les trois livres que vous m'avez promis, monsieur; & en les attendant je lis le premier que vous me donnâtes. Je vous sçai bon gré de vouloir desabuser le monde sur les Inscriptions Latines. Vous necessiterez les Etrangers d'apprendre nôtre Langue, après que vous avez contribué, comme vous faites tous les jours, à la rendre parfaite. Pour moi je vais m'occuper à écrire la vie de mon Héros, avec

la noble simplicité qui convient à un si grand sujet. J'espere de vous en faire voir une bonne partie avant la fin de l'année, en allant revoir ce Maître dont les duretez pour moi ne me rebuteront jamais. J'ai appris la mort de Furetiere. Je voudrois bien que Fontenelle remplît sa place à l'Academie. On n'y sçauroit, à mon avis, mettre personne qui ait l'esprit mieux fait, & plus délicat que lui. Dites-moi des nouvelles, je vous prie, de nôtre ami Perrault, & quand nous verrons son ouvrage en faveur des modernes. Je ne suis pas un tiede missionnaire pour prêcher cet évangile, mais l'opinion contraire est aussi difficile à déraciner qu'un schisme. Cependant à tout bon compte revenir, il n'y a point de prescriptions en matiere d'opinions. Je croi qu'il y a eu des siecles où les anciens ont été jusques-là incomparables : il y en a eû d'autres où l'on les a surpassez, mais où l'on n'a pas eû la hardiesse de l'examiner ni de le dire. Aujourd'hui qu'on peut soûtenir cette proposition avec plus de raison qu'on n'a jamais fait ; je ne doute pas qu'on ne la fasse recevoir & qu'on ne détruise bien-tôt en Fran-

ce, l'entêtement qu'on a pour les anciens, comme on a fait celui qu'on a eû pour Calvin.

CCXV. LETTRE.

De la Presidente Massol au Comte de Bussy.

A Dijon, ce 16. Avril 1688.

IL est vrai, Monsieur, que je vous ai plusieurs fois demandé de l'esprit : aujourd'hui pour m'en donner vous me proposez un commerce de Lettres avec vous, j'y consens : Je crains seulement que je n'aye passé le tems de la docilité, & que l'écoliere ne fasse point d'honneur au maître ; ainsi il seroit fâcheux qu'après tant de soins de part & d'autre, l'on dît dans le monde que nous eussions perdu tous deux nôtre tems. Vous me mandez que nous parlerons de toutes choses, & que nous pousserons à bout les matieres.

Je voudrois vous parler de tout,
Mais je fais mal en vers & prose,
Et ne pousserois autre chose
Que vôtre patience à bout.

CCXVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Preſidente Maſſol.

A Chaſeu, ce 27. Juin 1688.

VOus me mandez que vous avez paſſé le tems de la docilité, Madame, & que vous craignez que je ne faſſe rien de bon de vous : & moi je vous réponds qu'avec le ſeul deſir que vous m'avez témoigné d'avoir encore plus d'eſprit que vous n'en avez, c'eſt-à-dire plus de politeſſe, j'attends de vous des merveilles. Recevez toûjours mes Lettres, Madame, répondez-y, n'y répondez pas, je ne laiſſerai pas de vous être utile quand vous ne ferez que me lire & que m'écouter.

Ce ſera toûjours quelque choſe,
Dont vous aurez contentement,
Ne faites donc ni vers ni proſe
Laiſſez-moi faire ſeulement.

Au reſte, Madame, que la qualité de Maître ne vous faſſe point de peur,

il n'y eut jamais de superiorité si soûmise que la mienne, s'il vous déplaît même de passer pour mon écoliere, vous serez ma maîtresse quand vous le voudrez. Mais je reviens à ce que vous me mandez, que vous n'entendez ni vers ni prose: qui a donc fait la Lettre que vous m'écrivez, & sur tout un quatrain qui m'auroit donné de l'envie, s'il m'étoit venu de tout autre que de vous? Je n'en ai jamais fait un si joli, moi qui ai passé autrefois pour un bon ouvrier.

CCXVII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Comtesse de Toulonjon.

A Crescia, ce 15. Juillet 1688.

JE vous remercie de vos nouvelles, ma chere Sœur, je n'en reçois plus de Paris, ne croyant pas être ici si longtems, & c'est ici le lieu du monde où l'on peut le moins s'en passer. C'est un païs sauvage où l'on ne sçait que ce que l'on voit. Vous avez commencé vos lectures par le Testament du Cardinal de Ri-

chelieu, & vous lisez Brantôme aujourd'hui. Vous avez raison, il est de bon sens d'aller du serieux au badin, On n'a pas le même plaisir de retourner du badin au sérieux. Nous avons été ravis de nous délasser avec Moliere, des grands sentimens de Corneille : on est si fâché en le lisant de n'être pas Romain, & d'être forcé d'admirer ce qu'on n'est plus capable ni de faire ni de penser, qu'on sort tout abattu de cette lecture. Je ne vous demande pas si Brantôme vous a plus divertie que le Cardinal, car je n'en doute point ; mais je voudrois bien sçavoir si, sur la question qu'il propose : quelle est la plus aimable de la fille, de la femme mariée, ou de la veuve, mon frere est de son avis. Pour moi je ne suis pas du goût de Brantôme, & je ne crois pas l'avoir dépravé. Il y a un mois que nous ne lisons que des terriers A ne regarder que le stile, la lecture n'en est pas agréable, mais la matiere en est pleine de suc, & c'est sur cela qu'on peut dire :

Il faut passer par les peines
Pour arriver aux plaisirs.

CCXVIII LETTRE.

Du Pere Bouhours au Comte de Bussy.

A la Chapelle, ce 24 Juillet 1688.

IL valoit autant parler aux rochers que de m'écrire, Monsieur, pendant les quatre mois que mes vapeurs m'ont tourmenté. Elles me reprirent dans le tems que vous étiez à Versailles, & mes maux de tête furent si violens d'abord, que je ne pûs répondre à la Lettre que vous me fites l'honneur de m'écrire en partant de la Cour, mais ils ne m'empêcherent pas de sentir vivement la continuation de vos malheurs, & de murmurer un peu contre la fortune. Je suis venu chercher ma santé en Brie, dans une belle maison qui étoit autrefois au Duc de Luynes & qu'un de mes amis a achetée. Le grand air & le bain que j'ai pris pendant quinze jours m'ont remis dans mon état naturel; peut-être aussi que le mal a eû son cours. Quoi qu'il en soit je commence à revivre, & je me fais un vrai

plaisir de renouveller nôtre commerce & de le continuer dès que je serai à Paris, c'est-à-dire, dans quatre ou cinq jours. Vôtre Lettre, Monsieur, m'est venuë trouver ici, & cette nouvelle marque de vôtre souvenir que mon silence ne méritoit pas, n'a pas peu contribué au rétablissement de ma santé, en me donnant de la joïe. Au reste, je vous sçai bon gré du parti que vous prenez de n'avoir point d'autre maître que vous-même; & je suis ravi du dessein que vous avez d'écrire la vie d'un Héros qui vaut lui seul Alexandre & Cesar. Il n'y a qu'un homme de vôtre caractere qui soit capable d'un tel ouvrage, & je ne doute pas que vous ne fassiez un chef-d'œuvre, je meurs d'envie d'en voir le commencement. On m'a mandé qu'il paroissoit une seconde critique contre moi, mais elle ne se vend point encore, & je ne sçai même si elle est imprimée. Quelque forte qu'elle soit j'ai assez de tête pour la soûtenir. La santé me met au dessus de tout, & quand on n'a plus de vapeurs on est à l'épreuve de tous les Cleanthes.

CCXIX. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Comtesse de Rabutin Duchesse de Holstein.

A Colligny, ce 15. Septembre 1688.

JE viens de voir dans la gazette la blessure à l'épaule de mon Cousin vôtre mari, Madame, & c'est pour cela que je me donne aujourd'hui l'honneur de vous écrire pour m'en réjoüir avec vous; cette blessure n'étant qu'honorable & point dangereuse, elle servira à la fortune de mon Cousin. J'espere même qu'elle lui sauvera les périls du reste du siége de Belgrade, dont il y a grande apparence qu'il ne feroit pas quitte à si bon marché. Je vous supplie très-humblement, Madame, de me faire sçavoir la suite de cette blessure. Il y a long-tems que je n'ai reçû de vos nouvelles; cependant personne ne prend plus de part que moi à tout ce qui vous touche.

CCXX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Corbinelly.

A Colligny, ce 15. Septembre 1688.

VOus me préparâtes à la nouvelle de la mort de Monſieur de Vardes, Monſieur, quand vous me mandâtes qu'il avoit une fiévre lente. Je ne penſois pourtant pas que cela dût aller ſi vîte. Cet évenement ne fera pas d'honneur au Médecin Holandois, car ce n'étoit pas un mal extraordinaire. Je ſuis fâché de ſa perte pour la douleur que vous en aurez; mais j'en ſuis fâché auſſi pour l'amour de moi. Nos diſgraces arrivées & finies preſque en même tems, nous avoient réchauffez l'un pour l'autre, & cela, avec une eſtime reciproque, me fait ſentir aujourd'hui ſa mort plus que je n'aurois fait il y a vingt ans. Mandez-moi, je vous prie, comment il a fini, & après l'avoir honnêtement regretté tous deux, ne ſongeons plus qu'à ne le pas ſi tôt ſuivre.

CCXXI. LETTRE.

Du Marquis de *** au Comte de Bussy.

A Paris, ce 16. Septembre 1688.

MOnſieur d'Avaux, Ambaſſadeur pour le Roi en Hollande, fit il y a quelques jours une harangue aux Etats Généraux, par laquelle il leur déclare la guerre au nom de ſon Maître, au cas qu'ils aſſiſtent les mécontens d'Angleterre. Il ajoûta que Sa Majeſté prétendoit ſoûtenir l'élection du Cardinal de Furſtemberg envers & contre tous. Le Preſident lui répondit, que croyant qu'il s'agiſſoit du commerce, il n'étoit pas préparé ſur ce qu'il venoit de lui dire, & qu'il aſſembleroit les Députez pour ſçavoir leur intention. Monſieur d'Avaux eut beau dire qu'ils étoient aſſez dans l'Aſſemblée pour en décider, ils baiſſerent la tête & ſortirent ſans lui répondre. Depuis ce tems-là il a fait imprimer cette déclaration.

Le prince d'Orange a mis, dit-on, beaucoup de Vaiſſeaux en mer, qui vont

quérir quatorze mille Suédois. On dit que l'Electeur de Saxe doit fournir vingt mille hommes, celui de Brandebourg autant, commandez par le Maréchal de Schomberg. On dit aussi que dés que Belgrade sera pris, l'Empereur fera la paix avec le Turc qui la lui demande, & qu'il fera marcher ensuite ses troupes sur le Rhin. Le Roi appella hier au sortir de la Messe Torfe, l'un de ses ordinaires, & lui dit tout haut d'aller de sa part à Bruxelles dire à Monsieur de Castanaga Gouverneur des Païs-bas, qu'il prendroit pour une déclaration de guerre, le moindre secours qu'il donneroit au Prince d'Orange ou aux Hollandois. L'état de la Cavalerie qu'on veut lever est de dix-neuf mille chevaux & de quarante mille hommes pour l'infanterie. Le Prince d'Orange aura été surpris d'une si grosse levée faite tout d'un coup. Le Maréchal de Vivonne est mort subitement, on a donné son Gouvernement de Champagne au Maréchal de Luxembourg; son régiment d'infanterie au jeune Tianges son neveu & sa charge de Général des Galeres à Monsieur le Duc du Maine. On a taillé Dangeau & on lui a

tiré une pierre grosse comme un œuf.

CCXXII. LETTRE.

Du Marquis de * * * au Comte de Bussy.

A Versailles, ce 24. Septembre 1688.

MONSEIGNEUR part Samedi prochain 25. du mois, pour aller commander l'armée en Allemagne. Il doit arriver le 5. Octobre à Vissembourg en Alsace, Monsieur le Duc de Beauvilliers sert auprès de lui de Gentilhomme de la Chambre. Il a Vandeüil pour Officier de ses Gardes en qualité de Lieutenant ; Cinq-San & Druy, Enseignes ; Villaines, Hautefort & Tingry, Exempts ; Sainte-Maure, Quelus, Mailly, Dantin & Tianges Aides de Camp.

On croit Philisbourg investi. Monsieur de Saint-Poüanges est déja parti. Vivans, Saint-Gelais, Le Bordage & Lagnon qui étoient ici, ont eû ordre de partir. Tous les Officiers qui n'ont point d'emploi, ou dont les régimens ne sont point employez, ont demandé permis-

ſion de ſuivre, & on ne l'a refuſée à perſonne, comme à Clerambaut, Château-Morant, Nogaret, & bien d'autres. Je croi que Laſſé eſt du nombre. Meſſieurs de la Rocheguyon & d'Alincour ont eû permiſſion d'aller ſervir à leurs régimens. Monſieur le Duc & Monſieur le Prince de Conty ſont du voyage, & les Princeſſes leurs femmes étoient hier toutes en larmes. Les Colonels qu'on remplace & dont les Compagnies ſont en ce païs-là ne laiſſent pas d'aller. Enfin il y a ici une émotion terrible. Il court un bruit que le Prince d'Orange ayant joint les Suédois, ſera à la tête de quatre-vingt mille hommes.

L'équipage de MONSEIGNEUR eſt composé de ſurtous pour aller plus vîte. Quoique la plûpart des gens qui marchent n'ayent point d'argent, il n'y a de chagrins que ceux qui reſtent.

On dit que le deſſein du Prince d'Orange eſt de faire une deſcente en France. Si cela eſt, il trouvera à qui parler. Les deux compagnies de Mouſquetaires ſont parties ce matin pour aller à Cherbourg, qui eſt un poſte d'où les Ennemis pourroient être difficilement

chaſſez,

chassez, s'ils s'en étoient rendus maîtres. On a détaché quatre Compagnies des Gardes Françoises de six qui étoient demeurées ici, & deux de Suisses, pour s'aller jetter dans Belle-Isse, & l'on assemble les Compagnies de Gendarmes & de Chevaux-Legers. Toutes les Côtes sont gardées, & l'on a envoïé Artagnan Major des Gardes avec sept Officiers & quatorze Sergens du même régiment, pour aller assembler & discipliner les Milices de Normandie L'entreprise du Prince d'Orange étoit hardie & bien imaginée, s'il eût eû affaire à un Roy moins prudent & plus mal servi. On a eû réponse de la Lettre au Cardinal d'Etrées, presque aussitôt qu'elle a paru ici Le Pape après l'avoir lûë & relûë, a confirmé l'élection du Prince Clement. La Trousse s'est rendu maître d'Avignon avec le régiment de Dragons de Tessè, & un régiment d'Infanterie, & il en a fait sortir le Vicelegat. Monsieur de Bouflers a assiégé Keserlouter, & on attend à toute heure la nouvelle de la prise. La tranchée ne s'ouvrira à Philisbourg que le six ou le sept d'Octobre. Il paroît ici deux Manifestes, dont l'un contient les raisons

pour lesquelles le Roy prend les armes & assiége Philisbourg, qui est pour le partage de Madame la Duchesse d'Orleans, que le Palatin son frere lui refuse, & pour soûtenir l'élection du Cardinal de Furstemberg ; l'autre est une Lettre que le Roy avoit écrite au Cardinal d'Etrées, par laquelle Sa Majesté lui mandoit les sujets de plainte qu'il avoit contre le Pape, tant pour le fait des franchises, que pour l'élection extraordinaire & contre les constitutions canoniques que Sa Sainteté vouloit faire du Prince Clement de Baviere à l'Archevêché de Cologne, & pour le refus que le Pape faisoit depuis long-tems de rendre au Duc de Parme allié de Sa Majesté, ses Etats de Castro & Ronciglione ; que pour cette raison Sa Majesté alloit prendre Avignon, pour le mettre entre les mains du Duc de Parme qui le garderoit jusqu'à ce que le Pape lui eût rendu ce qui lui appartenoit.



CCXXIII. LETTRE.

De Madame de Montmorency au Comte de Bussy.

A Paris, ce 11. Octobre 1688.

LE Prince d'Orange s'est déclaré contre l'Angleterre, & le Roy d'Angleterre a été pris pour duppe. Il s'est déclaré Protecteur de la Religion. Il demande l'assemblée du Parlement & que le Prince de Galles soit déposé entre les mains d'un Milord, pour y être nourry & élevé dans la Religion du Païs. Plusieurs Milords sont allez au-devant de lui. Il ne commence pas mal. Nous allons voir d'étranges révolutions en ce païs-là. Il a acheté douze cens Barques pour mettre pied à terre où les grands Vaisseaux ne pourront aborder. Le Roy paroît touché de cette nouvelle. Il dit hier à son dîner, qu'il avoit offert quarante Vaisseaux au Roy d'Angleterre, & qu'il n'avoit jamais voulu les prendre; qu'il auroit bien mieux aimé que le Prince d'Orange eût attaqué la France, que l'on l'y auroit bien

battu ; cette nouvelle fâche tout le monde, car le Roy d'Angleterre ne soûtiendra jamais tout cela, les Anglois étant dans leurs ames tous contre lui. On a envoyé dans tous les Ports de mer ordre de charger & d'arrêter tous les Vaisseaux Hollandois, & le Roy leur a envoyé déclarer la guerre, s'ils favorisoient le prince d'Orauge contre l'Angleterre. Il arrive d'heure à autre des nouvelles du siége de Philisbourg. La tranchée fut ouverte le neuf, il y a eû peu de fracas. On mande qu'il y a dans la Place d'excellens canoniers, qui tirent aussi juste qu'avec le fusil. Cela fait appréhender pour MONSEIGNEUR, qui se ménage fort peu.

Le Prince d'Orange a arboré le Pavillon Roïal d'Angleterre, qui est un crime qui seul lui feroit couper la tête s'il étoit pris. Le Roy a fait mettre un ordinaire auprès de Monsieur le Nonce. Celuî. ci va où il lui plaît, mais l'ordinaire ne le quitte point. Le Roy d'Angleterre demande presentement les quarante Vaisseaux qu'il a refusez. Il est résolu quand le Prince d'Orange mettra pied à terre, de marcher à lui avec dix huit ou vingt mille hommes qu'il

a, & de lui donner bataille. Le Roy a dit ce matin que les Electeurs du Rhin ſe rendoient plus traitables. On a ſçû que Monſieur de Mayence, pour éviter les contributions & le quartier d'hiver, offroit la Citadelle de Mayence; & Monſieur de Tréves, de raſer Coblens. Les armes du Roy ont jetté une grande terreur chez tous les Princes voiſins.

CCXXIV. LETTRE.

De Marquis de Termes au Comte de Buſſy.

A Fontainebleau, ce 24. Octobre 1688.

IL eſt arrivé ce matin deux Courriers de Philisbourg. Par le premier on a eû des nouvelles du 19. qui ſont que le Bordage Marechal de Camp étant de jour à la tranchée de la fauſſe attaque & viſitant ce qu'il y avoit à faire pour la nuit, a reçû un coup de mouſquet dans la tête. Preſque en même tems à la grande attaque, le Marquis d'Uxelles a reçû un coup de mouſquet dans l'épaule, qui n'eſt que dans les chairs: heureuſement pour lui il étoit courbé,

& regardoit alors dans un fossé. Aussi-tôt que Monseigneur sçut la blessure du Bordage, il envoïa Harcour en sa place, lequel continuant à commander la tranchée fit attaquer la nuit du 20. au 21. l'ouvrage à Cornes. Cela se fit par un détachement de Grenadiers de Picardie, de Champagne, du Roy & du Dauphin. On se servit d'une ruse en cette occasion, qui fut de jetter deux bombes qui n'étoient point chargées; dans ce moment nos gens sortirent de la tranchée, & les Ennemis couchez sur le ventre ne les apperçûrent que lors qu'étant dans l'ouvrage ils crierent tuë, tuë. Ainsi on s'en est rendu maître. Il étoit défendu par cent cinquante hommes, dont il y en a eû environ quarante de tuez, & trente de pris.

J'ay retenu les particularitez que je vous mande, de deux Lettres de MONSEIGNEUR, que le Roy a lûës ce matin: il écrit d'un stile net & court. Cependant il entre dans un détail de ce qu'il fait & de ce qu'il fait faire, qui represente les choses comme si on les voïoit arriver; & sur tout il rend justice à tout le monde. Par les dernières il dit qu'Harcour a fait des mer-

veilles ; que le Comte de Guiche, Aide de Camp de jour, y a fort bien servi, ainsi que le Comte d'Etrées, & le Comte de Lux, Ayde de Camp du Maréchal de Duras. Il mande qu'on ne peut pas être de meilleure volonté qu'est Monsieur de Trelon, & qu'il mérite bien le régiment qu'il demande au Roy. Il parle encore avantageusement de Dubourg, disant qu'il est bon Officier. Il y a eû quelques Capitaines d'infanterie tuez & blessez. Le fils de Monsieur Courtin a eû un coup de bayonnette dans le ventre, & un de pertuisane dans la cuisse à la grande attaque. Nous ne sommes encore qu'au pied du glacis de la contrescarpe. Cela va lentement par la sûreté dont on veut que cela aille. On a fait Monsieur de Morbech Brigadier, en lui donnant à lever un régiment d'infanterie. Sandricourt Brigadier d'infanterie a eu la mâchoire cassée d'un eclat de grenade. La blessure de Nesse va fort bien Celle de Gerzé ne va pas de même. Les nouvelles qu'on eut hier d'Hollande étoient du 19. & disoient que le Prince d'Orange n'étoit point encore embarqué, qu'il se faisoit éveiller toutes les nuits pour sçavoir comme étoit le vent.

CCXXV. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Marquise de Termes.

A Chaseu, ce 29. Octobre 1688.

L'Angleterre nous va donner une grande scene, Monsieur, quand les Têtes couronnées en sont les acteurs, les spectateurs en sont bien plus attentifs. Si le Roy d'Angleterre réüssit, ce sera un Héros pour le monde & pour le Ciel. Si le Prince d'Orange demeure le maître, il n'en sera pas de même. Les hommes ne jugent aujourd'hui des grands desseins que par le succès. Nous ne sommes plus dans le tems; qu'on pensoit,

Et si desint vires
Audacia certè, laus erit.

Nous sommes plus seurs de l'évenement du siege de Philisbourg. Le Roy sçait si bien appuïer ses sujets de tous les secours humains qu'il peut toûjours s'assurer des executions sans miracle. Mon-

SEIGNEUR

SEIGNEUR acquiert bien de la gloire & bien des cœurs cette campagne; on ne parle que de ſa valeur, de ſa conduite, de ſes airs gracieux à tout le monde, de ſon diſcernement à juger des belles actions, & à les récompenſer avec grandeur & bonté : Enfin il n'y a que de ſa jeuneſſe dont on ne parle point.

CCXXVI. LETTRE.

De la MARQUISE de *** au Comte de Buſſy.

A Fontainebleau, ce 29. Octobre 1688.

ON a eu des nouvelles du 24. de Philisbourg, qui nous ont appris la priſe de la contreſcarpe à la grande attaque. Les Ennemis l'ont mal défenduë ; il n'y a eû perſonne de marque de bleſſé. On a envoyé Meſſieurs de Bouligneux & d'Amanzé en priſon, pour avoir été à la tranchée un jour qu'ils n'étoient pas commandez.

On n'a eû aucune nouvelle du départ du Prince d'Orange : cependant il y a quelques jours que le vent lui eſt fa-

vorable. Les troupes du Roi sont entrées dans Heidelberg sans coup férir. Monsieur le Palatin a envoyé faire compliment à MONSEIGNEUR, sur ce que sa maladie l'empêchoit de l'aller trouver au Camp. Cependant on continuë à se rendre maître de son païs, & des Electorats de Maïence, Tréves & Cologne. Monsieur de Vauban écrit qu'il croit que Philisbourg capitulera du côté de la fausse attaque, parce qu'il est plus pressé de ce côté là que de l'autre.

CCXXVII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Comtesse de Trassy.

A Chaseu, ce 3. Novembre 1688.

J'Appris hier par un homme que Mr. d'Autun m'envoya, Madame, que vous aviez été en grand péril, mais en même tems que vous en étiez sortie heureusement avec un garçon de reste. Je vous assure que j'en suis fort aise. Vous êtes plus à plaindre qu'un autre quand vous souffrez, Madame; car vous n'ê-

tes pas faite pour souffrir. Ceci soit dit avec le respect que je dois à la Providence ; mais il me semble que les femmes de bonne humeur ne devroient avoir que les douceurs du mariage, & que les mausſades & les bourruës ne devroient faire autre chose que d'accoucher pour les autres. Il ne faut pas vous entretenir davantage en l'état où vous êtes, il me suffit de vous apprendre ma joye pour le passé & mes visions pour l'avenir, & de vous assurer que vous n'avez ni parent ni ami qui soit plus véritablement à vous que moi.

CCXXVIII. LETTRE.

Du Marquis de Bussy au Comte de Bussy son pere.

A Fontainebleau, ce 2. Novembre 1688.

JE ne sçai, Monsieur, si vous vous attendiez à la nouvelle d'aujourd'hui, mais elle m'a fort surpris. Le Roi me donna hier une pension de deux mille francs, & m'a donné aujourd'hui pour mon frere un prieuré de deux mille livres, appellé Nôtre-Dame de l'Epau, situé dans

le Diocése d'Auxerre, dont je suis aussi aise que de ma pension. Je mande à ma mere la mort de Madame de Longueval; ainsi la voilà héritiere de la Maison de Manicamp. Il n'y a plus que vous, Monsieur, à recevoir quelque grace: mais je ne doute pas que vôtre tour ne vienne. Au reste j'oublios de vous dire que ce fut Monsieur de Louvois qui me dit que j'avois à remercier le Roi d'une pension de deux mille francs qu'il m'avoit donnée, & qu'il me placeroit bien à la premire occasion qu'il trouveroit. Voilà Philisbourg rendu. MONSEIGNEUR va faire le siége de Manheim dans le Palatinat.

CCXXIX. LETTRE.

Du Marquis de Bussy au Comte de Bussy son pere.

A Versailles, ce 13. Novembre 1688.

VOus serez peut-être bien aise, Monsieur, de voir la Lettre que je me donnai l'honneur d'écrire à MONSEIGNEUR, aussi-tôt que le Roi m'eut donné ma pension, & la répon-

se qu'il a eû la bonté de me faire.

LETTRE.

A MONSEIGNEUR.

MONSEIGNEUR,

Je vous rends mille graces de la pension que le Roi vient de me donner, je suis persuadé que Sa Majesté a compté dans mes services l'attachement que j'ai toûjours eû pour vôtre personne. Je serois au desespoir, Monseigneur, de n'avoir pas été present aux merveilles de vôtre campagne, si je n'avois eû des raisons invincibles de rester ici, & si le Roy ne venoit de justifier ma conduite par les graces qu'il m'a faites. J'espere, Monseigneur, d'être bien-tôt témoin de vos grandes actions par la promesse que Sa Majesté a bien voulu me faire de me placer dans ses armées. Cependant, Monseigneur, je prie Dieu qu'il vous conserve, & qu'il me donne les occasions de vous témoigner avec combien de respect & de zele je suis, Monseigneur, &c.

REPONSE
DE
MONSEIGNEUR.

Monsieur le Marquis de Bussy Rabutin, je suis bien aise que le Roy mon Seigneur & Pere vous ait donné une pension, & je voudrois que l'affection que j'ai pour vous y eût contribué quelque chose. Si vous n'avez pas été dans l'armée que je commande, vous pourrez réparer cela dans la suite, puisque le Roy vous veut placer dans ses troupes je le souhaite & prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur le Marquis de Bussy, en sa sainte garde.

Vôtre bon ami
LOUIS.

CCXXX. LETTRE.

Du Comte de Bethune au Comte de Bussy.

A Fontainebleau, ce 14. Novembre 1688.

JE voudrois bien, Monsieur, que les liberalitez de nôtre digne Maître s'étendissent sur vous à proportion de vôtre mérite. Mais c'est au moins quelque consolation pour un ami qui vous honore autant que je fais, de voir quelques marques de bonté pour vôtre famille, qui en fait esperer à l'avenir de plus grandes. Personne assurément n'y sçauroit prendre plus de part que moi, ni conserver, malgré l'absence, plus de tendresse, de respect, & d'estime pour vous que, &c.



CCXXXI. LETTRE.

Du Marquis de ... au Comte de Bussy.

A Fontainebleau, ce 17. Novembre 1688.

LE Roy d'Angleterre s'etant avancé vers Salisbery à la tête de seize mille hommes, & le Prince d'Orange y étant avec son armée, Sa Majesté Britannique a été trahie par le Prince Georges de Dannemarx & par le Milord Dernon, qui avoient concerté d'enlever le Roy visitant ses gardes ; ce qui manqua parce qu'il prit un saignement de nez à Sa Majesté qui l'empêcha d'y aller, & après qu'ils eurent soupé avec le Roy, ils se retirerent vers le Prince d'Orange & emmenerent avec eux beaucoup de Milords & autres, de sorte que le Roy fut obligé de se retirer brusquement de Salisbery à Londres, après avoir évité par hazard un parti qui avoit été fait de se saisir de sa personne sans effusion de sang. Le Prince d'Orange le suivit pas à pas, & il est entré, à ce qu'on pretend, dans Londres quelques

jours aprés le Roy, ſans avoir trouvé aucune réſiſtance. Ils ſont logez aſſez près l'un de l'autre chacun ſongeant à ſa ſeureté, mais ſans rien entreprendre davantage, remettant toutes choſes au jugement du Parlement qui eſt actuellement convoqué; cependant les troupes ſe ſont un peu éloignées pour la commodité de la Ville. Le Roy eſt comme en priſon au milieu de ſes ſujets. Le Prince d'Orange paroît bien appliqué à rendre complette l'infortune du Roy ſon beau-pere. Tout eſt tranquille dans Londres, on n'y connoît point de difference de parti: les Officiers des deux Armées s'embraſſent & boivent enſemble. Ce qui augmente la crainte des gens de bien, c'eſt de voir qu'on ſe gouverne ſur mer de même que ſur terre. Les flottes d'Angleterre & de Hollande ſe ſont jointes avec de grandes réjoüiſſances, & paroiſſent en fort bonne intelligence. Il eſt à craindre que des deux armées Navales, il ne s'en faſſe qu'une pour venir contre nous au ſecours de la Hollande, où on a ſaccagé & brûlé un grand païs.

On dit que le Pape eſt fort affligé du deſordre où ſont les affaires d'Angle-

terre, & qu'il ſonge à y trouver quelque remede; qu'il a pour cela de grandes conferences avec le Cardinal d'Etrées. Les François de quelque Religion qu'ils ſoient, ſont extrêmement obſervez à Londres. On les oblige à s'enfermer dès cinq heures du ſoir.

CCXXXII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Harlay-Bonneüil, Intendant de Bourgogne.

A Chaſeu, ce 25. Novembre 1688.

J'Ai vû vôtre cœur dans vos Lettres, Monſieur, & je ſuis aſſuré que perſonne n'a été plus aiſe que vous de mes proſperitez naiſſantes. J'ai trouvé plaiſant que vous me feliciriez du nombre, en attendant que ce ſoit de l'importance des bienfaits. Mais ne croïez-vous pas, Monſieur: qu'en un ſens le nombre en fait l'importance? Pour moi j'ai reglé ma reconnoiſſance pour le Roy ſur la ſingularité des graces que Sa Majeſté a faites à mes enfans; car il eſt ſans exemple que le Roi ait donné deux

Bénéfices en un an à une même perſonne, & qu'en vingt-quatre heures il ait donné une Penſion & un Benefice aux deux freres. Vous voïez, Monſieur, que j'aime bien à être content. Si le Roy ſçavoit combien mon cœur groſſit ſes bienfaits, il voudroit peut-être éprouver ma reconnoiſſance ſur de plus grands. Pour moi je trouve encore qu'une longue diſgrace ſert à bien mieux ſentir le moindre raïon de bonne fortune. Rien ne prouve mieux qu'il n'y a point de bien & de mal que par comparaiſon ; l'un fait ſentir l'autre par degrez. Quand on eſt au plus bas, on a le plaiſir de ne pouvoir plus décendre. Dieu vous garde, Monſieur, d'en parler comme moi par experience, & me donne les occaſions de vous bien perſuader de mon amitié ; car pour mon eſtime je vous défie d'en douter.



CCXXXIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur Charpentier,

A Chaſeu, ce 17. Novembre 1688.

JE viens d'achever de lire ce que vous avez écrit en faveur de nôtre Langue, Monſieur. Je n'ai jamais vû ſi bien défendre une cauſe, & avec tant d'honnêteté. Si vous ne faites changer de ſentimens à vos parties ; je ſuis aſſuré qu'au moins vous mettrez tout le reſte du monde dans vôtre parti. Pour moi qui ſuis naturellement idolâtre de ma Langue, vous m'avez fourni des raiſons pour ſoûtenir ce que je ſentois. Vous m'avez fait un plaiſir extrême d'exagerer en quelques endroits les beautez de nôtre Langue & les défauts de la Latine, & de vous moquer des tons affirmatifs dont les pedans loüent leur Langue & dénigrent la nôtre. Vous n'avez pas ſeulement répondu à tout ce qu'on a dit ſur ce ſujet, mais encore à tout ce qu'on pourroit dire ; ainſi je crois cette queſtion vuidée. On

m'a mandé que Monsieur Perrault avoit fait imprimer son livre : je meurs d'envie de le voir : j'avois crû être assez de ses amis pour qu'il me l'envoïât.

CCXXXIV. LETTRE.

Du Pere Bouhours au Comte de Bussy.

A Paris, ce 30. Novembre 1688.

JE commence, Monsieur, par vous demander pardon de ne vous avoir pas écrit plûtôt. J'ai été en retraite assez long-tems, & c'est pour mes amis comme si j'étois mort. Me voilà enfin ressuscité, & j'employe ces premiers momens de vie à vous témoigner, Monsieur, la part que je prends aux graces que le Roi a répanduës sur vôtre famille. Elles ne sont pas grandes, mais elles font esperer d'heureuses suites. Ma santé est meilleure qu'elle n'a encore été, & si cela continuë, je n'ai pas lieu de me plaindre de mes années qui avancent. Je ne me plains pas même des livres qui paroissent tous les jours contre moi. Il me semble qu'on est à l'épreuve de

CCXXXV. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Pere Bouhours.

A Chaseu, ce 4. Decembre 1688.

JE me réjoüis que vous vous portiez bien, mon Reverend Pere, je l'avois bien prévû, & je vous l'ai toûjours dit, qu'avec l'âge vous vous porteriez mieux. C'est une consolation à ceux à qui les jours diminuent, qu'ils soient au moins plus tranquiles & plus doux. Pour ce qu'on écrit contre vous, mon Reverend Pere, vous en parlez bien à vôtre aise, & il ne vous est pas mal aisé de ne vous en guere soucier. Si on avoit raison de vous critiquer, vous seriez bien plus intrigué que vous n'êtes. Je voudrois pourtant bien voir toutes ces sottises-là. Je manderai à l'Abbé de Bussy de m'envoyer l'impertinent Clearque & les avanturiers inconnus. La pensée qui vous est venuë d'opposer les modernes aux anciens, & de prendre cette occasion pour parler de moi sur les beaux endroits des Lettres que j'ai écrites

écrites au Roy, me charme. Cela me sera honorable, & sans vanité ne gâtera pas vôtre Livre. Ma fille de Colligny a été si fort touchée de vôtre dessein, qu'elle s'est mise aussi-tôt à chercher dans mes Mémoires tout ce que j'ai dit du Roy, qu'elle vous envoïe presentement. Elle dit que ces endroits du Roy, qui sont des réflexions semées dans mes Mémoires, paroîtront encore plus sinceres que ce que j'écris à Sa Majesté, & que c'est un avantage que j'aurai sur Ovide, qui n'a dit du bien d'Auguste qu'à lui, pour être rappellé de son éxil.

CCXXXVI. LETTRE.

Du Marquis de Termes au Comte de Bussy.

A Versailles, ce 9. Décembre 1688.

JE vous envoïe, Monsieur, la liste des Chevaliers qu'on fera le jour de l'an, j'esperois de vous y trouver. Vous avez eû tort de n'être pas à la Cour. C'est bien tout ce que peuvent faire les Roys de se souvenir de ceux qu'ils voïent;

tous les jours. Quinault est mort. Aprés s'être mocqué de lui pendant sa vie, on l'a regretté pour les Opera après sa mort.

CCXXXVII. LETTRE

Du Comte de Bussy au Marquis de Termes.

A Chaseu, ce 15. Decembre 1688.

LEs Ordres de Chevalerie, Monsieur, ont été instituez dans les Roïaumes pour honorer la naissance, & pour récompenser la vertu. Mais je trouve que les Roys ont raison dans les occasions de faire des graces, comme celles de donner leurs Ordres & de dire dans ces occasions comme ailleurs : Car tel est nôtre plaisir, Fromenteau, par exemple, a profité de ce privilege ; cependant je fais cette réflexion: que les Roys devroient, sur tout dans ces promotions, regarder à la grande naissance, parce que de tout tems c'en a été une marque. Il y a d'autres récompenses pour les gens de mérite qui n'en sont pas. Pour vous, Monsieur,

vous vous passerez bien de tous les Ordres pour être toûjours honoré de tout le monde ; vous êtes assez paré de vôtre naissance & de vôtre vertu.

CCXXXVIII. LETTRE.

De Monsieur Charpentier au Comte de Bussy.

A Paris, ce 2. Janvier 1689.

JE suis bien aise, Monsieur, que la lecture de mes Livres pour la défence de la Langue Françoise ne vous ait pas ennuïé, & que vous y aïez trouvé de quoi vous confirmer dans la passion que vous avez pour elle. Il siéroit bien à un Académicien d'avoir d'autres sentimens, & sur tout à un Académicien comme vous. En vérité ceux qui la blâment ne la connoissent pas, & je ne m'étonne point si des pedans sont d'une autre opinion. Je vous montrerai quelque jour ce que nôtre illustre ami feu Monseigneur le Duc de Saint Aignan avoit écrit sur ce sujet. Mon Dieu, quelle profusion d'éloges ! vous en serez surpris. J'aime bien une ap-

robation ſage & modérée comme la vôtre. Il me ſemble que Ciceron ou Séneque m'auroient loüé dans vos termes. Au reſte, Monſieur, je me réjoüis des Bénéfices & de la penſion dont le Roy eſt entré en paiement ſur vos ſervices en la perſonne de Meſſieurs vos enfans. Si Sa Majeſté prend l'habitude de vous donner, elle vous fera bien-tôt oublier vos diſgraces.

Nous avons perdu deux de nos confreres, le bon homme Doviat, & Quinaut. Il y a de grandes brigues pour leurs places. On ſe fait Conſeiller au Parlement ou Maître des Requêtes avec moins de bruit. Ne vous prend-il point envie de venir donner vôtre voix ? Je ſerois ravi d'avoir l'honneur de vous revoir.

CCXXXIX. LETTRE.

Du Pere Bouhours au Comte de Buſſy

A Paris, ce 6. Janvier 1689.

JE ſuis ravi, Monſieur, que mon deſſein ne vous déplaiſe pas & que vous ſoïez un peu content de moi ſur ce qui vous touche. Il me ſemble que nous devons mettre le portrait du Roy tout ancien qu'il eſt : c'eſt un chef-d'œuvre en ſon genre, & je vous avoüe que j'en fus ſi charmé en le liſant dans vos Mémoires, que je ne pûs m'empêcher de le copier; ainſi il n'eſt pas néceſſaire qu'on me l'envoïe. Les endroits que Madame de Colligny a marquez, m'accommodent parfaitement; je ſerai trés-aiſe d'avoir le reſte, non pas pour mettre tout, mais pour choiſir ce qui conviendra davantage. J'attends avec impatience le recüeil de vos Lettres au Roy, & je pretends mettre en œuvre tous les tours & tous les ſentimens délicats dont elles ſont pleines.

CCXL. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Marquise d'Uxelles.

A Chaseu, ce 15 Janvier 1689.

JE me donne aujourd'hui l'honneur de vous écrire, Madame, pour vous reprocher à mon tour vôtre silence. Nous avons eû chacun nôtre tort, & nous voilà presentement quitte à quitte. Après cela comme c'est aux Cavaliers à faire les premiers pas avec les Dames, je vous dirai que j'ai été fort aise de voir le nom de Monsieur vôtre fils sur la liste des Chevaliers de l'Ordre, & que j'espere vivre assez pour vous faire encore compliment sur de plus grands honneurs, que cette folle de fortune a refusez à Monsieur vôtre mari & à moi. Je vous en croi bien consolée, Madame; pour moi je le suis à un point qu'il ne me paroît pas que j'aïe jamais été à la Cour ni à la guerre. Heureusement pour moi je me suis mis dans la tête que les grands honneurs & les grands établissemens m'au-

roient perdu ; & en effet, n'en déplaise aux gens heureux, il n'y a guéres d'élûs de ce monde ici, qui le soient en l'autre. Adieu, Madame.

CCXLI. LETTRE.

De Madame de Scudéry au Comte de Bussy.

A Paris, ce 10. Janvier 1689.

EN verité, Monsieur, ce n'a point été par paresse que je n'ai point eû l'honneur de vous écrire. Mon cœur est toûjours pour vous de même, mais mon bras & ma main droite ne le sont pas. Tout l'Hyver j'y ai eû de telles douleurs, que je ne puis écrire un quart d'heure sans beaucoup de peine. Peut-être que le Printems racommodera cela, & que je pourrai entretenir commerce avec mes amis. Je suis pis que vieille, les maladies me font décrépite. Je suis ravie de ce que le Roi a fait pour Messieurs vos enfans ; je souhaite fort que cela aille jusqu'à vous. Nous avons ici toute la Maison Royale d'Anglererre. La Reine est très-bien faite, elle a beaucoup d'esprit, & plaît à tous

ceux qui ont l'honneur de la voir. Le petit Prince de Galles eſt beau comme un Ange ; pour le Roy il paroit le meilleur homme du monde, familier, libéral & honnête au dernier point. Il vint à Paris avant-hier, il fut incognito à Nôtre Dame & aux grands Jeſuites, où il leur fit l'eloge du Pere Petter. De-là il alla dîner tout ſeul chez Monſieur de Lauzun, Il n'avoit avec lui que ſes deux fils naturels : il fut aux grandes Carmelites voir la mere Agnès de Bellefonds ſon ancienne amie. Il traite parfaitement bien tous ceux qu'il a vûs autrefois, & il dit galament qu'il ne connoît point les Dames, qu'elles n'étoient pas nées quand il étoit en France. Mademoiſelle a fait des chanſons aſſez plaiſantes qu'elle a envoïées à Madame de Gamaches, ſur toutes les Vieilles qui ſe parent.



CCXLII.

CCXLII. LETTRE.

De la Marquise d'Uxelles au Comte de Bussy.

A Paris, ce 11. Janvier 1689.

JE me souviens fort bien de mon tort, Monsieur, & je vous en demande très-humblement pardon; mais ce qui l'a causé, c'est que je ne sçaurois quasi plus écrire de ma main, & que de remplir ce devoir de celle d'un autre, c'est manquer à ce que l'on doit au noble sang de Rabutin, dont Olivier de la Marche augmente en moi la vénération & l'estime. Si vous êtes bon Prince, & que vous excusiez le secours du Secretaire, je vous promets de ne plus tomber dans cet inconvenient, & nous serons au méme instant quittes à quittes en nous reprenant. Cependant, Monsieur, vous faites bien de l'honneur à mon fils & à moi, de prendre part à celui que le Roy lui a fait. Ce que vous appellez la folle fortune lui a été jusqu'à present plus favorable qu'à son pere, ainsi que vous le remarquez

fort bien ; & je pourrois sans être injuste, être fâchée de n'avoir pas été plûtôt que les autres favorisée de ses graces ; mais je m'en console au coin de mon feu, comme vous faites au coin du vôtre, de ce qu'elle vous a denié : & si effectivement vous êtes bien tourné du côté de Dieu, ne vous en plaignez pas, car vous avez plus de bonheur que tous les Courtisans du monde.

Que faites-vous dans vôtre solitude? travaillez-vous à nous donner quelque traité du mépris qu'on doit faire de ce monde, je le voudrois : & en verité vous y devriez emploïer les talens que Dieu vous a donnez. Nous avons ici Monsieur de Rouville vôtre beau-frere qui maintient toûjours sa droiture à toute rigueur. Il est devenu le partage de trois ou quatre veuves, qui ne songent pour lui plaire qu'à lui donner de bon vin. Il me semble qu'il aime fort Madame de Montataire vôtre fille; enfin il acheve sa vie doucement dans nos maisons à Paris & à la Cour où il se montre rarement, à cause qu'il ne voit presque plus.

CCLXIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Roy d'Angleterre.

A Chaſeu, ce 28. Janvier 1689.

SIRE,

Auſſi-tôt que j'eûs appris l'arrivée de Vôtre Majeſté en France, mon premier mouvement fut de l'aller aſſurer de mes très-humbles reſpects, & lui témoigner la part que je prends à tout ce qui lui eſt arrivé. Je n'en ſerois pas demeuré aux deſirs, SIRE, ſi mes forces avoient répondu à mon deſſein, & cela me fait ſentir ma foibleſſe plus vivement que je ne faiſois. Mais ce qui a redoublé mon impatience & mon chagrin, c'eſt la bonté que vôtre Majeſté a euë de demander de mes nouvelles à mon fils. Quand j'ai vû que trente-trois ans remplis de tant & de ſi grands évenemens dans les affaires de vôtre Majeſté, ne m'ont pas ôté de l'honneur de ſon ſouvenir, SIRE, mon

zéle s'est augmenté pour Elle, & j'ai joint à l'estime que j'ai eûë de tout tems pour vôtre Majesté, une reconnoissance infinie. Trouvez bon, SIRE, que je vous assure ici de ces véritez, en attendant que je vous aille protester du profond respect avec lequel je suis,

SIRE,

De Vôtre Majesté, &c.

CCXLIV. LETTRE.

Du Marquis de la Rongere au Comte de Bussy.

A Versailles, ce 3. Février 1689.

ON reçût nouvelles Dimanche dernier, Monsieur, de la mort de la Reine d'Espagne, dont on prendra le deüil aujourd'hui pour six mois. On prétend que dans le Conseil qu'on tint à Madrid, pour sçavoir si on se déclareroit pour l'Empire, ou si on demeureroit neutre, elle parla fort pour la neutralité, & partagea même les voix. Vous jugez bien, Monsieur, quelle con-

ſequence on tire de là ; cette mort fait ceſſer tous les plaiſirs à Varſailles. Le Prince d'Orange a été proclamé Roy. On dit qu'il vient beaucoup de troupes Imperiales du côté du Rhin. Les Huguenots ont fait du bruit en Languedoc. On commence à voir que le Anglois ſont diviſez. On fortifie Mayence. Le bruit court que les Suiſſes ſeront neutres. L'élection du Prince d'Orange pour Roi d'Agleterre n'a pas été faite à cauſe de la Princeſſe ſa femme, mais pour ſa ſa perſonne, & on a reglé qu'on éliroit de même ſes ſucceſſeurs & qu'ils ne pouroient caſſer ni proroger les Parmes qui ſe tiendroient de trois ans en trois ans. Le Duc de Bervvik partit Vendredi dernier pour aller en Irlande ; il y mêne ſept ou huit cens Anglois qui s'étoient refugiez en France. Le Roy y a envoyé Monſieur de Maumont Maréchal de Camp, Meſſieurs de Luſignan & de Laré Brigadiers de Cavalerie. Le bruit court que l'on traite avec les Hollandois.

CCXLV. LETTRE.

Du Marquis de Buſſy au Comte de Buſſy ſon pere.

A Manheim, ce 15 Fevrier 1689.

J'Ay trouvé ici ma Compagnie, Monſieur, à la tête de tout; car enfin nous n'avons plus que cette Place-ci & Heidelberg en deçà du Rhin, & le Régiment de Mélac eſt partagé dans les deux. Nous travaillons à ne pas garder ceci long-tems, non plus qu'Heidelberg & Frankandal. Six bataillons ſont employez à raſer Manheim. Cette Place eſt dans la plus heureuſe ſituation du monde, à l'embouchure du Nekre dans le Rhin; c'eſt une Ville toute neuve bâtie au Cordeau; on y parle pluſieurs ſortes de Langues, & l'on y profeſſe pluſieurs Religions dans les mêmes Egliſes. Melac qui commanda dans Heidelberg enleve de tems en tems quelque quartier aux Ennemis; c'eſt un homme fort éveillé, & qui ſçait bien la guerre. Le Comte de Teſſe eſt ici comme Maréchal de Camp ſous les ordres

de M. de Monclar qui y vient d'arriver. Je croi que nous repasserons le Rhein aussi-tôt que cette Place & Heidelberg seront rasées, & que nous nous approcherons de Strasbourg. Je ne sçai de quelle armée nous serons ; car Mélac est bon par tout, & il seroit à souhaiter qu'il y pût être.

CCXLVI. LETTRE

De l'Abbé de... au Comte de Bussy.

A Paris, ce 27. Février 1689.

LE Roy d'Angleterre part aujourd'hui pour aller en Irlande avec dix mille hommes que lui donne le Roy. Le jeune Mailly le reconduit jusqu'à son embarquement qu'il fera sur une flotte de trente Vaisseaux, que commandera le Maréchal d'Etrées. Il y a eû trois mille Irlandois Protestans taillez en piéces par les troupes que commande Milord Tirconnel. On croit que selon le succés qu'aura l'arrivée du Roy en Irlande, on y fera passer l'Armée qu'on envoye en Bretagne. Le Roy

d'Angleterre donna hier l'Ordre de le Jarretiere à Monsieur de Lausun. Monsieur d'Avaux suit le Roy d'Angleterre pour être chef de son Conseil. On a taillé en piéces quelques Huguenots qui s'étoient soulevez dans les Sevenes. Milord Tirconnel a encore défait les Anglois en Irlande, il en est demeuré deux mille sur la place.

CCXLVII. LETTRE.

Du Marquis de Termes au Comte de Bussy.

A Versailles, ce 10. Mars 1689.

LE Meréchal de Duras maria hier son fils à Mademoiselle de la Mark. C'est une heritiere qui a quarante mille livres de rente. Le Roy a fait recevoir Duc au Parlement Monsieur de Duras & a permis à son fils d'en prendre la qualité dès à present. Le Prince d'Enrichemont a épousé Mademoiselle de Coaslin, & le Chevalier de Monchevreüil, une Demoiselle Varin riche héritiere de Bretagne.

Le Prince d'Orange a demandé permission au Parlement de lever des trou-

pes & de l'argent pour envoïer en Irlande & en Hollande, & on la lui a accordée. Il a fait le Maréchal de Schomberg grand Maître de l'Artillerie & General de ses Troupes en Irlande; pour lui il demeure à Londres. Une partie de l'Ecosse s'est declarée en faveur du Roy d'Angleterre.

Monsieur de Baviere a la petite vérole; il a été en danger, mais il se porte mieux. On ne doute plus de la paix de l'Empereur avec le Turc.

CCXLVIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Pere Bouhours.

A Chaseu, ce 18. Mars 1689.

NOus relisons ma fille & moi pour la troisiéme fois vôtre Livre de la maniere de bien penser, mon Réverend Pere, & nous trouvons qu'en donnant des exemples de pensées fines & délicates, vous avez cité des Epigrammes de Martial que j'ai traduites autrefois. Cela m'a donné envie de vous les envoïer; pour sçavoir de vous si j'avois

non-seulement bien pris le sens de l'Auteur, mais si, quand je m'en suis écarté, je n'ai pas été plus naturel que lui, car voilà comment je traduis : je rends le plus fidellement que je puis ce que je trouve que le Poëte a bien pensé ; mais quand il me semble qu'il s'éloigne de l'usage, je le redresse. Je vous envoye deux Epigrammes du même Martial que j'ai traduites, dont vous ne parlez pas, & la traduction d'une Epigramme de Catulle que vous citez, sur laquelle vous voulez bien que je vous dise que je ne suis pas de vôtre avis :

Injuria talis
Cogat amare magis, sed benè velle minus.

Je maintiens que si Catulle par *benè velle* a voulu dire, vouloir moins de bien, ce sentiment est faux : quand on aime une femme, malgré la jalousie qu'elle donne on ne laisse pas de lui vouloir du bien, mais on ne l'estime pas : & c'est dans ce sens-là qu'Ovide a dit plus grossierement,

Aversor morum crimina, corpus amo.

Voici l'Epigramme de Catulle que j'ai traduite.

Ad Lesbiam. Epig. 73.

Dicebas quondam ſolum te noſſe Catullum.

MA paſſion eſt ſatisfaite,
Iris a contenté mes vœux ;
Cependant ſon humeur coquette,
M'empêche de me croire heureux.
Que ma folie eſt extrême !
Je la mépriſe & je l'aime.

Ce dernier vers redreſſe le ſens de Catulle qui eſt faux par *benè velle.*

Je vous envoye encore une Epigramme du même Catulle, que j'ai traduite, à mon avis, plus finement qu'il ne l'a faite. Mandez-moi vôtre ſentiment ſur cela, mon Reverend Pere ; le mien eſt que perſonne n'a jamais mieux penſé que vous.

Ad Lesbiam. Epig. 93.

Lesbia me dici, nec fallet unquam.

PHilis dit le diable de moi,
De son amour & de sa foi,
C'est une marque assez nouvelle:
Ce qui me fait croire pourtant,
Qu'elle m'aime effectivement,
C'est que je dis le diable d'elle,
Et que je l'aime éperduëment.

CCXLIX. LETTRE.

Du Marquis de la Rongere au Comte de Bussy.

A Versailles, ce 20. Mars 1689.

MOnsieur de la Feüillade vient d'être nommé pour commander le corps composé de la Maison du Roy, qui campera aux environs de Versailles, & Monsieur de Soubise, Lieutenant General sous lui. La Ville de Paris a donné au Roy quatre cens mille

Livres. Les consignations du Parlement autant, & celles des Requêtes du Palais deux cens. Voilà un exemple pour les autres Villes du Royaume. La paix du Turc est faite avec l'Empereur. On laisse aux Allemans & aux Venitiens toutes les Conquêtes qu'ils ont faites. Le Chevalier de Sourdis allant pour reconnnoître une garnison de * * * a été rencontré par trente escadrons. Il n'en avoit que quatorze, véritablement il avoit un corps d'infanterie. Toute sa cavalerie a plié d'abord ; pour nôtre infanterie, elle a fait une si bonne résistance, qu'elle s'est retirée tambour battant à Bonne, n'ayant d'Officiers que le Marquis de Castres, que le Roi vient de faire Brigadier pour récompense de cette action. L'Evêque de Beauvais vient d'être fait Cordonbleu, pour remplacer Monsieur d'Arles. Le Roi envoye toute sa Maison hormis ses Mousquetaires à Bonne.



CCL. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Corbinelly.

A Chaseu, ce 27. Mars 1689.

JE me suis amusé depuis quelque tems, Monsieur, à traduire des Epigrammes de Martial, qui m'ont paru justes & que j'avois passées dans ma premiere traduction. Je vous les envoye, à condition que vous m'en direz vôtre sentiment. Vous sçavez bien ma maniere; quand je traduis les anciens, je suis à la lettre ce qu'ils ont de bon, & je redresse ce qui me paroît forcé & faux. Adieu, Monsieur, je ne vous en dirai pas davantage aujourd'hui, Martial vous va parler pour moi.

In Cinnam. Lib. 3. Epig. 61.

PUisqu'en me demandant du bien',
Ce n'est rien, me dis-tu, que ce que tu demande,
Lorsque je t'éconduis, ma rigueur n'est pas grande.
Je ne te refuse rien.

Ad Aulum de Mamerco. L. 5. Ep. 28.

QUand le Ciel vous feroit par des faits inoüis,
Un auſſi grand Roy que Loüis.
Quand vous feriez auſſi grand Capitaine
Que le grand Condé, que Turenne,
Vous ne feriez jamais exempt
Des médiſances de Joconde :
Il taille en pieces tout le monde.
Pour moi je croi qu'un homme eſt miſérable
A qui le genre humain paroît inſupportable.

De Philone. L. 5. Ep. 47.

DAmon nous diſoit aujourd'hui
Qu'il ne ſoupoit jamais chez lui.
Il diſoit vrai ; car en ſa vie
Il n'a ſoupé, ſi l'on ne le convie.

In Poſthumum. L. 5. Ep. 52.

CRoyez-moi, quand vous donneriez
Des treſors avec un Empire,
Mon pauvre ami, vous en perdez
Toute la gloire par le dire.

In Tuccam. L. 7. Ep. 77.

TU me demande mes écrits,
Mais tu ne t'y dois pas attendre;
Tu ne les veux pas lire, Iris,
Tu ne les veux que pour les vendre.

De Paula. L. 10. Ep. 8.

CLimene à m'épouser donne toute sa peine
Moi je ne veux point de Climene,
Car elle a cinquante ans passez.
Elle est trop vieille, ou ne l'est pas assez.

CCLI. LETTRE.

Du Marquis de la Rongere au Comte de Bussy.

A Marly, ce 1. Avril 1689.

J'AI rendu à Son Altesse Royalle, Monsieur, la Lettre que vous m'avez adressée pour lui. Il l'a fort bien reçûë & fort honnêtement pour vous. Après me l'avoir lûë, il me dit: Ah! je

je vois bien qu'il est dévot, j'en suis bien aise pour l'amour de lui, cela lui tient lieu de tout : mandez-lui que je lui ai fait réponse. Le Roy vient de dire qu'il a reçû des nouvelles d'Angleterre, qui marquent que cinq régimens se sont débandez & ont pris la route d'Ecosse pour y servir leur Roy. Le Parlement ne veut point que le Prince d'Orange prenne l'argent qu'on recueille par le Roïaume, de peur qu'il ne s'en retourne en Hollande & ne l'emporte. On commence à être déja las de son regne en Angleterre. Le Parlement d'Ecosse a fait brûler par la main du bourreau une Ordonnance du Prince d'Orange. Le Roy est attendu en Irlande par soixante & dix mille hommes ; on n'en a pas eû de nouvelles depuis qu'il étoit à quatre heures prêt d'arriver. Voilà, Monsieur, de belles & grandes nouvelles, un peu de tems nous apprendra le reste. Le Roy avec un petit nombre de Courtisans est ici depuis trois jours ; nous y sommes fort joieux. Je vous souhaitte en même état.

CCLII. LETTRE.

Du Marquis de Termes au Comte de Buſſy.

A Verſailles, ce 9. Avril 1689.

L'Accommodement des Suiſſes eſt enfin heureuſement terminé. Il a été ſigné par leurs Supérieurs & par nos Plénipotentiaires. Monſieur Girardin nôtre Ambaſſadeur à Conſtantinople y eſt mort aſſez bruſquement. La paix n'eſt point faite, comme l'on s'eſt imaginé, entre l'Empereur & le Turc Ils vont recommencer la guerre. Tekeli ſe prépare avec de grandes forces, qui lui viennent de toutes parts; à tailler de la beſogne aux Allemans cette campagne. Le Roy d'Angleterre eſt arrivé heureuſement en Irlande, il y a été reçû avec une joïe publique. On vient de toutes parts à lui. On a aſſemblé un Parlement en Ecoſſe.

Le Roy dit publiquement Dimanche troiſiéme de ce mois: qu'il ne croïoit pas que le Prince d'Orange vint ſur nos côtes cette année. Nancré Gouverneur d'Arras eſt mort.

CCLIII. LETTRE.

Du Pere Bouhours au Comte de Bussy.

A Paris, ce 5. Avril 1689.

JE me suis avisé fort mal à propos, Monsieur, d'être malade, depuis que j'ai reçû vos dernieres Lettres, & je vous avoüe que j'ai crû que mes maux de tête m'alloient reprendre. Heureusement je me suis trompé; mon mal est un rhume causé par la saison & par le Carême, & qui m'a d'abord occupé la tête; Il se dissipe doucement, & j'espere que Pâques m'en fera raison.

J'ai toûjours eû de la peine sur le *benè velle minus* de Catulle, & vôtre sentiment me paroît plus juste que le sien. Les interpretes prétendent que la jalousie rend la passion plus violente, mais qu'elle diminue quelque chose de la bienveillance. Je m'en raporte plus à vous qu'à eux, & je vous croi sur ce chapitre plus habile que Muret. Comme je cite les Epigrammes de Martial sur les Dieux qu'on prie, je ne manquerai pas de mettre vôtre traduction,

Je n'entreprendrai pas assurément de rendre Martial en nôtre Langue mieux que vous n'avez fait. Adieu, Monsieur, &c.

CCLIV. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Pere Bouhours.

A Crescia, ce 10. Avril 1686.

JE suis bien aise, mon Réverend Pere, que vous n'aïez eû que la peur de vos maux de tête d'autrefois, & que vous en soïez entierement délivré. Vos amis y perdent trop, quand une aussi bonne tête que la vôtre est attaquée. J'aimerois bien à être au goût des honnêtes gens, mais vôtre approbation me touche plus que celle des autres; car je sçai que vous êtes sincere & connoisseur. Je suis bien aise que vous trouviez comme moi que le *benè velle minus* de Catulle, veut dire moins d'estime, & non pas mois de bienveillance. Je croi Muret meilleur Grammairien que moi, mais j'en demande pardon à Dieu, j'en sçai plus que lui sur le chapitre de

l'amour. Cependant je l'aurois fait revenir comme vous, mon Révérend Pere, ſi je lui avois fait faire les réflexions ſur cela que je ſuis cauſe que vous avez faites.

CCLV. LETTRE.

De l'Abbé de Broſſe au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 8. Avril. 1689.

LE Pape a la goute à la main. Il n'a rien donné au Roy d'Angleterre. Le Grand Duc a mieux fait; car il lui a envoyé ſix mille piſtoles, & le Duc de Parme trois mille. Le Marquis d'Uxelles a battu cinq cens chevaux en Allemagne. Il eſt certain que Tekeli eſt entré en Tranſilvanie avec une grande armée de Tartares. Il promet lui ſeul d'empêcher la paix du Turc avec l'Empereur. Nous lui avons envoyé depuis peu des ſommes conſidérables, car il eſt tout à fait dans nos interêts. Le Comte de Luſignan eſt toûjours en priſon par ordre de l'Empereur qui ne veut pas le faire élargir qu'on

se Clement de Baviere à Cologne. Monsieur Arnaud a fait le portrait du Prince d'Orange, c'est un Livre fort bien écrit.

CCLVI. LETTRE.

De Madame de Sévigny au Comte de Bussy.

A Bourbilly, ce 13. Avril 1689.

VOus avez fort bien répondu pour l'Arriereban d'Autun, Mon cher cousin ; mais pour moi qui ne puis pas dire les mêmes choses que vous, vous me feriez un grand plaisir de me faire une réponse au Lieutenant Général d'Auxois, qui me demande un homme. Je dis que j'ai donné le fonds de la Terre de Bourbilly à ma fille en la mariant : Il me tourmente pour l'usufruit. Je vous demande pardon, mon cher Cousin, mais je me jetterai sans balancer dans la Bourgeoisie de Paris ; je montrerai les baux de mes maisons, je produirai mes quittances des bouës & lanternes ; je ferai voir même que j'ai rendu le Pain benît : enfin je tâcherai

coup d'honneur de l'avoir choisi pour lui prêter vôtre stile, qu'Horace & Petrone mériteroient mieux que lui & qu'ils préfereroient assurément à tout autre traducteur.

Je vous envoye les nouvelles du jour; elles sont assez curieuses : c'est sans tirer à consequence, car je n'en écris jamais ; mais c'est pour étourdir mon chagrin sur le départ de Madame de Sévigny. On vient d'apprendre que les Liegeois qui avoient accepté la neutralité, se sont déclarez contre nous, & voici à quelle occasion. Le Chevalier de Tessé qui conduisoit à Bonne un grand convoi de poudres, bombes, carcasses & cent mille écus, ayant eû avis que quelques troupes Hollandoises l'avoient coupé, retourna sur ses pas, & croïant être en seureté à Liége, il s'y retira avec son convoi, comme dans une de nos Places. Cependant les Hollandois ont si bien fait qu'ils ont persuadé aux Liegeois de leur livrer ce dépôt, & par là ils se sont déclarez contre nous de la maniere du monde la plus infame.

Le Cardinal de Furstemberg vient ici, il est à Mets. Le Maréchal d'Humieres est à Philippeville, où il assem-

ble toutes les troupes en corps d'armée. La paix du Turc n'est point faite, & Tekely vient d'avoir un grand avantage sur les Imperiaux. Enfin le Pape a donné la dispense pour le mariage de Mademoiselle de Coaslin & du Prince d'Enrichemont. Ce mariage se fait Lundi 18. du mois. Le traité des Suisses est fait. Ils promettent au Roi & à l'Empereur de ne donner ni à l'un ni à l'autre passage sur leurs terres, moyennant que le Roy & l'Empereur leur entretiennent chacun quinze cens hommes pour garder leurs frontieres.

Gabaret retourne en Irlande avec vingt Vaisseaux, cinq mille hommes & douze cens mille francs. Le Prince d'Orange a obtenu six cens mille livres sterlin, pour rembourser les Hollandois de leurs avances, & il a envoyé cinq mille hommes en Flandre. Le jour de son couronnement est pris au 25. Avril.

Le Comte de Brionne a épousé Mademoiselle d'Epinoy. Monsieur de Duras visite les Postes que nous avons sur le Rhin. On fortifie diligemment Maïence, & l'on ruine tout le païs qu'on ne peut garder aux environs du Rhin.

CCLVIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Son Altesse Royale Mademoiselle de Montpensier.

A Chaseu, ce 8. May 1689.

ON vient de me mander que Vôtre A. R. Mademoiselle, avoit fait casser les donnations de Mademoiselle de Guise ; ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle n'a rien fait qui vous ait plû ; mais ce n'est pas aussi d'aujourd'hui que vous lui avez appris à ses dépens qu'il ne vous faut rien contester. Je vous assure, Mademoiselle, que personne n'en a plus de joye que moi , & que ma Philosophie & mon Christianisme, qui me font regarder avec beaucoup d'indiférence la plûpart des choses du monde, ne m'en donneront jamais pour ce qui vous regarde.

CCLIX. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Sévigny.

A Chaseu, ce 13. May 1689.

Vous serez fort bien, ma chere Cousine, de vous exempter de donner six ou sept cens livres pour l'arrieban, si vous le pouvez. Vous en avez autrefois assez donné à Monsieur vôtre fils pour le service du Roi. Essaïez à passer pour Bourgeoise de Paris, j'y consens, & à tout ce qui pourra vous épargner de l'argent, hormis à ne vous plus reconnoître pour ma chere Cousine, car pour cela je payerois plûtot pour vous. Madame de Monjeu est une femme aimable & très-aisée à vivre, j'aime fort à la voir souvent à Monjeu & à Dracy ; mais elle a bien la mine de me donner rarement ce plaisir. Ma sœur de Toulonjon la vaut bien, & vrai-semblablement sera ma voisine toute ma vie.

Le fort de la guerre sera en Flandres, parce que l'Empereur sera occupé par

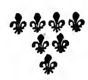
le Turc & par Tekely. Les Liégeois ont fait une perfidie au Roy, qui n'a point d'exemple dans nôtre siécle, je m'en fie bien à lui pour en donner un de leur châtiment aux siécles à venir. Le Roi ne se relâche point sur les secours qu'il a commencé de donner au Roy d'Angleterre. Rien au monde n'est plus glorieux ni plus estimable que la chaleur avec laquelle il l'assiste. Adieu, ma chere Cousine, je vous envoye une piece nouvelle de Monsieur Pavillon, qui vous fera plaisir.

LE GENTILHOMME de l'Arriereban.

Dans ma maison des champs sans chagrin, sans envie,
Je passois doucement la vie
Avec quelques voisins heureux,
Peu guerriers & fort amoureux.
Ma Bergere, mes prez, mes bois, & mes fontaines,
Ou faisoient mes plaisirs, ou soulageoient mes peines.
J'allois à Paris rarement;
Mais Paris quelquefois venoit dans mon village;

J'entends quelques amis qui venoient bonnement
Me voir & manger mon potage.
Je les traitois fort ſobrement ,
Mes pigeons , mes poulets , tout leur ſembloit charmant.
On parloit de l'amour ; & jamais de la guerre
Je plaignois le Roy d'Angleterre ,
Sans deſſein de le ſoulager ;
Je laiſſois aux Heros le ſoin de le vanger ,
La gloire & les honneurs n'étoient pas ma foibleſſe :
Et je me piquois de nobleſſe ,
Seulement pour ne pas payer
La Taille & les impôts que paye un roturier.
Aujourd'hui j'ai regret d'être né gentilhomme ;
Ce titre glorieux m'aſſomme.
Helas ! il me contraint en ce malheureux an
De paroître à l'Arriereban.
O ! vous mon bis-ayeul de tranquille mémoire ;
Dont les armes n'étoient que l'aune & l'écritoire;
Qui viviez en bourgeois & poltron & prudent,
Reconnoiſſez en moi vôtre vrai deſcendant.
Pourquoi de vôtre argent vôtre fils & mon pere,

Ont-ils aquis pour moi ce qui me desespere?
Cette noblesse enfin, qui par necessité
Me fait être guerrier contre ma volonté ?
Adieu mon cher jardin qui fîtes mes delices ;
Adieu de mes jets d'eau les charmans artifices ;
Adieu fraises, adieu melons ;
Adieu côteaux, adieu valons.
Afin de soulager le chagrin qui me presse,
Que vos échos disent sans cesse :
Nôtre maître qui fut si doux ;
Qui fuyoit la fatigue & qui craignoit les coups,
Est allé s'exposer à la fureur des armes.
Ciel, par un prompt retour finissez ses allarmes.



CCLX. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Marquise d'Uxelles.

A Chaseu, ce 17. May 1689.

MOnsieur vôtre fils, Madame, avec le mérite qu'il a, & prenant autant de part que je fais à tout ce qui vous touche, vous allez recevoir de moi bien des complimens : vous ne vous en lasserez point ni moi aussi, je vous assure. L'Arriereban a fort contristé nôtre Noblesse de Bourgogne, & je croi celle de tout le Royaume. La dépense à ceux qui n'ont guére d'argent, & la fatigue à des gens que l'honneur ne fait point marcher, leur sont des choses insupportables. Je ne sçai à quoi on les emploïera, mais je compte peu sur cette ressource. En récompense je compte fort sur les troupes réglées qu'à le Roy, sur sa bonne conduite, & sur sa fortune. Dieu le veüille bien assister. Nous autres spectateurs, nous le servirons par nos enfans : nous le servirons même par nos vœux & par nos prieres.

CCLXI. LETTRE.

Du Marquis de B... au Comte de Buſſy.

A Huningue, ce 10. May 1689.

IL y a quelques jours que je ſuis ici, Monſieur, avec Monſieur de Choiſeul qui nous fera camper au premier jour dans ce voiſinage. Cette Place eſt tellement frontiere, qu'au pied du glacis de la contreſcarpe, on eſt en Suiſſe, terre de Baſle qui en eſt à un quart de lieuë : de l'autre côté ſont les terres de Rhinfeld, Ville Foreſtiere appartenant à l'Empereur, & preſque auſſi proche d'Huningue que Baſle. Elle eſt ſur le Rhin, les Ennemis y ont un pont. Elle eſt du même côté qu'Huningue ; ainſi les Ennemis pour entrer en Alſace n'ont pas beaucoup de chemin à faire. Cependant c'eſt terre de Suiſſe ; & les Cantons pour s'empêcher d'avoir la guerre chez eux, ſe ſont aſſemblez à Baſle, où la Diette a conclu un traité de neutralité pour les Villes Foreſtieres, avec les Ambaſſadeurs de France & de l'Em-

pire : & pour la maintenir ils ont levé quinze cens hommes qui sont sur les frontieres, payez moitié par le Roy & moitié par l'Empereur. Cependant l'Empereur n'a pas voulu ratifier le traité, il en remet l'execution à la Diette de Ratisbonne, & témoigne par là sa mauvaise volonté ; car en attendant, il fait toûjours avancer des troupes de ce côté-ci, & l'on dit que Monsieur de Baviere commandera une armée de 28. mille hommes en ce païs. Les Suisses nous assurent qu'il n'osera entreprendre de passer ; parce qu'en vingt-quatre heures ils peuvent mettre cent mille hommes sous les armes, & qu'ils les auront en ce cas là. Mais comme c'est un jeune Prince audacieux & brave, il est à propos de se précautionner & de se mettre en état de soûtenir la bonne volonté des Suisses. Pour cet effet nous allons camper à leurs portes. Bien loin que le voisinage de nos troupes leur aporte aucune incommodité, il leur sera utile. Monsieur de Choiseul aura ici douze mille hommes sous ses ordres, avec pouvoir d'en prendre dans les garnisons quand il le jugera à propos. Monsieur de Duras qui commande depuis Dole, jus-

qu'à Bonne, avec une autorité absoluë ayant pouvoir de changer les Gouverneurs, d'en mettre d'autres au dessus d'eux,& de faire commander des Camps a qui bon lui semblera, a laissé Monsieur de Choiseul ici pour cet effet. Nous ne voulons pas seulement nous contenter d'empêcher la prise de quelque Place sur le Rhin, mais nous ne voulons pas même que les Ennemis entrent en Alsace. Ce païs-ci où il y a quatre ou cinq Places l'une sur l'autre est proprement une Citadelle. Nous sommes, avec les ponts que nous avons, bien plus en état d'entrer dans le païs des Ennemis,qu'eux qui n'en ont point dans le nôtre; car comme vous sçavez,Monsieur,dix mille hommes retranchez sur le bord d'une riviere non gaïable,en empechent seurement soixante mille de passer. Nôtre Cousin de Rabutin a obtenu de servir de ce côté-ci. Je ne sçai pourquoi il l'a demandé, car ses sœurs qui ont passé par ici, m'ont dit qu'il n'a tenu qu'à lui de servir en Hongrie.

CCLXII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Corbinelly.

A Chaseu, ce 4. Juin 1689.

VOyons, Monsieur, si vous serez aussi content de moi sur Catulle que sur Martial. Je vous envoye deux Epigrammes du premier qui m'ont paru dignes d'être traduites. Dans les endroits où celui-ci est beau, je l'ai toûjours trouvé plus délicat que l'autre. Martial a généralement plus d'esprit : mais Catulle est moins grossier & plus tendre. Pour le stile, vous croyez bien que je n'en fais point de comparaison. L'un écrivoit dans la pureté de la Langue Latine,& l'autre dans la corruption. Adieu, Monsieur, mandez-moi,je vous prie, des nouvelles de Madame de Sévigny, je n'en ai point eu, depuis son départ de Paris.

EPIGRAMMES DE CATULE.

Ad Lesbiam. Epig. 5.

VIvons, Silvie, & nous aimons,
Sans appréhender la censure
N'y des jaloux, ni des barbons.
La vie est courte, & la nature
Se plaît dans les tendres amours ;
Quand on est mort, c'est pour toûjours.
Employons donc bien nôtre vie.
Donne-moi des baisers, Silvie,
Sans t'amuser à les compter.
C'est en cet endroit qu'on est sage,
De ne sçavoir point supputer.
Le comte sent trop le ménage.

Ad se ipsum. Epig. 8.

MOn pauvre Bussy je te prie,
Mets des bornes à ta folie.
Assez ont duré tes amours.
Assez ont duré tes beaux jours.

Puisqu'enfin l'ingrate Amaranthe
A fait dessein d'être inconstante,
Mets en œuvre un noble dépit.
Amaranthe je t'abandonne;
Et sur ma foi je te promets,
De ne t'importuner jamais.
Mais toi tu n'auras plus personne
Qui te parle de son tourment.
Que vas-tu faire maintenant?
A qui vas-tu paroître belle?
Qui baiseras-tu desormais?
Car encor je te le promets
De ne t'importuner jamais.

CCLXI. LETTRE.

Du Marquis de la Rongere au Comte de Bussy.

A Versailles, ce 8. Juin 1689.

NOtre armée qui est entre Vormes & Spire, vient de brûler ces deux Places. On a ordonné aux habitans de Frankendal d'emporter leurs plus beaux meubles, parce qu'on la veut brûler

aussi. Monsieur de Lorraine assemble ses troupes vers Ulm, les Ennemis menacent Queysservert qui est une fort petite Place. Nous fortifions Mayence comme si on y attendoit un siege. Le Marquis d'Uxelle est dedans.

Le Maréchal d'Humieres est toûjours au Camp de Piéton. Il a plus de quatre-vingt mille hommes. Les Hollandois, les Cercles d'Allemagne & les Espagnols, doivent composer un corps de soixante mille hommes vers Cologne, qui sera commandé par le Prince de Waldecx. Le Prince d'Orange vient de nous déclarer la guerre avec des termes injurieux, & même insolens. Son armée navalle a encore été plus mal menée dans le dernier combat, qu'on ne croyoit. Londondery que le Roi d'Angleterre assiege en Irlande, n'est pas encore pris, il y a huit mille hommes dedans. Le Château d'Edimbourg en Ecosse tient toûjours pour le Roi d'Angleterre. Le Comte Choiseul est avec huit ou dix mille hommes près de Huningue pour faire observer la neutralité des Suisses. Le Canton de Zurich, & quelques autres se sont déclarez pour l'Empereur à qui ils veulent donner passage.

Monſieur le Duc de Bourgogne eſt Mouſquetaire. Il fait l'exercice, va aux revûës & eſt vêtu comme eux : & ſur ce que le Roi lui demandoit s'il vouloit être Mouſquetaire noir ou blanc, il répondit qu'il vouloit être tous les deux, & que pour cela Sa Majeſté n'avoit qu'à lui donner un de ſes chevaux pies.

Vibrais a épouſé Mademoiſelle d'Alerac Grignan. C'eſt Madame de Guiſe qui a fait ce mariage. L'Abbé d'Harcour eſt mort & laiſſe vacante l'Abbaye de Royaumont près Compiegne, qui vaut vingt mille livres de rente.

Le Roy vient d'envoyer en Irlande Gaſſé Lieutenant Général, d'Ecaut Marèchal de Camp, Saint-Pater & le Chevalier d'Hoquincour, Brigadiers. Le régiment de Languedoc a été donné au Marquis d'Antin. La Trouſſe revient fort mal de la Rochelle. On a ordonné en Eſpagne à Madame des Urſins de ſortir de Madrid dans ſix jours, & du Royaume dans quinze, parce qu'elle joüoit trop gros jeu. Le Duc de Noailles à pris Campredon.

CCLXIV.

CCLXIV. LETTRE.

De S. A. R. Mademoiselle de Montpensier au Comte de Bussy.

A Choisy, ce 27. Juin 1689.

JE ne doute pas que vous ne preniez un grand intérest à tout ce qui me touche; aïant toûjours été de mes amis en tout tems, & connoissant que vous n'y manquez pas. Cette croïance ensuite me donne la liberté de vous demander si les chauves-souris à qui vous faites porter le visage de vôtre infidéle volent toûjours dans vos planchers, & si la Philosophie & le Christianisme ne les ont point fait effacer. La Comtesse qui a vû vôtre Lettre est dans la même curiosité que moi. Les anciens amis & aussi sinceres que nous sommes les vôtres peuvent quelquefois se réjoüir les uns avec les autres.

CCLXV. LETTRE.

Du Comte de Bussy à S. A. R. Mademoiselle de Montpensier.

A Chaseu, ce 1. Juillet 1689.

LA croyance qu'a Vôtre Altesse Royale, Mademoiselle, que je prends un grand intérest à tout ce qui vous touche, vous donne la liberté, dites-vous, de me demander si les chauves-souris volent toûjours dans mes planchers, & si la Philosophie & le Christianisme ne les ont point fait effacer. Pour satisfaire vôtre curiosité, Mademoiselle, & celle de la Comtesse, je vous dirai que je n'ai jamais haï personne au point de lui dire de grosses injures qui ne signifient rien; il est vrai qu'à mon retour de la Bastille je fis peindre mon appartement de Bussy, & parmi les devises & les emblêmes que j'y fis mettre, j'y fis peindre une tête de femme sur le corps d'une hirondelle passant la mer; car comme vous sçavez, Mademoiselle, cet oiseau va chercher les païs chauds à la fin des Automnes, & je fis écrire au-dessous: Elle fuit le mauvais tems. Je vous assure, Mademoiselle,

que ce fut sans rancune que je fis faire cette peinture, & seulement pour me réjoüir ; que je n'y ai pas songé depuis, & qu'aujourd'hui que vous m'en faites ressouvenir, je vous en parle du plus grand sang froid du monde. J'ajoûterai seulement, pour vous réjoüir aussi, Mademoiselle, que pour mille raisons, je voudrois bien que l'hirondelle eût passé la mer douze ou treize ans plûtôt qu'elle ne fit ; je vois bien ce qui l'en empêcha, c'est que les beaux jours n'étoient pas encore passez alors. N'aïant donc rien sur le cœur en cette rencontre, comme je vous le proteste, Mademoiselle, je ne crois pas offenser Dieu de laisser des moralitez sur mes lambris, & de ne pas faire effacer ce qui signifie que l'adversité nous fait souvent perdre ceux qui nous aimoient. Je souhaite que vous en conveniez, Mademoiselle, car je souhaite vôtre estime, & que vous croïiez que je suis toûjours avec plus de respect que personne du monde, &c.

CCLXVI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Maison.

A Chaseu, ce 3: Juillet 1689.

De la maniere dont vous m'avez témoigné souhaiter de voir les amusemens de ma disgrace, Madame, j'ai crû que je ne pouvois trop-tôt vous les envoyer, & que vous me sçauriez meilleur gré de ma diligence que de la ceremonie de vous les porter moi-même plus tard. Ce sont des Mémoires de ma vie; je vous en envoïe deux tomes. Si cela vous divertit, je pourrai vous en fournir cet Eté; vous n'y trouverez rien de dévot, mais aussi n'y verrez-vous rien de scandaleux; & s'ils vous parlent du monde, ils vous confirmeront dans la pensée de le mépriser. Ce dont je suis assuré, Madame, c'est que s'il y a des tours fins & de la délicatesse dans ces mémoires, elle ne vous échapera pas & que vous en serez touchée autant que fille du monde, comme je le suis plus que personne de vôtre merite.

CCLXVII. LETTRE.

De Madame de Maison au Comte de Bussy.

Ce 3. Juillet 1689.

VOus avez donné à la grace que vous me faites, Monsieur, le ragoût de ma diligence. Madame de Rambures disoit que c'étoit la rocambole du plaisir. Je vous en rends mille graces ; j'espere que je soutiendrai la bonne opinion que vous avez de moi, & que cette lecture un peu profane n'affoiblira point en moy les sentimens de mon état ni les réflexions qu'il m'oblige de faire. Je garderai vos Livres un peu long tems, car je n'y veux emploïer que les heures qui nous sont données pour délasser l'esprit. Il se pourroit bien faire aussi que cette lecture m'en donnera, & que je vous rendrai par là le plaisir que vous me faites. Venez en juger quelquefois, Monsieur, & m'écrivez souvent : j'apprendrai aussi à écrire de vôtre façon : pour du goût je ne croi pas qu'il puisse augmenter pour tout ce qui vient de vous.

CCLXVIII. LETTRE.

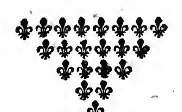
De l'Abbé de Brosse au Comte de Bussy.

A Paris, ce 29. Juin 1689.

MOnsieur de Duras est du côté de Vormes, les troupes sont dans des quartiers au deçà du Rhin, depuis Spire jusqu'à Maïence : on ne voit point encore le dessein des Ennemis.

Monsieur de Baviere & Monsieur de Lorraine étoient ces jours passez vers Francfort avec les autres Généraux pour voir comment ils commenceroient la campagne. Les uns disent qu'ils en veulent à Bonne, les autres à Mayence, les autres Philisbourg. Les troupes de Baviere sont à Brouxal à trois bonnes lieuës de Philisbourg. On dit qu'elles sont de 15. à seize mille hommes ; il s'en est avancé jusqu'à la vûë du Fort-Loüis qui y ont pris un poste, & Monsieur de Monclar qui y est depuis quelques jours, écrivit hier ici, que les Ennemis canonnoient la redoute de ce Fort, qui est au-delà du Rhin, & qu'ils ne font ce bruit-là que pour empêcher de faire un pont sur une ravine qui est prés de cette redoute,

Monsieur le Comte de Choiseul va camper avec le corps qu'il commande à Lauterbourg, entre Haguenau & Landau. Le Lieutenant de Roy de Calais nous apporta hier de bonnes nouvelles d'Angleterre. On vient d'apprendre que le Prince de Lorraine a passé le Rhin a Coblents avec seize mille chevaux, il a monté vers Andernach & laisse Bonne à la droite. On croit qu'il va du côté de Liége & qu'il montera ensuite le long de la Meuse vers Mezieres & la Lorraine, ou qu'il tiendra la campagne, pour tâcher d'attirer Monsieur de Duras à un combat. Le traité des Suisses est entierement conclu à nôtre avantage.



CCLXIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Broſſe.

A Chaſeu, ce 4 Juillet 1689.

TOutes les incertitudes des deſſeins des Ennemis & tout le ſecret des nôtres ne m'inquiétent point du tout ; j'admire la plûpart du monde qui ſe creuſe la tête pour deviner ce qu'ils ne devinent point ou rarement. Il faut que ces gens-là ſoient bien deſoccupez : Pour moi c'eſt tout ce que je puis faire de rêver à ce qui peut arriver dans mes affaires pour tâcher d'y mettre ordre, & je trouve que ceux qui ſans être Prophetes & ſans être chargez de rien, veulent tout ſçavoir avant qu'il ſoit arrivé, devroient être païez de leurs peines par ceux qui ſont aſſez ſots pour les écouter: c'eſt au Roy, aux Miniſtres & aux Généraux à tâcher de prévoir les deſſeins des Ennemis.

CCLXX. LETTRE

Du Marquis de * * * au Comte de Bussy.

Au Camp de Bromts ce 24. Juin.

J'Ay été quelque temps sans me donner l'honneur de vous écrire, Monsieur, esperant toûjours d'avoir quelque chose à vous mander ; & quoi qu'avec nôtre petit corps nous ayons déja plus fait que la grande armée, puisque nous sommes demeurez quinze jours au-delà du Rhin à subsister dans le païs ennemy, comme nous n'avons trouvé personne pour nous disputer le terrein, je n'ay pas jugé que cela valût la peine de vous l'écrire. Il y a quatre jours que nous repassâmes le Rhin sur nôtre Pont de Brisac. Monsieur le Comte de Choiseul partagea son corps de troupes, & en mit une partie sous les ordres de Monsieur de Neüchelle Maréchal de Camp, qui se doit trouver en même temps que lui à Lauterbourg près du Fort Louis, d'où nous serons à portée de joindre la grande armée.

Nous avons appris aujourd'huy que le Dannemarck avoit traité avec l'Empereur, & que Monsieur de Lorraine avoit passé le Rhin au dessous de Mayence. Il y a apparence que dans peu de temps les Spectateurs auront contentement, & que nos lettres pourront être remplies d'évenemens considérables.

Bregis Gouverneur du Fort-Loüis est mort de l'éclat d'un de nos canons qui a crevé. En arrivant à Brisac, la Citardie qui y commande, ayant envoyé faire compliment à Monsieur le Comte de Choiseul campé sur la Contrescarpe, & l'ayant prié à dîner, ce Général fort mal satisfait de lui, lui manda qu'il lui apprennoit qu'il commandoit dans sa place comme dans son Camp, que pour marque de cela il luy ordonnoit de ne point fermer les portes, & que du reste il ne dînoit point ailleurs que chez lui.

On ne peut être plus satisfait d'un Général que je le suis de Monsieur de Choiseul. Il me traite avec beaucoup de distinction & de tendresse. Je suis &c.

Fin du sixiéme Tome.



